

# *la* **documentation** *catholique*

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1761

1er avril 1979

---

## **ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II**

Encyclique «Redemptor Hominis»	301
Allocution au Tribunal de la Rote	324
Annonce de l'Encyclique « Redemptor Hominis »	326
Homélie aux obsèques du cardinal Villot	327
Message au groupe mixte Église catholique-Conseil œcuménique des Églises	328
Audiences générales (21 février - 28 février - 14 mars)	329
Allocution aux dirigeants des organisations juives mondiales	333
Allocution à la Fédération internationale des universités catholiques	335
Décret d'érection de «Notre Dame of Jérusalem Center»	336
Directives à des supérieurs de séminaires anglophones	337
Allocution au Mouvement pour la vie	338
Lettre sur l'œuvre «Missio» pour les catéchistes	339

# LETTRÉ ENCYCLIQUE REDEMPTEUR HOMINIS

DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II  
ADRESSÉE A SES FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT, AUX PRÊTRES,  
AUX FAMILLES RELIGIEUSES, À SES FILS ET FILLES DANS L'ÉGLISE  
ET À TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ  
AU DÉBUT DE SON MINISTÈRE PONTIFICAL

*Vénérables Frères, chers Fils, salut et  
Bénédictiôn Apostolique !*

## I HÉRITAGE

### 1. Au terme du deuxième millénaire

**LE RÉDEMPTEUR DE L'HOMME**, Jésus-Christ, est le centre du cosmos et de l'histoire. Vers Lui se tournent ma pensée et mon cœur en cette heure solennelle que l'Église et toute la famille de l'humanité contemporaine sont en train de vivre. En effet, le moment où, après mon très cher prédécesseur Jean-Paul Ier, Dieu m'a confié, dans son dessein mystérieux, le service universel lié au Siège de Pierre à Rome, est déjà bien proche de l'an 2000. Il est difficile de dire dès maintenant comment cette année-là marquera le déroulement de l'histoire humaine, et ce qu'elle sera pour chaque peuple, nation, pays et continent, bien que l'on essaie dès maintenant de prévoir certains événements. Pour l'Église, pour le peuple de Dieu qui s'est étendu, de façon inégale il est vrai, jusqu'aux extrémités de la terre, cette année-là sera une année de grand jubilé. Nous sommes désormais assez proches de cette date qui – même en respectant toutes les corrections que requiert l'exactitude chronologique – nous remettra en mémoire et renouvellera d'une manière particulière la conscience de la vérité centrale de la foi, exprimée par saint Jean au début de son Évangile : « Le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous » (1), et ailleurs encore : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle » (2).

Nous sommes nous aussi, d'une certaine façon, dans le temps d'un nouvel Avent, dans un temps d'attente. « Après avoir, à maintes reprises et sous maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu, en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils... » (3), par le Fils-Verbe, qui s'est fait homme et est né de la Vierge Marie. Dans l'acte même de cette Rédemption, l'histoire de l'homme a atteint son sommet dans le dessein d'amour de Dieu. Dieu est entré dans l'histoire de l'humanité et, comme homme, il est devenu son sujet, l'un des milliards tout en étant Unique. Par l'Incarnation, Dieu a donné à la vie hu-

maine la dimension qu'il voulait donner à l'homme dès son premier instant, et il l'a donnée d'une manière définitive, de la façon dont Lui seul est capable, selon son amour éternel et sa miséricorde, avec toute la liberté divine ; il l'a donnée aussi avec cette munificence qui, devant le péché originel et toute l'histoire des péchés de l'humanité, devant les erreurs de l'intelligence, de la volonté et du cœur de l'homme, nous permet de répéter avec admiration les paroles de la liturgie : « Heureuse faute qui nous valut un tel et un si grand Rédempteur ! » (4).

### 2. Les premières paroles du nouveau Pontificat

C'est vers le Christ Rédempteur que j'ai élevé mes sentiments et mes pensées le 16 octobre de l'année dernière lorsque, après l'élection canonique, me fut adressée la demande : « Acceptez-vous ? ». J'ai alors répondu : « Obéissant, dans la foi, au Christ, mon Seigneur, mettant ma confiance en la Mère du Christ et de l'Église, et malgré les difficultés si grandes, j'accepte ». Cette réponse, je veux la faire connaître publiquement à tous sans aucune exception, montrant ainsi que le ministère, qui est devenu mon devoir spécifique en ce Siège de l'Apôtre Pierre quand j'ai accepté mon élection comme Évêque de Rome et Successeur de cet Apôtre, est lié à la vérité première et fondamentale de l'Incarnation rappelée ci-dessus.

J'ai voulu porter les noms mêmes qu'avait choisis mon très aimé prédécesseur Jean-Paul Ier. Déjà en effet, le 26 août 1978, lorsqu'il déclara au Sacré Collège qu'il voulait s'appeler Jean-Paul – un tel double nom était sans précédent dans l'histoire de la papauté –, j'avais vu là un appel éloquent de la grâce sur le nouveau pontificat. Ce pontificat n'ayant duré qu'à peine trente-trois jours, il m'appartient non seulement de le continuer, mais, d'une certaine manière, de le reprendre au même point de départ. Voilà ce que confirme justement le choix que j'ai fait de ces deux noms. En agissant ainsi, suivant l'exemple de mon vénéré prédécesseur, je désire comme lui exprimer mon amour pour l'héritage singulier laissé à l'Église par les Pontifes Jean XXIII et Paul VI, et aussi ma disponibilité personnelle à le faire fructifier avec l'aide de Dieu.

Par ces deux noms et ces deux pontificats, je me rat-

tache à toute la tradition du Siègle apostolique, avec mes prédécesseurs du XXe siècle et des siècles antérieurs, me reliant toujours plus, à travers les âges et jusqu'aux temps les plus lointains, à cette dimension de la mission et du ministère qui confère au Siègle de Pierre une place tout à fait particulière dans l'Église. Jean XXIII et Paul VI constituent une étape à laquelle je désire me référer directement comme à un seuil à partir duquel je veux, en compagnie de Jean Paul Ier pour ainsi dire, continuer à marcher vers l'avenir, me laissant guider, avec une confiance sans borne, par l'obéissance à l'Esprit que le Christ a promis et envoyé à son Église. Il disait en effet aux Apôtres, la veille de sa Passion : « Il vaut mieux pour vous que je parte ; car si je ne pars pas, le Paraclet ne viendra pas à vous ; mais si je pars, je vous l'enverrai » (5). « Quand viendra le Paraclet, que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui provient du Père, il me rendra témoignage. Et vous aussi, vous témoignerez, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement » (6). « Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité tout entière ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais tout ce qu'il entendra, il le dira, et il vous annoncera les choses à venir » (7).

### 3. Confiance en l'Esprit de Vérité et d'Amour

Avec une pleine confiance en l'Esprit de Vérité, j'entre donc dans le riche héritage des récents pontificats. Cet héritage est fortement enraciné dans la conscience de l'Église, d'une manière tout à fait nouvelle et inconnue jusqu'à maintenant, grâce au Concile Vatican II, convoqué et commencé par Jean XXIII puis conclu d'une manière heureuse et mis en pratique avec persévérance par Paul VI, dont j'ai pu observer de près l'activité. J'ai toujours admiré sa profonde sagesse et son courage, comme aussi sa constance et sa patience au cours de la difficile période postconciliaire de son pontificat. Comme timonier de l'Église, barque de Pierre, il savait conserver un calme et un équilibre providentiels jusque dans les moments les plus critiques, alors que l'Église semblait secouée de l'intérieur, et il gardait toujours une espérance inébranlable en sa cohésion. Car ce que l'Esprit a dit à l'Église en notre temps par le récent Concile, ce que, dans cette Église, il dit à toutes les Églises (8) ne peut – malgré les inquiétudes momentanées – servir à rien d'autre qu'à une cohésion encore plus mûrie de l'ensemble du Peuple de Dieu, conscient de sa mission de salut.

De cette conscience contemporaine de l'Église, Paul VI fit le premier thème de son encyclique fondamentale, qui commence par les mots *Ecclesiam suam* : qu'il me soit permis de me référer avant tout à cette encyclique et de me relier à elle dans ce premier document, pour ainsi dire inaugural, du présent pontificat. A la lumière et avec le soutien de l'Esprit Saint, l'Église a une conscience toujours plus approfondie de

son mystère divin, de sa mission humaine, et même de ses faiblesses humaines : c'est cette conscience qui est et doit rester la première source de l'amour de cette Église, de même que l'amour, à son tour, contribue à consolider et à approfondir cette conscience. Paul VI nous a laissé le témoignage d'un sens extrêmement aigu de l'Église. A travers les multiples composantes, souvent tourmentées, de son pontificat, il nous a enseigné un amour intrépide envers l'Église, qui est, comme le dit le Concile, « le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (9).

### 4. Référence à la première Encyclique de Paul VI

Pour cette raison même, la conscience de l'Église doit aller de pair avec une ouverture universelle, afin que tous puissent trouver en elle « l'insondable richesse du Christ » (10) dont parle l'Apôtre des nations. Cette ouverture, jointe d'une manière organique à la conscience de sa propre nature, à la certitude de sa vérité au sujet de laquelle le Christ disait : « La parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé » (11), détermine le dynamisme apostolique, c'est-à-dire missionnaire, de l'Église, qui professe et proclame intégralement toute la vérité transmise par le Christ. Elle doit en même temps établir le « dialogue » que Paul VI, dans son encyclique *Ecclesiam suam* appelait le « dialogue du salut », en marquant avec précision chacun des cercles à l'intérieur desquels il devrait être mené (12). En me référant aujourd'hui à ce document qui fixait le programme du pontificat de Paul VI, je ne cesse de remercier Dieu, car ce grand prédécesseur, qui est en même temps un vrai père pour moi, a su – malgré les diverses faiblesses internes qui ont affecté l'Église dans la période postconciliaire – manifester *ad extra*, au dehors, le visage authentique de cette dernière. Ainsi une grande partie de la famille humaine, dans les différents milieux de son existence complexe, est devenue, à mon avis, plus consciente d'avoir absolument besoin de l'Église du Christ, de sa mission et de son service. Cette prise de conscience s'est parfois montrée plus forte que les divers comportements critiqués qui attaquaient *ab intra*, de l'intérieur, l'Église, ses institutions et ses structures, les membres de l'Église et leur activité. Cette critique croissante a eu évidemment des causes diverses, et nous sommes certains d'autre part qu'il ne lui a pas toujours manqué un authentique amour pour l'Église. Sans aucun doute s'est manifestée en elle, entre autres, la tendance à sortir du prétendu triomphalisme dont on avait souvent discuté pendant le Concile. Mais s'il est vrai que l'Église, selon l'exemple de son Maître qui était « humble de cœur » (13), est fondée elle aussi sur l'humilité, qu'elle a le sens critique vis-à-vis de tout ce qui

constitue son caractère et son activité humaine, qu'elle est toujours très exigeante pour elle-même, la critique, de son côté, doit avoir de justes limites. Autrement, elle cesse d'être constructive, elle ne révèle pas la vérité, l'amour et la gratitude pour la grâce dont nous devenons principalement et pleinement participants dans l'Église et par l'Église. En outre, l'esprit critique n'exprime pas l'attitude de service, mais plutôt la volonté de diriger l'opinion d'autrui selon sa propre opinion, parfois proclamée d'une façon trop inconsidérée.

Nous devons de la reconnaissance à Paul VI car, tout en respectant chaque parcelle de vérité contenue dans les diverses opinions humaines, il a conservé en même temps le providentiel équilibre du timonier du navire (14). L'Église qui m'a été confiée presque immédiatement après lui – à travers Jean-Paul Ier – n'est certainement pas exempte de difficultés et de tensions internes. Mais en même temps elle est intérieurement mieux prémunie contre les excès de l'autocritique : on pourrait dire qu'elle est plus critique en face des diverses critiques inconsidérées, plus résistante devant les différents « nouveautés », plus mûre dans l'esprit de discernement, plus apte à tirer de son trésor éternel « du neuf et du vieux » (15), plus centrée sur son propre mystère et, grâce à tout cela, plus disponible pour la mission de salut de tous : Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (16).

### 5. Collégialité et apostolat

L'Église d'aujourd'hui est, contre toute apparence, plus unie dans la communion de service et dans la conscience de l'apostolat. Cette union découle du principe de collégialité, rappelé par le Concile Vatican II, dont le Christ lui-même a doté le Collège apostolique des Douze avec Pierre comme chef, et qu'il renouvelle continuellement pour le Collège des Évêques ; celui-ci croît sans cesse sur toute la terre, en restant uni au Successeur de Pierre et sous sa conduite. Le Concile ne s'est pas contenté de rappeler ce principe de collégialité des Évêques ; il lui a donné une très grande vitalité, notamment en souhaitant l'institution d'un organisme permanent, que Paul VI a établi en instaurant le Synode des Évêques dont l'activité a donné une nouvelle dimension à son pontificat et s'est même reflétée clairement dès les premiers jours sur le pontificat de Jean-Paul Ier et sur celui de son indigne Successeur.

Le principe de collégialité s'est montré particulièrement actuel dans la difficile période postconciliaire, lorsque la position commune et unanime du Collège des Évêques – qui a manifesté surtout à travers le Synode son union avec le Successeur de Pierre – contribuait à dissiper les doutes et indiquait également le juste chemin du renouveau de l'Église, dans

sa dimension universelle. C'est du Synode, en effet, qu'a jailli, entre autres, l'impulsion essentielle vers l'évangélisation ; et elle a trouvé son expression dans l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (17), accueillie avec tant de joie comme programme de renouveau de caractère à la fois apostolique et pastoral. La même ligne a été suivie également dans les travaux de la dernière session ordinaire du Synode des Évêques, qui a eu lieu environ un an avant la disparition du Souverain Pontife Paul VI et fut consacrée, on le sait, à la catéchèse. Le résultats de ces travaux doivent encore faire l'objet d'une synthèse et d'une formulation de la part du Siège apostolique.

Puisque nous traitons du développement évident des formes sous lesquelles se manifeste la collégialité épiscopale, il faut au moins rappeler le processus de consolidation des Conférences épiscopales nationales dans toute l'Église, et d'autres structures collégiales de caractère international ou continental. En référence à la tradition séculaire de l'Église, il convient de souligner l'activité des divers synodes locaux. L'idée du Concile, mise en œuvre de façon cohérente par Paul VI, était en effet que les structures de ce genre, expérimentées depuis des siècles par l'Église, et aussi les autres formes de la collaboration collégiale des Évêques, par exemple la province ecclésiastique, sans parler de chaque diocèse particulier, exercent leur activité avec la pleine conscience de leur identité et en même temps de leur originalité dans l'unité universelle de l'Église. Le même esprit de collaboration et de co-responsabilité est en train de se diffuser aussi parmi les prêtres, comme en témoignent les nombreux conseils presbytéraux qui ont vu le jour après le Concile. Cet esprit s'est étendu également aux laïcs, suscitant non seulement la confirmation des organisations d'apostolat des laïcs qui existaient déjà, mais aussi la création de nouveaux organismes ayant souvent un aspect différent et un dynamisme exceptionnel. En outre, les laïcs, conscients de leur responsabilité ecclésiale, se sont engagés volontiers dans la collaboration avec les Pasteurs, avec les représentants des Instituts de vie consacrée, dans le cadre des synodes diocésains ou des conseils pastoraux des paroisses et des diocèses.

Il me faut avoir tout cela à l'esprit au début de mon pontificat, pour remercier Dieu, exprimer de vifs encouragements à tous mes Frères et Sœurs, et aussi rappeler avec une vive gratitude l'œuvre du Concile Vatican II et de mes grands prédécesseurs qui sont à l'origine de ce nouvel élan de la vie de l'Église, bien plus puissant que les symptômes de doute, d'écroulement, de crise.

### 6. Chemin vers l'union des chrétiens

Et que dire de toutes les initiatives suscitées par la nouvelle orientation œcuménique ? L'inoubliable Pape Jean XXIII, avec une clarté évangélique, posa le pro-

---

blème de l'union des chrétiens comme une simple conséquence de la volonté de Jésus-Christ lui-même, notre Maître, affirmée à maintes reprises, et exprimée d'une manière particulière dans la prière du Cénacle, la veille de sa mort : « Père, ... je prie... afin que tous soient un » (18). Le Concile Vatican II a répondu à cette exigence sous une forme concise par le Décret sur l'œcuménisme. Le Pape Paul VI, s'appuyant sur l'activité du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, fit les premiers pas difficiles sur le chemin de la réalisation de cette unité. Sommes-nous allés assez loin sur ce chemin ? Sans prétendre donner une réponse détaillée, nous pouvons dire que nous avons fait de vrais progrès, et des progrès importants. Et une chose est certaine : nous avons travaillé avec persévérance et cohérence, et avec nous ont cheminé aussi les représentants d'autres Églises et d'autres Communautés chrétiennes ; nous leur en sommes sincèrement obligés. Il est certain par ailleurs que, dans la présente situation historique de la chrétienté et du monde, il n'apparaît pas d'autre possibilité d'accomplir la mission universelle de l'Église en ce qui concerne les problèmes œcuméniques que celle de chercher loyalement, avec persévérance, humilité et aussi courage, les voies du rapprochement et de l'union, comme le Pape Paul VI nous en a donné personnellement l'exemple. Nous devons donc rechercher l'union sans nous décourager devant les difficultés qui peuvent se présenter ou s'accumuler le long de ce chemin ; autrement, nous ne serions pas fidèles à la parole du Christ, nous ne réaliserions pas son testament. Est-il permis de courir ce risque ?

Il y a des personnes qui, se trouvant devant des difficultés, ou jugeant négatifs les résultats des premiers travaux œcuméniques, auraient voulu revenir en arrière. Certains expriment même l'opinion que ces efforts nuisent à la cause de l'Évangile, mènent à une nouvelle rupture de l'Église, provoquent la confusion des idées dans les questions de la foi et de la morale, aboutissent à un indifférentisme spécifique. Il est peut-être bon que les porte-parole de ces opinions expriment leurs craintes, mais, là aussi, il faut maintenir de justes limites. Il est évident que cette nouvelle étape de la vie de l'Église exige de nous une foi particulièrement consciente, approfondie et responsable. La véritable activité œcuménique signifie ouverture, rapprochement, disponibilité au dialogue, recherche commune de la vérité au sens pleinement évangélique et chrétien ; mais elle ne signifie d'aucune manière, ni ne peut signifier, que l'on renonce ou que l'on porte un préjudice quelconque aux trésors de la vérité divine constamment professée et enseignée par l'Église. A tous ceux qui, pour quelque motif que ce soit, voudraient dissuader l'Église de rechercher l'unité universelle des chrétiens, il faut répéter encore une fois : nous est-il permis de ne pas le faire ? Pouvons-nous – malgré toute la faiblesse humaine, toutes les

déficiences accumulées au cours des siècles passés – ne pas avoir confiance en la grâce de Notre-Seigneur, telle qu'elle s'est révélée ces derniers temps par la parole de l'Esprit Saint que nous avons entendue durant le Concile ? Ce faisant, nous nierions la vérité qui nous concerne nous-mêmes et que l'Apôtre a exprimée d'une façon si éloquente : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce à mon égard n'a pas été stérile » (19).

Même si c'est d'une autre manière et avec les différences qui s'imposent, il faut appliquer les réflexions précédentes à l'activité qui tend au rapprochement avec les représentants des religions non chrétiennes et qui s'exprime par le dialogue, les contacts, la prière en commun, la recherche des trésors de la spiritualité humaine, car ceux-ci, nous le savons bien, ne font pas défaut aux membres de ces religions. N'arrive-t-il pas parfois que la fermeté de la croyance des membres des religions non chrétiennes – effet elle aussi de l'Esprit de vérité opérant au-delà des frontières visibles du Corps mystique – devrait faire honte aux chrétiens, si souvent portés à douter des vérités révélées par Dieu et annoncées par l'Église, si enclins à laisser se relâcher les principes de la morale et à ouvrir les portes à une morale permissive ? Il est noble d'être disposé à comprendre chaque homme, à analyser chaque système, à donner raison à ce qui est juste ; mais cela ne signifie nullement perdre la certitude de sa propre foi (20) ou affaiblir les principes de la morale, dont l'absence se fera vite sentir dans la vie de sociétés entières en y provoquant, entre autres, ses déplorables conséquences.

## II LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION

### 7. Dans le mystère du Christ

Les chemins sur lesquels le Concile de notre siècle a engagé l'Église, et que le regretté Pape Paul VI nous a indiqués dans sa première encyclique, resteront pour longtemps ceux que nous devons tous suivre ; mais en même temps, en cette nouvelle étape, nous pouvons à juste titre nous demander : comment, de quelle manière faut-il avancer ? Que faut-il faire pour que ce nouvel Avent de l'Église, lié à la fin, désormais très voisine, du deuxième millénaire, nous rapproche de Celui que la Sainte Écriture appelle : « Père à jamais », *Pater futuri saeculi* ? (21) Telle est la question fondamentale que le nouveau Pontife doit se poser lorsque, en esprit d'obéissance dans la foi, il accepte l'appel que constitue pour lui le commandement du Christ adressé à plusieurs reprises à Pierre : « Pais mes agneaux » (22) ce qui veut dire : Sois le pasteur de mon troupeau ; et ensuite : « ... et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (23).

C'est précisément ici, Frères, Fils et Filles très

chers, que s'impose une réponse fondamentale et essentielle, à savoir : l'unique orientation de notre esprit, l'unique direction de notre intelligence, de notre volonté et de notre cœur est pour nous le Christ, Rédempteur de l'homme, le Christ, Rédempteur du monde. C'est vers Lui que nous voulons tourner notre regard parce que c'est seulement en Lui, le Fils de Dieu, que se trouve le salut, et nous renouvelons la proclamation de Pierre : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle » (24).

A travers la conscience, si bien développée par le Concile, que l'Église a d'elle-même, à tous les niveaux de cette conscience, dans tous les domaines d'activité où l'Église s'exprime, se retrouve et s'affirme, nous devons tendre constamment vers Celui « qui est la tête » (25), Celui « de qui tout provient et pour qui nous sommes » (26), Celui qui est tout à la fois « la voie, la vérité » (27) et « la résurrection et la vie » (28), Celui en qui, en le voyant, nous voyons le Père (29), Celui qui devait s'en aller d'auprès de nous (30) – entendons : par sa mort sur la croix et ensuite par son ascension au ciel – pour que le Consolateur vienne et continue à venir à nous comme Esprit de vérité (31). En Lui sont « tous les trésors de la sagesse et de la science » (32), et l'Église est son Corps (33). L'Église est « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (34) : et c'est Lui qui en est la source ! Lui-même ! Lui, le Rédempteur !

L'Église ne cesse d'écouter ses paroles, elle les relit continuellement, elle reconstitue avec la plus grande dévotion tous les détails de sa vie. Ces paroles sont écoutées aussi par les non chrétiens. La vie du Christ parle en même temps à nombre d'hommes qui ne sont pas encore en mesure de répéter avec Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (35). Lui, le Fils du Dieu vivant, il parle aux hommes en tant qu'Homme aussi : c'est sa vie elle-même qui parle, son humanité, sa fidélité à la vérité, son amour qui s'étend à tous. Sa mort en croix parle, elle aussi, c'est-à-dire la profondeur insondable de sa souffrance et de son abandon. L'Église ne cesse jamais de revivre sa mort sur la croix et sa résurrection qui constituent le contenu de la vie quotidienne de l'Église. C'est en effet sur mandat du Christ lui-même, son Maître, que l'Église célèbre sans cesse l'Eucharistie, trouvant en elle « la source de la vie et de la sainteté » (36), le signe efficace de la grâce et de la réconciliation avec Dieu, le gage de la vie éternelle. L'Église vit son mystère, elle y puise sans jamais se lasser, et elle recherche continuellement tous les moyens pour rendre ce mystère de son Maître et Seigneur proche du genre humain, des peuples, des nations, des générations qui se succèdent, de chaque homme en particulier, comme si elle répétait toujours à l'exemple de l'Apôtre : « Je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié » (37). L'Église

demeure dans la sphère du mystère de la Rédemption, qui est justement devenu le principe fondamental de sa vie et de sa mission.

## 8. Rédemption : création renouvelée

Le Rédempteur du monde ! En Lui s'est révélée, d'une manière nouvelle et plus admirable, la vérité fondamentale sur la création que le livre de la Genèse atteste quand il répète à plusieurs reprises : « Dieu vit que cela était bon » (38). Le bien prend sa source dans la sagesse et dans l'amour. En Jésus-Christ, le monde visible, créé par Dieu pour l'homme (39) – ce monde qui, lorsque le péché y est entré, a été soumis à la caducité (40) –, retrouve de nouveau son lien originaire avec la source divine de la sagesse et de l'amour. En effet, « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique » (41). De même que dans l'homme-Adam ce lien avait été brisé, dans l'Homme-Christ il a été de nouveau renoué (42). Peut-être ne sommes-nous pas convaincus, nous, hommes du vingtième siècle, par les paroles de l'Apôtre des nations, prononcées avec une éloquence entraînante, sur « la création (qui) gémit dans les douleurs de l'enfantement jusqu'à maintenant » (43) et qui « attend avec impatience la révélation des fils de Dieu » (44), sur la création qui « a été soumise à la caducité » ? Le progrès immense, jusqu'ici inconnu, qui s'est manifesté particulièrement au cours de notre siècle, dans le domaine de la mainmise de l'homme sur le monde, ne révèle-t-il pas lui-même, et à un degré jamais connu, cette soumission multiforme « à la caducité » ? Il suffit de rappeler ici quelques faits, tels que la menace de la pollution de l'environnement naturel dans les lieux d'industrialisation rapide, ou les conflits armés qui éclatent et se répètent continuellement, ou encore la perspective de l'autodestruction par l'usage des armes atomiques à l'hydrogène, aux neutrons et d'autres semblables, le manque de respect pour les enfants dans le sein de leur mère. Le monde de l'époque nouvelle, le monde des vols cosmiques, le monde des conquêtes scientifiques et techniques jamais atteintes jusqu'ici n'est-il pas en même temps le monde qui « gémit dans les douleurs de l'enfantement » (45) et qui « attend avec impatience la révélation des fils de Dieu » (46) ?

Le Concile Vatican II, dans son analyse pénétrante du « monde contemporain », a atteint ce point qui est le plus important du monde visible, à savoir l'homme, en descendant, comme le Christ, au plus profond des consciences humaines, en parvenant jusqu'au mystère intérieur de l'homme qui s'exprime, dans le langage biblique et même non biblique, par le mot « cœur ». Le Christ, Rédempteur du monde, est celui qui a pénétré, d'une manière unique et absolument singulière, dans le mystère de l'homme, et qui est entré dans son « cœur ». C'est donc à juste titre que le Concile Vatican II enseigne ceci : « En réalité, le mystère de

---

l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné. Adam, en effet, le premier homme, était la figure de celui qui devait venir (cf. Rm 5, 14), le Christ Seigneur. Nouvel Adam, le Christ, dans la révélation même du mystère du Père et de son amour, manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation ». Et encore : « "Image du Dieu invisible" (Col 1, 15) il est l'Homme parfait qui a restauré dans la descendance d'Adam la ressemblance divine, altérée dès le premier péché. Parce qu'en lui la nature humaine a été assumée, non absorbée, par le fait même cette nature a été élevée en nous aussi à une dignité sans égale. Car, par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme. Il a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme. Né de la Vierge Marie, il est vraiment devenu l'un de nous, en tout semblable à nous, hormis le péché » (47). Il est le Rédempteur de l'homme !

### 9. Dimension divine du mystère de la Rédemption

En réfléchissant de nouveau sur ce texte admirable du Magistère conciliaire, nous n'oublions pas, même un instant, que Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, est devenu notre réconciliation avec le Père (48). C'est Lui, et Lui seulement, qui a correspondu pleinement à l'amour éternel du Père, à cette paternité que Dieu a exprimée dès le commencement en créant le monde, en donnant à l'homme toute la richesse de la création, en le faisant « à peine moindre que les anges » (49) en tant que créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu » (50). Le Christ a également correspondu pleinement à cette paternité de Dieu et à cet amour, alors que l'homme a rejeté cet amour en rompant la première Alliance (51) et toutes celles que Dieu par la suite a souvent offertes aux hommes (52). La Rédemption du monde – ce mystère redoutable de l'amour, dans lequel la création est renouvelée (53) – est, dans ses racines les plus profondes, la plénitude de la justice dans un Cœur humain, dans le Cœur du Fils premier-né, afin qu'elle puisse devenir la justice des cœurs de beaucoup d'hommes, qui, dans ce Fils premier-né, ont été prédestinés de toute éternité à devenir fils de Dieu (54) et appelés à la grâce, appelés à l'amour. La croix du Calvaire, sur laquelle Jésus-Christ – Homme, fils de la Vierge Marie, fils putatif de Joseph de Nazareth – « quitte » ce monde, est en même temps une manifestation nouvelle de la paternité éternelle de Dieu, lequel, dans le Christ, se fait de nouveau proche de l'humanité, de tout homme, en lui donnant « l'esprit de Vérité » (55) trois fois saint.

Cette révélation du Père et cette effusion de l'Esprit Saint, qui marquent d'un sceau indélébile le mystère de la Rédemption, font comprendre le sens de la croix et de

la mort du Christ. Le Dieu de la création se révèle comme le Dieu de la Rédemption, Dieu « fidèle à lui-même » (56), fidèle à son amour envers l'homme et envers le monde, tel qu'il s'est déjà révélé au jour de la création. Et son amour est un amour qui ne recule devant rien de ce qu'exige sa justice. C'est pourquoi le Fils « qui n'avait pas connu le péché, Dieu l'a fait péché pour nous » (57). S'il « a fait péché » celui qui était absolument sans péché, il l'a fait pour révéler l'amour qui est toujours plus grand que toutes les créatures, l'amour qu'il est Lui-même, « car Dieu est amour » (58). Et surtout, l'amour est plus grand que le péché, que la faiblesse, que la caducité de la créature (59), plus fort que la mort ; c'est un amour toujours prêt à relever et à pardonner, toujours prêt à aller à la rencontre du fils prodigue (60), toujours à la recherche de « la révélation des fils de Dieu » (61), qui sont appelés à la gloire (62). Cette révélation de l'amour est aussi définie comme la miséricorde (63), et cette révélation de l'amour et de la miséricorde a dans l'histoire de l'homme un visage et un nom : elle s'appelle Jésus-Christ.

### 10. Dimension humaine du mystère de la rédemption

L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. C'est pourquoi, comme on l'a déjà dit, le Christ Rédempteur révèle pleinement l'homme à lui-même. Telle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dimension humaine du mystère de la Rédemption. Dans cette dimension, l'homme retrouve la grandeur, la dignité et la valeur propre de son humanité. Dans le mystère de la Rédemption, l'homme se trouve de nouveau « confirmé » et il est en quelque sorte créé de nouveau. Il est créé de nouveau ! « Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus ni homme ni femme, car vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (64). L'homme qui veut se comprendre lui-même jusqu'au fond ne doit pas se contenter pour son être propre de critères et de mesures qui seraient immédiats, partiels, souvent superficiels et même seulement apparents ; mais il doit, avec ses inquiétudes, ses incertitudes et même avec sa faiblesse et son péché, avec sa vie et sa mort, s'approcher du Christ. Il doit, pour ainsi dire, entrer dans le Christ avec tout son être, il doit « s'approprier » et assimiler toute la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption pour se retrouver soi-même. S'il laisse ce processus se réaliser profondément en lui, il produit alors des fruits non seulement d'adoration envers Dieu, mais aussi de profond émerveillement pour soi-même. Quelle valeur doit avoir l'homme aux yeux du Créateur s'il « a mérité d'avoir un tel et un si grand

Rédempteur » (65), si « Dieu a donné son Fils » afin que lui, l'homme, « ne se perde pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (66)!

En réalité, cette profonde admiration devant la valeur et la dignité de l'homme s'exprime dans le mot Évangile, qui veut dire Bonne Nouvelle. Elle est liée aussi au christianisme. Cette admiration justifie la mission de l'Église dans le monde, et même, peut-être plus encore, « dans le monde contemporain ». Cette admiration, qui est en même temps persuasion et certitude – et celle-ci, dans ses racines fondamentales, est certitude de la foi, sans cesser de vivifier d'une manière cachée et mystérieuse tous les aspects de l'humanisme authentique –, est étroitement liée au Christ. C'est elle qui détermine aussi la place du Christ et pour ainsi dire son droit de cité dans l'histoire de l'homme et de l'humanité. L'Église, qui ne cesse de contempler l'ensemble du mystère du Christ, sait, avec toute la certitude de la foi, que la Rédemption réalisée au moyen de la croix a définitivement redonné à l'homme sa dignité et le sens de son existence dans le monde, alors qu'il avait en grande partie perdu ce sens à cause du péché. C'est pourquoi la Rédemption s'est accomplie dans le mystère pascal qui conduit, à travers la croix et la mort, à la résurrection.

A toutes les époques, et plus particulièrement à la nôtre, le devoir fondamental de l'Église est de diriger le regard de l'homme, d'orienter la conscience et l'expérience de toute l'humanité vers le mystère du Christ, d'aider tous les hommes à se familiariser avec la profondeur de la Rédemption qui se réalise dans le Christ Jésus. En même temps, on atteint aussi la sphère la plus profonde de l'homme, nous voulons dire la sphère du cœur de l'homme, de sa conscience et de sa vie.

### 11. Le mystère du Christ à la base de la mission de l'Église et du christianisme

Le Concile Vatican II a accompli un travail immense pour former la pleine et universelle conscience de l'Église dont le Pape Paul VI a traité dans sa première encyclique. Cette conscience – ou plutôt cette auto-conscience de l'Église – se forme dans le « dialogue » qui, avant de devenir colloque, doit tourner notre attention vers « l'autre », vers celui avec lequel nous voulons parler. Le Concile œcuménique a donné une impulsion fondamentale pour former l'auto-conscience de l'Église en nous présentant, d'une manière adéquate et compétente, la vision de l'ensemble du monde comme étant celle d'une « carte » de diverses religions. Il a montré en outre comment, sur cette carte des religions du monde, se superpose par couches – chose inconnue auparavant et caractéristique de notre temps – le phénomène de l'athéisme dans ses formes variées, à commencer par l'athéisme programmé, organisé et structuré en un système politique.

Quant à la religion, il s'agit avant tout de la religion comme phénomène universel, qui fait partie de l'histoire humaine depuis son commencement ; puis des diverses religions non chrétiennes et enfin du christianisme lui-même. Le document conciliaire consacré aux religions non chrétiennes est, en particulier, plein d'une profonde estime pour les grandes valeurs spirituelles, bien plus, pour le primat de ce qui est spirituel et qui, dans la vie de l'humanité, trouve son expression dans la religion, puis dans la moralité qui se reflète dans toute la culture. A juste titre, les Pères de l'Église voyaient dans les diverses religions comme autant de reflets d'une unique vérité, comme des « semences du Verbe » (67) témoignant que l'aspiration la plus profonde de l'esprit humain est tournée, malgré la diversité des chemins, vers une direction unique, en s'exprimant dans la recherche de Dieu et, en même temps, par l'intermédiaire de la tension vers Dieu, dans la recherche de la dimension totale de l'humanité, c'est-à-dire du sens plénier de la vie humaine. Le Concile a eu une attention particulière pour la religion judaïque, en rappelant l'important patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs, et il a exprimé son estime pour les croyants de l'Islam dont la foi se réfère aussi à Abraham (68).

Grâce à l'ouverture faite par le Concile Vatican II, l'Église et tous les chrétiens ont pu parvenir à une conscience plus complète du mystère du Christ, « mystère caché depuis les siècles » (69) en Dieu, pour être révélé dans le temps – dans l'Homme Jésus-Christ – et pour se révéler continuellement, en tout temps. Dans le Christ et par le Christ, Dieu s'est révélé pleinement à l'humanité et s'est définitivement rendu proche d'elle ; en même temps, dans le Christ et par le Christ, l'homme a acquis une pleine conscience de sa dignité, de son élévation, de la valeur transcendante de l'humanité elle-même, du sens de son existence.

Il faut donc que nous tous, disciples du Christ, nous nous rencontrions et nous unissions autour de Lui. Cette union, dans les divers domaines de la vie, de la tradition, des structures et des disciplines de chaque Église et Communauté ecclésiale, ne peut se réaliser sans un travail sérieux tendant à la connaissance réciproque et à la suppression des obstacles qui se trouvent sur la voie de l'unité parfaite. Cependant, nous pouvons et nous devons d'ores et déjà parvenir à notre unité et la manifester : en annonçant le mystère du Christ, en montrant la dimension à la fois divine et humaine de la Rédemption, en luttant avec une persévérance inlassable pour cette dignité que chaque homme a atteinte et peut atteindre continuellement dans le Christ et qui est la dignité de la grâce de l'adoption divine et en même temps la dignité de la vérité intérieure de l'humanité ; si cette dignité a pris un relief aussi fondamental dans la conscience commune du monde contemporain, elle est encore plus évidente

---

pour nous à la lumière de cette réalité qu'est le Christ Jésus lui-même.

Jésus-Christ est le principe stable et le centre permanent de la mission que Dieu lui-même a confiée à l'homme. Nous devons tous participer à cette mission, nous devons concentrer sur elle toutes nos forces, car elle est plus que jamais nécessaire à l'humanité d'aujourd'hui.

Et si cette mission semble rencontrer à notre époque des oppositions plus grandes qu'en n'importe quel autre temps, cela montre qu'elle est encore plus nécessaire actuellement et – malgré les oppositions – plus attendue que jamais. Nous touchons indirectement ici le mystère de l'économie divine qui a uni le salut et la grâce à la croix. Ce n'est pas en vain que le Christ a dit : « Le royaume des cieux souffre violence et les violents s'en emparent » (70) ; et aussi : « Les fils de ce monde [...] sont plus habiles que les fils de lumière » (71). Nous acceptons volontiers ce reproche, pour ressembler à ces « violents pour Dieu » que nous avons vus tant de fois dans l'histoire de l'Église et que nous voyons encore aujourd'hui, pour nous unir consciemment dans la grande mission qui consiste à révéler le Christ au monde, à aider chaque homme à se retrouver lui-même en Lui, à aider les générations contemporaines de nos frères et sœurs, les peuples, les nations, les États, l'humanité, les pays non encore développés et les pays de l'opulence, en un mot aider tous les hommes à connaître « l'insondable richesse du Christ » (72), parce qu'elle est destinée à tout homme et constitue le bien de chacun.

## 12. Mission de l'Église et liberté de l'homme

Dans cette union au plan de la mission, dont décide essentiellement le Christ lui-même, tous les chrétiens doivent découvrir ce qui les unit déjà, avant même que ne se réalise leur pleine communion. C'est là l'union apostolique et missionnaire, missionnaire et apostolique. Grâce à cette union, nous pouvons nous approcher ensemble du magnifique patrimoine de l'esprit humain, qui s'est manifesté dans toutes les religions, comme le dit la déclaration *Nostra aetate* du Concile Vatican II (73). Grâce à elle, nous abordons en même temps toutes les cultures, toutes les idéologies, tous les hommes de bonne volonté. Nous faisons cette approche avec l'estime, le respect et le discernement qui, depuis le temps des Apôtres, ont marqué l'attitude missionnaire et du missionnaire. Il suffit de rappeler saint Paul et, par exemple, son discours devant l'Aréopage d'Athènes (74). L'attitude missionnaire commence toujours par un sentiment de profonde estime face à « ce qu'il y a en tout homme » (75), pour ce que lui-même, au fond de son esprit, a élaboré au sujet des problèmes les plus profonds et les plus importants ; il s'agit du respect pour tout ce que l'Esprit, qui « souffle où il veut » (76), a opéré en

lui. La mission n'est jamais une destruction, mais elle est une reprise à son compte des valeurs et une nouvelle construction, même si dans la pratique on n'a pas toujours correspondu pleinement à un idéal aussi élevé. Quant à la conversion, qui doit prendre racine dans la mission, nous savons bien qu'elle est l'œuvre de la grâce, dans laquelle l'homme doit se retrouver pleinement lui-même.

C'est pourquoi l'Église de notre temps accorde une grande importance à tout ce que le Concile Vatican II a exposé dans la déclaration sur la liberté religieuse, aussi bien dans la première partie du document que dans la seconde (77). Nous sentons profondément le caractère engageant de la vérité que Dieu nous a révélée. Nous éprouvons en particulier un sens très vif de responsabilité envers cette vérité. L'Église, par institution du Christ, en est gardienne et maîtresse, étant précisément dotée d'une assistance particulière de l'Esprit Saint, afin de pouvoir conserver fidèlement cette vérité et l'enseigner dans toute son intégrité (78). En accomplissant cette mission, regardons le Christ lui-même, lui qui est le premier évangéliste (79), et regardons aussi ses Apôtres, Martyrs et Confesseurs. La déclaration sur la liberté religieuse nous manifeste de manière convaincante que, en annonçant la vérité qui ne provient pas des hommes, mais de Dieu (« ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé » (80), c'est-à-dire du Père), tout en agissant avec toute la force de leur esprit, le Christ, et ensuite ses Apôtres, conservent une profonde estime pour l'homme, pour son intelligence, sa volonté, sa conscience et sa liberté (81). De cette façon, la dignité de la personne humaine en vient à faire partie elle-même de cette annonce, même sans recourir aux paroles, par le simple comportement à son égard. Cette attitude semble correspondre aux besoins particuliers de notre temps. Ce n'est pas dans tout ce que les divers systèmes et même les individus considèrent et propagent comme liberté, que réside la vraie liberté de l'homme ; c'est dire que l'Église, en vertu de sa mission divine, devient d'autant plus gardienne de cette liberté, qui est condition et fondement de la véritable dignité de la personne humaine.

Jésus-Christ va à la rencontre de l'homme de toute époque, y compris de la nôtre, avec les mêmes paroles : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres » (82). Ces paroles contiennent une exigence fondamentale et en même temps un avertissement : l'exigence d'honnêteté vis-à-vis de la vérité comme condition d'une authentique liberté ; et aussi l'avertissement d'éviter toute liberté apparente, toute liberté superficielle et unilatérale, toute liberté qui n'irait pas jusqu'au fond de la vérité sur l'homme et sur le monde. Aujourd'hui encore, après deux mille ans, le Christ nous apparaît comme Celui qui apporte à l'homme la liberté fondée sur la vérité, comme Celui qui libère l'homme de ce qui limite, diminue et pour

ainsi dire détruit cette liberté jusqu'aux racines mêmes, dans l'esprit de l'homme, dans son cœur, dans sa conscience. Quelle preuve admirable de tout cela ont donnée et ne cessent de donner ceux qui, par le Christ et dans le Christ, sont parvenus à la vraie liberté et en ont fourni le témoignage, même dans des conditions de contrainte extérieure !

Et lorsque Jésus-Christ lui-même comparut comme prisonnier devant le tribunal de Pilate et fut interrogé par celui-ci sur l'accusation que les représentants du Sanhédrin portaient contre lui, ne répondit-il pas : « Je ne suis né et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité » (83) ? Par ces paroles prononcées devant le juge à un moment décisif, il confirmait pour ainsi dire une nouvelle fois ce qu'il avait dit précédemment : « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres ». Tout au long des siècles et des générations, à commencer par le temps des Apôtres, n'est-ce pas Jésus-Christ lui-même qui a comparu tant de fois aux côtés d'hommes jugés à cause de la vérité, et qui est allé à la mort avec des hommes condamnés à cause de la vérité ? Est-ce qu'il cesserait d'être toujours le porte-parole et l'avocat de l'homme qui vit « en esprit et vérité » (84) ? Non, il ne cesse pas de l'être devant le Père, et pas davantage face à l'histoire de l'homme. L'Église, à son tour, malgré toutes les faiblesses qui font partie de son histoire humaine, ne cesse de suivre Celui qui a dit : « L'heure vient – et nous y sommes – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité, car ce sont là les adorateurs tels que les veut le Père. Dieu est esprit, et ceux qui adorent, c'est en esprit et vérité qu'ils doivent adorer » (85).

### III L'HOMME RACHETÉ ET SA SITUATION DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

#### 13. Le Christ s'est uni à chaque homme

Lorsque, à travers l'expérience de la famille humaine qui augmente continuellement à un rythme accéléré, nous pénétrons le mystère de Jésus-Christ, nous comprenons avec plus de clarté que, au centre de toutes les routes par lesquelles l'Église de notre temps doit poursuivre sa marche, conformément aux sages orientations de Paul VI (86), il y a une route unique : la route expérimentée depuis des siècles et qui est en même temps la route de l'avenir. Le Christ Seigneur a indiqué cette route surtout lorsque, pour reprendre les termes du Concile, « par l'Incarnation le Fils de Dieu s'est uni d'une certaine manière à tout homme » (87). L'Église reconnaît donc son devoir fondamental en agissant de telle sorte que cette union puisse continuellement s'actualiser et se renouveler. L'Église désire servir cet objectif unique : que tout

homme puisse retrouver le Christ, afin que le Christ puisse parcourir la route de l'existence, en compagnie de chacun, avec la puissance de la vérité sur l'homme et sur le monde contenue dans le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, avec la puissance de l'amour qui en rayonne. Sur la toile de fond des développements toujours croissants au cours de l'histoire, qui semblent se multiplier de façon particulière à notre époque dans le cercle de divers systèmes, conceptions idéologiques du monde et régimes, Jésus-Christ devient, d'une certaine manière, nouvellement présent, malgré l'apparence de toutes ses absences, malgré toutes les limitations de la présence et de l'activité institutionnelle de l'Église. Jésus-Christ devient présent avec la puissance de la vérité et avec l'amour qui se sont exprimés en lui avec une plénitude unique et impossible à répéter, bien que sa vie terrestre ait été brève, et plus brève encore son activité publique.

Jésus-Christ est la route principale de l'Église. Lui-même est notre route vers « la maison du Père » (88), et il est aussi la route pour tout homme. Sur cette route qui conduit du Christ à l'homme, sur cette route où le Christ s'unit à chaque homme, l'Église ne peut être arrêtée par personne. Le bien temporel et le bien éternel de l'homme l'exigent. L'Église, par respect du Christ et en raison de ce mystère qui constitue la vie de l'Église elle-même, ne peut demeurer insensible à tout ce qui sert au vrai bien de l'homme, comme elle ne peut demeurer indifférente à ce qui le menace. Le Concile Vatican II, en divers passages de ses documents, a exprimé cette sollicitude fondamentale de l'Église, afin que la vie en ce monde soit « plus conforme à l'éminente dignité de l'homme » (89) à tous points de vue, pour la rendre « toujours plus humaine » (90). Cette sollicitude est celle du Christ lui-même, le bon Pasteur de tous les hommes. Au nom de cette sollicitude, comme nous le lisons dans la constitution pastorale du Concile, « l'Église qui, en raison de sa charge et de sa compétence, ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique, est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine » (91).

Il s'agit donc ici de l'homme dans toute sa vérité, dans sa pleine dimension. Il ne s'agit pas de l'homme « abstrait », mais réel, de l'homme « concret », « historique ». Il s'agit de chaque homme, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère. Tout homme vient au monde en étant conçu dans le sein de sa mère et en naissant de sa mère, et c'est précisément à cause du mystère de la Rédemption qu'il est confié à la sollicitude de l'Église. Cette sollicitude s'étend à l'homme tout entier et est centrée sur lui d'une manière toute particulière. L'objet de cette profonde attention est l'homme dans sa réalité humaine unique et impossible à répéter,

---

dans laquelle demeure intacte l'image et la ressemblance avec Dieu lui-même (92). C'est ce qu'indique précisément le Concile lorsque, en parlant de cette ressemblance, il rappelle que « l'homme est la seule créature sur terre que Dieu ait voulue pour elle-même » (93). L'homme, tel qu'il est « voulu » par Dieu, « choisi » par Lui de toute éternité, appelé, destiné à la grâce et à la gloire : voilà ce qu'est « tout » homme, l'homme « le plus concret », « le plus réel » ; c'est cela, l'homme dans toute la plénitude du mystère dont il est devenu participant en Jésus-Christ et dont devient participant chacun des quatre milliards d'hommes vivant sur notre planète, dès l'instant de sa conception près du cœur de sa mère.

#### **14. Toutes les routes de l'Église conduisent à l'homme**

L'Église ne peut abandonner l'homme, dont le « destin », c'est-à-dire le choix, l'appel, la naissance et la mort, le salut ou la perte, sont liés d'une manière si étroite et indissoluble au Christ. Et il s'agit bien de chaque homme vivant sur cette planète, sur cette terre que le Créateur a donnée au premier homme, en disant à l'homme et à la femme : « Soumettez-la et dominez-la » (94). Il s'agit de tout homme, dans toute la réalité absolument unique de son être et de son action, de son intelligence et de sa volonté, de sa conscience et de son cœur. L'homme, dans sa réalité singulière (parce qu'il est une « personne »), a une histoire personnelle de sa vie, et surtout une histoire personnelle de son âme. L'homme, conformément à l'ouverture intérieure de son esprit et aussi aux besoins si nombreux et si divers de son corps, de son existence temporelle, écrit cette histoire personnelle à travers quantité de liens, de contacts, de situations, de structures sociales, qui l'unissent aux autres hommes ; et cela, il le fait depuis le premier moment de son existence sur la terre, depuis l'instant de sa conception et de sa naissance. L'homme, dans la pleine vérité de son existence, de son être personnel et en même temps de son être communautaire et social – dans le cercle de sa famille, à l'intérieur de sociétés et de contextes très divers, dans le cadre de sa nation ou de son peuple (et peut-être plus encore de son clan ou de sa tribu), même dans le cadre de toute l'humanité –, cet homme est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission : il est la première route et la route fondamentale de l'Église, route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.

C'est cet homme-là, dans toute la vérité de sa vie, dans sa conscience, dans sa continuelle inclination au péché et en même temps dans sa continuelle aspiration à la vérité, au bien, au beau, à la justice, à l'amour, c'est bien cet homme-là que le Concile Vatican II avait

devant les yeux lorsque, décrivant sa situation dans le monde contemporain, il allait toujours des éléments extérieurs de cette situation à la vérité immanente de l'humanité : « C'est en l'homme lui-même que de nombreux éléments se combattent. D'une part, comme créature, il fait l'expérience de ses multiples limites ; d'autre part, il se sent illimité dans ses désirs et appelé à une vie supérieure. Sollicité de tant de façons, il est sans cesse contraint de choisir et de renoncer. Pire : faible et pécheur, il accomplit souvent ce qu'il ne veut pas et n'accomplit point ce qu'il voudrait. En somme, c'est en lui-même qu'il souffre division, et c'est de là que naissent au sein de la société tant et de si grandes discordes » (95).

Cet homme est la route de l'Église, route qui se déploie, d'une certaine façon, à la base de toutes les routes que l'Église doit emprunter, parce que l'homme – tout homme sans aucune exception – a été racheté par le Christ, parce que le Christ est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans aucune exception, même si ce dernier n'en est pas conscient : « Le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme » – à tout homme et à tous les hommes – «... lumière et forces pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation » (96).

Cet homme étant donc la route de l'Église, route de sa vie et de son expérience quotidiennes, de sa mission et de son labeur, l'Église de notre temps doit être, de façon toujours universelle, consciente de la situation de l'homme. Elle doit donc être consciente de ses possibilités, qui se manifestent en prenant toujours une nouvelle orientation ; l'Église doit être en même temps consciente des menaces qui se présentent à l'homme. Elle doit être consciente pareillement de tout ce qui semble contraire à l'effort visant à rendre « la vie humaine toujours plus humaine » (97), afin que tout ce qui compose cette vie corresponde à la vraie dignité de l'homme. En un mot, l'Église doit être consciente de tout ce qui est contraire à ce processus.

#### **15. Ce que craint l'homme d'aujourd'hui**

Conservant donc bien vivante dans la mémoire l'image que le Concile Vatican II a tracée de manière si perspicace et si autorisée, nous chercherons encore une fois à adapter ce cadre aux « signes des temps », ainsi qu'aux exigences de la situation qui change continuellement tout en évoluant dans des directions déterminées.

L'homme d'aujourd'hui semble toujours menacé par ce qu'il fabrique, c'est-à-dire par le résultat du travail de ses mains, et plus encore du travail de son intelligence, des tendances de sa volonté. D'une manière trop rapide et souvent imprévisible, les fruits de cette activité multiforme de l'homme ne sont pas seulement et pas tant objet d'« aliénation », c'est-à-dire purement et simplement enlevés à celui qui les a pro-

duits ; mais, partiellement au moins, dans la ligne, même indirecte, de leurs effets, ces fruits se retournent contre l'homme lui-même ; ils sont dirigés ou peuvent être dirigés contre lui. C'est en cela que semble consister le chapitre principal du drame de l'existence humaine aujourd'hui, dans sa dimension la plus large et la plus universelle. L'homme, par conséquent, vit toujours davantage dans la peur. Il craint que ses productions, pas toutes naturellement ni dans leur majeure partie, mais quelques-unes et précisément celles qui contiennent une part spéciale de son génie et de sa créativité, puissent être retournées radicalement contre lui-même ; il craint qu'elles puissent devenir les moyens et les instruments d'une auto-destruction inimaginable, en face de laquelle tous les cataclysmes et toutes les catastrophes connues dans l'histoire semblent pâlir. Une question doit donc surgir : pour quelle raison ce pouvoir donné à l'homme dès le commencement et qui devait lui permettre de dominer la terre (98) se retourne-t-il contre lui-même, provoquant un état bien compréhensible d'inquiétude, de peur consciente ou inconsciente, de menace qui se communique de diverses manières à toute la famille humaine contemporaine et se manifeste sous toutes sortes d'aspects ?

Cet état de menace pour l'homme, venant de ses productions, se manifeste dans des directions différentes et comporte divers degrés d'intensité. Il semble que nous sommes toujours plus conscients du fait que l'exploitation de la terre, de la planète sur laquelle nous vivons, exige une planification rationnelle et honnête. En même temps, cette exploitation à des fins non seulement industrielles mais aussi militaires, un développement de la technique non contrôlé ni organisé au plan universel et d'une manière authentiquement humaniste, comportent souvent une menace pour le milieu naturel de l'homme, aliènent ce dernier dans ses rapports avec la nature et le détournent d'elle. L'homme semble souvent ne percevoir d'autres significations de son milieu naturel que celles de servir à un usage et à une consommation dans l'immédiat. Au contraire, la volonté du Créateur était que l'homme entre en communion avec la nature comme son « maître » et son « gardien » intelligent et noble, et non comme son « exploiteur » et son « destructeur » sans aucun menagement.

Le développement de la technique, et le développement de la civilisation de notre temps marqué par la maîtrise de la technique, exigent un développement proportionnel de la vie morale et de l'éthique. Ce dernier semble malheureusement rester toujours en arrière. Certes ce progrès est merveilleux et il est difficile de ne pas découvrir aussi en lui des signes authentiques de la grandeur de l'homme, dont la créativité se trouve révélée en germes dans les pages du livre de la Genèse, à commencer par la description de sa création (99) ; cependant ce même progrès ne peut

pas ne pas engendrer de multiples inquiétudes. La première inquiétude concerne la question essentielle et fondamentale : ce progrès, dont l'homme est l'auteur et le défenseur, rend-il la vie humaine sur la terre « plus humaine » à tout point de vue ? La rend-il plus « digne de l'homme » ? On ne peut douter que sous un certain nombre d'aspects il en est bien ainsi. Cette interrogation, toutefois, revient obstinément sur ce qui est essentiel : l'homme, comme homme, dans le contexte de ce progrès, devient-il véritablement meilleur, c'est-à-dire plus mûr spirituellement, plus conscient de la dignité de son humanité, plus responsable, plus ouvert aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles, plus disposé à donner et à apporter son aide à tous ?

C'est la question que les chrétiens doivent se poser, précisément parce que Jésus-Christ les a universellement sensibilisés au problème de l'homme. C'est aussi la même question que tous les hommes doivent se poser, spécialement ceux qui appartiennent aux milieux sociaux qui se consacrent activement au développement et au progrès en notre temps. En observant ces processus et en y participant, nous ne pouvons pas nous laisser prendre par l'euphorie, et pas davantage nous laisser transporter par un enthousiasme unilatéral pour nos conquêtes ; mais nous devons tous nous poser, en toute loyauté et en toute objectivité, et avec un grand sens de responsabilité morale, les questions essentielles relatives à la situation de l'homme aujourd'hui et dans l'avenir. Toutes les conquêtes atteintes jusqu'ici, et celles que la technique projette de réaliser à l'avenir, vont-elles de pair avec le progrès moral et spirituel de l'homme ? Dans ce contexte, est-ce que l'homme, en tant qu'homme, se développe et progresse, ou est-ce qu'il régresse et se dégrade dans son humanité ? Est-ce que chez les hommes, « dans le monde de l'homme », qui est en soi un monde de bien et de mal moral, le bien l'emporte sur le mal ? Est-ce que croissent vraiment dans les hommes, entre les hommes, l'amour social, le respect des droits d'autrui – pour tout homme, nation, peuple – ou est-ce que croissent au contraire les égoïsmes aux différents niveaux, les nationalismes exagérés au lieu de l'authentique amour de la patrie, et encore la tendance à dominer les autres au-delà de ses propres droits et mérites légitimes, ainsi que la tendance à exploiter l'ensemble du progrès matériel, technique et productif dans le seul but de dominer les autres ou en faveur de tel ou tel impérialisme ?

Voilà les interrogations essentielles que l'Église ne peut pas ne pas se poser, étant donné que des milliards d'hommes vivant aujourd'hui dans le monde se les posent d'une manière plus ou moins explicite. Le thème du développement et du progrès est sur les lèvres de tous et apparaît sur les colonnes de tous les journaux et publications, dans presque toutes les langues du monde contemporain. N'oublions pas, tou-

---

tefois, que ce thème ne contient pas seulement des affirmations et des certitudes, mais aussi des questions et des inquiétudes angoissantes. Ces dernières ne sont pas moins importantes que les premières. Elles correspondent à la nature de la conscience humaine, et plus encore au besoin fondamental de la sollicitude de l'homme pour l'homme, pour son humanité même, pour l'avenir des hommes sur la terre. L'Église, animée par la foi eschatologique, considère cette sollicitude pour l'homme, pour son humanité, pour l'avenir des hommes sur la terre et donc aussi pour l'orientation de l'ensemble du développement et du progrès, comme un élément essentiel de sa mission, indissolublement lié à celle-ci. Et elle trouve le principe de cette sollicitude en Jésus-Christ lui-même, comme en témoignent les Évangiles. C'est pour cela qu'elle désire accroître continuellement en Lui cette sollicitude, en relisant la situation de l'homme dans le monde d'aujourd'hui à la lumière des signes les plus importants de notre temps.

### 16. Progrès ou menace ?

Si donc notre temps, le temps de notre génération, ce temps qui est proche de la fin du deuxième millénaire de notre ère chrétienne, se manifeste à nos yeux comme un temps de grand progrès, il apparaît aussi comme un temps de menaces de toutes sortes pour l'homme : l'Église doit en parler à tous les hommes de bonne volonté et elle doit toujours dialoguer avec eux à ce sujet. La situation de l'homme dans le monde contemporain semble en effet éloignée des exigences objectives de l'ordre moral, comme des exigences de la justice et, plus encore, de celles de l'amour social. Il ne s'agit ici que de ce qui est exprimé par le premier message adressé à l'homme par le Créateur au moment où il lui confiait la terre, pour qu'il la « soumette » (100). Ce premier message a été confirmé, dans le mystère de la Rédemption, par le Christ Seigneur. Ceci est exprimé par le Concile Vatican II dans les très beaux chapitres de son enseignement sur la « royauté » de l'homme, c'est-à-dire sur sa vocation à participer au service royal – au *munus regale* – du Christ lui-même (101). Le sens fondamental de cette « royauté » et de cette « domination » de l'homme sur le monde visible, qui lui est assignée comme tâche par le Créateur lui-même, consiste dans la priorité de l'éthique sur la technique, dans le primat de la personne sur les choses, dans la supériorité de l'esprit sur la matière.

C'est pour cela qu'il faut suivre attentivement toutes les phases du progrès moderne : il faut, pour ainsi dire, faire de ce point de vue la radiographie de chacune de ses étapes. Il s'agit du développement des personnes et pas seulement de la multiplication des choses dont les personnes peuvent se servir. Il s'agit moins – comme l'a dit un philosophe contemporain et

comme l'a affirmé le Concile – d'« avoir plus » que d'« être plus » (102). En effet, il existe déjà un danger réel et perceptible : tandis que progresse énormément la domination de l'homme sur le monde des choses, l'homme risque de perdre les fils conducteurs de cette domination, de voir son humanité soumise de diverses manières à ce monde et de devenir ainsi lui-même l'objet de manipulations multiformes – pas toujours directement perceptibles – à travers toute l'organisation de la vie communautaire, à travers le système de production, par la pression des moyens de communication sociale. L'homme ne peut renoncer à lui-même ni à la place qui lui est propre dans le monde visible, il ne peut devenir esclave des choses, esclave des systèmes économiques, esclave de la production, esclave de ses propres produits. Une civilisation au profil purement matérialiste condamne l'homme à un tel esclavage, même si, bien sûr, cela arrive parfois à l'encontre des intentions et des principes de ses pionniers. Ce problème se trouve certainement à la base du souci de l'homme qu'ont nos contemporains. Il ne s'agit pas ici de donner seulement une réponse abstraite à la question : qui est l'homme ? Mais il s'agit de tout le dynamisme de la vie et de la civilisation. Il s'agit du sens des diverses initiatives de la vie quotidienne, et en même temps, des points de départ de nombreux programmes de civilisation, programmes politiques, économiques, sociaux, étatiques et beaucoup d'autres.

Si nous osons définir la situation de l'homme dans le monde contemporain comme éloignée des exigences objectives de l'ordre moral, éloignée des exigences de la justice et, plus encore, de l'amour social, c'est parce que cela se voit confirmé par des faits et des exemples bien connus qui ont déjà trouvé plus d'une fois leur écho dans les documents pontificaux, conciliaires, synodaux (103). La situation de l'homme à notre époque n'est certainement pas uniforme ; elle est différenciée de multiples façons. Ces différences ont leurs causes historiques, mais elles ont aussi une forte résonance éthique. On connaît bien en effet le cadre de la civilisation de consommation qui consiste dans un certain excès des biens nécessaires à l'homme, à des sociétés entières – et il s'agit ici des sociétés riches et très développées –, tandis que les autres sociétés, au moins de larges couches de celles-ci, souffrent de la faim et que beaucoup de personnes meurent chaque jour d'inanition et de dénutrition. Parallèlement il y a pour les uns un certain abus de la liberté, qui est lié précisément à un appétit de consommation non contrôlé par la morale, et cet abus limite par le fait même la liberté des autres, c'est-à-dire de ceux qui souffrent de déficiences importantes et sont entraînés vers des conditions de misère et d'indigence encore plus fortes.

Cet exemple universellement connu et le contraste auquel se sont référés, dans les documents de leur

magistère, les Pontifes de notre siècle, plus récemment Jean XXIII et Paul VI (104), représentent en quelque sorte un gigantesque développement de la parabole biblique du riche qui festoie et du pauvre Lazare (105).

L'ampleur du phénomène met en cause les structures et les mécanismes financiers, monétaires, productifs et commerciaux qui, appuyés sur des pressions politiques diverses, régissent l'économie mondiale : ils s'avèrent incapables de résorber les injustices héritées du passé et de faire face aux défis urgents et aux exigences éthiques du présent. Tout en soumettant l'homme aux tensions qu'il crée lui-même, tout en dilapidant à un rythme accéléré les ressources matérielles et énergétiques, tout en compromettant l'environnement géophysique, ces structures font s'étendre sans cesse les zones de misère et avec elles la détresse, la frustration et l'amertume (106).

Nous sommes ici en face d'un drame dont l'ampleur ne peut laisser personne indifférent. Le sujet qui, d'une part, cherche à tirer le profit maximal et celui qui, d'autre part, paye le tribut des dommages et des injures, est toujours l'homme. Le drame est encore exacerbé par le voisinage des couches sociales privilégiées et des pays de l'opulence qui accumulent les biens de manière excessive et dont la richesse devient très souvent, par son excès même, la cause de troubles divers. A cela s'ajoutent la fièvre de l'inflation et la langueur du chômage, autres symptômes de ce désordre moral que l'on remarque dans la situation mondiale et qui appelle des innovations hardies et créatrices, conformes à la dignité authentique de l'homme (107).

La tâche n'est pas impossible. Le principe de solidarité, au sens large, doit inspirer la recherche efficace d'institutions et de mécanismes appropriés : il s'agit aussi bien de l'ordre des échanges, où il faut se laisser guider par les lois d'une saine compétition, que de l'ordre d'une plus ample et plus immédiate redistribution des richesses et des contrôles sur celles-ci, afin que les peuples en voie de développement économique puissent non seulement satisfaire leurs besoins essentiels, mais aussi se développer progressivement et efficacement.

On n'avancera dans cette voie difficile, dans la voie des indispensables transformations des structures de la vie économique, que moyennant une véritable conversion de l'esprit, de la volonté et du cœur. La tâche requiert l'engagement résolu d'hommes et de peuples libres et solidaires. Trop souvent, on confond la liberté avec l'instinct de l'intérêt individuel ou collectif, ou encore avec l'instinct de lutte et de domination, quelles que soient les couleurs idéologiques dont on le teinte. Il est bien certain que ces instincts existent et agissent, mais il n'y aura de possibilité d'économie vraiment humaine que s'ils sont assumés, orientés et maîtrisés par les forces les plus profondes qui se trouvent dans l'homme et qui déterminent la

vraie culture des peuples. C'est précisément de ces sources que doit naître l'effort dans lequel s'exprimera l'authentique liberté humaine et qui sera capable d'assurer celle-ci dans le domaine économique aussi. La croissance économique, avec tout ce qui appartient seulement à son mode d'action propre et adéquat, doit être constamment planifiée et réalisée à l'intérieur d'une perspective de développement plénier et solidaire des hommes et des peuples, comme le rappelait avec force mon prédécesseur Paul VI dans *Populorum progressio* ; sans quoi, la seule catégorie de « progrès économique » devient une catégorie supérieure qui subordonne toute l'existence humaine à ses exigences partiales, étouffe l'homme, disloque les sociétés et finit par s'enliser elle-même dans ses contradictions et ses propres excès.

Il est possible de remplir ce devoir ; les faits avérés et les résultats qu'il est difficile d'énumérer ici d'une manière plus analytique en témoignent. Une chose, en tout cas, est certaine : il faut mettre, accepter et approfondir, à la base de cet effort gigantesque, le sens de la responsabilité morale que l'homme doit assumer. Encore et toujours : l'homme. Nous voici encore une fois renvoyés à la responsabilité morale, dont le sujet n'est autre que l'homme. Pour nous chrétiens, une telle responsabilité devient particulièrement évidente, lorsque nous évoquons – et il faut toujours la rappeler – la scène du jugement dernier, selon les paroles du Christ rapportées par l'Évangile de Matthieu (108).

Cette scène eschatologique doit toujours être appliquée à l'histoire de l'homme, elle doit toujours être prise comme « mesure » des actes humains, comme un schéma essentiel d'examen de conscience pour chacun et pour tous : « J'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger... ; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu... ; j'étais en prison et vous n'êtes pas venu me voir » (109). Ces paroles prennent davantage encore valeur d'avertissement si nous pensons que, au lieu du pain et de l'aide culturelle aux nouveaux États et aux nouvelles nations qui s'éveillent à la vie de l'indépendance, on offre parfois en abondance des armes modernes et des moyens de destruction, mis au service de conflits armés et de guerres qui sont moins une exigence de la défense de leurs justes droits et de leur souveraineté qu'une forme de chauvinisme, d'impérialisme, de néo-colonialisme en tout genre. Tout le monde sait bien que les zones de misère ou de faim qui existent sur notre globe auraient pu être « fertilisées » en un bref laps de temps, si les investissements phénoménaux consacrés aux armements pour servir à la guerre et à la destruction avaient été changés en investissements consacrés à la nourriture pour servir à la vie.

Peut-être cette considération demeurera-t-elle partiellement « abstraite », peut-être offrira-t-elle l'occasion, à l'une ou à l'autre « partie », de s'accuser réciproquement en oubliant chacune ses propres fautes. Peut-être provoquera-t-elle encore de nouvelles ac-

---

cusations contre l'Église. Celle-ci, cependant, ne disposant pas d'autres armes que celles de l'esprit, de la parole et de l'amour, ne peut renoncer à annoncer « la parole... à temps et à contretemps » (110). C'est pourquoi elle ne cesse de demander à chacune des deux parties et de demander à tous au nom de Dieu et au nom de l'homme : ne tuez pas ! Ne préparez pas pour les hommes destructions et exterminations ! Pensez à vos frères qui souffrent de la faim et de la misère ! Respectez la dignité et la liberté de chacun !

### 17. Droits de l'homme : « lettre » ou « esprit » ?

Notre siècle a été jusqu'ici un siècle de grands désastres pour l'homme, de grandes dévastations, non seulement matérielles, mais encore morales, et peut-être surtout morales. Certes, il n'est pas facile de comparer sous cet aspect les époques et les siècles, car cela dépend aussi des critères historiques qui changent. Néanmoins, sans appliquer ces comparaisons, il faut pourtant constater que ce siècle a été jusqu'ici un siècle où les hommes se sont préparés pour eux-mêmes beaucoup d'injustices et de souffrances. Ce processus a-t-il été vraiment freiné ? En tout cas on ne peut s'empêcher de rappeler ici, avec des sentiments d'estime pour le passé et de profonde espérance pour l'avenir, le magnifique effort accompli pour donner vie à l'Organisation des Nations Unies, effort qui tend à définir et à établir les droits objectifs et inviolables de l'homme, en obligeant les États membres à une rigoureuse observance de ces droits, avec réciprocité. Cet engagement a été accepté et ratifié par presque tous les États d'aujourd'hui, et cela devrait constituer une garantie permettant aux droits de l'homme de devenir, dans le monde entier, un principe fondamental des efforts accomplis pour le bien de l'homme.

L'Église n'a pas besoin de réaffirmer à quel point ce problème est lié de façon étroite à sa mission dans le monde contemporain. Il est en effet à la base même de la paix sociale et internationale, comme l'ont déclaré à ce sujet Jean XXIII, le Concile Vatican II, puis Paul VI dans des documents qui ont traité le sujet en détail. En définitive, la paix se réduit au respect des droits inviolables de l'homme – *opus iustitiae pax* –, tandis que la guerre naît de la violation de ces droits et entraîne encore de plus graves violations de ceux-ci. Si les droits de l'homme sont violés en temps de paix, cela devient particulièrement douloureux ; du point de vue du progrès, cela représente un phénomène incompréhensible de lutte contre l'homme, et ce fait ne peut en aucune façon s'accorder avec quelque programme que ce soit qui se définisse « humaniste ». Et quel programme social, économique, politique, culturel pourrait renoncer à cette définition ? Nous nourrissons la profonde conviction qu'il n'y a aujourd'hui dans le monde aucun programme qui, même avec des idéolo-

gies opposées quant à la conception du monde, ne mette l'homme au premier plan.

Or, si malgré de telles prémisses les droits de l'homme sont violés de différentes façons, si, en fait, nous sommes témoins des camps de concentration, de la violence, de la torture, du terrorisme et de multiples discriminations, ce doit être une conséquence des autres prémisses qui minent ou même souvent annulent en quelque sorte l'efficacité des prémisses humanistes de ces programmes et systèmes modernes. Le devoir s'impose alors nécessairement de soumettre ces programmes à une continuelle révision à partir des droits objectifs et inviolables de l'homme.

La Déclaration de ces droits et aussi l'institution de l'Organisation des Nations Unies ne se limitaient certainement pas à vouloir rompre avec les horribles expériences de la dernière guerre mondiale, mais elles visaient aussi à créer la base d'une révision continue des programmes, des systèmes, des régimes, précisément à partir de ce point de vue unique et fondamental qu'est le bien de l'homme – disons de la personne dans la communauté – et qui, comme facteur fondamental du bien commun, doit constituer le critère essentiel de tous les programmes, systèmes et régimes. Dans le cas contraire, la vie humaine, même en période de paix, est condamnée à des souffrances diverses, et en même temps ces souffrances sont accompagnées d'un développement de formes variées de domination, de totalitarisme, de néo-colonialisme, d'impérialisme, qui menacent aussi les rapports entre les nations. En vérité, c'est un fait significatif, et confirmé à bien des reprises par les expériences de l'histoire, que la violation des droits de l'homme va de pair avec la violation des droits de la nation, avec laquelle l'homme est uni par des liens organiques, comme avec une famille agrandie.

Dès la première moitié de ce siècle, dans la période où se développaient divers totalitarismes d'État qui – on ne le sait que trop – conduisirent à l'horrible catastrophe de la guerre, l'Église avait déjà clairement précisé sa position en face de ces régimes qui agissaient apparemment pour un bien supérieur, à savoir le bien de l'État, alors que l'histoire devait démontrer au contraire qu'il s'agissait seulement du bien d'un parti déterminé qui s'identifiait avec l'État (111). En réalité ces régimes avaient réduit les droits des citoyens en refusant de leur reconnaître les droits inviolables de l'homme qui, au milieu de notre siècle, ont obtenu leur formulation au plan international. En partageant la joie de cette conquête avec tous les hommes de bonne volonté, avec tous les hommes qui aiment vraiment la justice et la paix, l'Église, consciente que la « lettre » seule peut tuer, tandis que seul « l'esprit donne la vie » (112), doit s'unir à ces hommes de bonne volonté pour demander sans cesse si la Déclaration des droits de l'homme et l'acceptation de leur « lettre » signifient partout également la réalisation de leur « esprit ». Il

surgit en effet la crainte fondée que très souvent nous ne soyons encore loin de cette réalisation et que parfois l'esprit de la vie sociale et publique ne se trouve dans une douloureuse opposition avec la « lettre » des droits de l'homme telle qu'elle figure dans la Déclaration. Cet état de choses, lourd de conséquences pour les diverses sociétés, grèverait particulièrement, au regard de ces sociétés et de l'histoire de l'homme, la responsabilité de ceux qui contribuent à l'établir.

Le sens fondamental de l'État comme communauté politique consiste en ce que la société qui le compose, le peuple, est maître de son propre destin. Ce sens n'est pas réalisé si, au lieu d'un pouvoir exercé avec la participation morale de la société ou du peuple, nous sommes témoins d'un pouvoir imposé par un groupe déterminé à tous les autres membres de cette société. Ces choses sont essentielles à notre époque où la conscience sociale des hommes s'est énormément accrue et, en même temps qu'elle, le besoin d'une participation correcte des citoyens à la vie de la communauté politique, compte tenu des conditions réelles de chaque peuple et de la nécessité d'une autorité publique suffisamment forte (113). Ce sont là des problèmes de première importance en ce qui concerne le progrès de l'homme lui-même et le développement global de son humanité.

L'Église a toujours enseigné le devoir d'agir pour le bien commun et, ce faisant, elle a éduqué aussi de bons citoyens pour chaque État. Elle a en outre toujours enseigné que le devoir fondamental du pouvoir est la sollicitude pour le bien commun de la société ; de là dérivent ses droits fondamentaux. Au nom de ces prémisses relatives à l'ordre éthique objectif, les droits du pouvoir ne peuvent être entendus que sur la base du respect des droits objectifs et inviolables de l'homme. Ce bien commun, au service duquel est l'autorité dans l'État, ne trouve sa pleine réalisation que lorsque tous les citoyens sont assurés de leurs droits. Autrement on arrive à la désagrégation de la société, à l'opposition des citoyens à l'autorité, ou alors à une situation d'oppression, d'intimidation, de violence, de terrorisme, dont les totalitarismes de notre siècle nous ont fourni de nombreux exemples. C'est ainsi que le principe des droits de l'homme touche profondément le secteur de la justice sociale et devient la mesure qui en permet une vérification fondamentale dans la vie des organismes politiques.

Parmi ces droits, on compte à juste titre le droit à la liberté religieuse à côté du droit à la liberté de conscience. Le Concile Vatican II a estimé particulièrement nécessaire l'élaboration d'une déclaration plus étendue sur ce thème. C'est le document qui s'intitule *Dignitatis humanae* (114) : on y trouve exprimées non seulement la conception théologique du problème, mais encore la conception qui part du droit naturel, c'est-à-dire d'un point de vue « purement humain », sur la base des prémisses dictées par l'expérience même de

l'homme, par sa raison et par le sens de sa dignité. Certes la limitation de la liberté religieuse des personnes et des communautés n'est pas seulement une douloureuse expérience pour elles, mais elle atteint avant tout la dignité même de l'homme, indépendamment de la religion que ces personnes ou ces communautés professent ou de la conception du monde qu'elles ont. La limitation de la liberté religieuse et sa violation sont en contradiction avec la dignité de l'homme et avec ses droits objectifs. Le document conciliaire cité plus haut dit assez clairement en quoi consiste une telle limitation et une telle violation de la liberté religieuse. Sans aucun doute, nous nous trouvons dans ce cas en face d'une injustice radicale affectant ce qui est particulièrement profond dans l'homme, ce qui est authentiquement humain. De fait, même le phénomène de l'incrédulité, de l'attitude areligieuse et de l'athéisme, comme phénomène humain, ne se comprend qu'en relation avec le phénomène de la religion et de la foi. Il est par conséquent difficile, même d'un point de vue « purement humain », d'accepter une position selon laquelle seul l'athéisme a droit de cité dans la vie publique et sociale, tandis que les croyants, comme par principe, sont à peine tolérés, ou encore traités comme citoyens de « catégorie » inférieure et finalement – ce qui est déjà arrivé – totalement privés de leurs droits de citoyens.

Il faut, même brièvement, traiter également ce thème, car il rentre lui aussi dans l'ensemble complexe des situations de l'homme dans le monde actuel, et il témoigne lui aussi à quel point cette situation est grevée de préjugés et d'injustices de tout genre. Si nous nous abstenons d'entrer dans les détails en ce domaine – et nous aurions un droit et un devoir spécial de le faire –, c'est avant tout parce que, unis à tous ceux qui souffrent de la discrimination et de la persécution pour le nom de Dieu, nous sommes guidés par la foi en la force rédemptrice de la croix du Christ. Cependant, en vertu de ma charge, je désire, au nom de tous les croyants du monde entier, m'adresser à ceux dont dépend de quelque manière l'organisation de la vie sociale et publique, en leur demandant instamment de respecter les droits de la religion et de l'activité de l'Église. On ne demande aucun privilège, mais le respect d'un droit élémentaire. La réalisation de ce droit est l'un des tests fondamentaux pour vérifier le progrès authentique de l'homme en tout régime, dans toute société, système ou milieu.

#### IV LA MISSION DE L'ÉGLISE ET LE DESTIN DE L'HOMME

##### 18. La sollicitude de l'Église pour la vocation de l'homme dans le Christ

Ce regard nécessairement sommaire sur la situation de l'homme dans le monde contemporain nous amène

à tourner davantage nos pensées et nos cœurs vers Jésus-Christ, vers le mystère de la Rédemption, dans lequel le problème de l'homme est inscrit avec une force spéciale de vérité et d'amour. Si le Christ « s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (115), l'Église, en pénétrant dans l'intimité de ce mystère, dans son langage riche et universel, vit aussi plus profondément sa nature et sa mission. Ce n'est pas en vain que l'Apôtre parle du Corps du Christ qu'est l'Église (116). Si ce Corps mystique du Christ est le peuple de Dieu – comme dira par la suite le Concile Vatican II en se fondant sur toute la tradition biblique et patristique –, cela signifie que tout homme est dans ce Corps pénétré par le souffle de vie qui vient du Christ. En ce sens également se tourner vers l'homme, vers ses problèmes réels, vers ses espérances et ses souffrances, ses conquêtes et ses chutes, fait que l'Église elle-même comme corps, comme organisme, comme unité sociale, perçoit les impulsions divines, les lumières et les forces de l'Esprit Saint qui proviennent du Christ crucifié et ressuscité, et c'est là précisément la raison d'être de sa vie. L'Église n'a pas d'autre vie que celle que lui donne son Époux et Seigneur. En effet, parce que le Christ s'est uni à elle dans son ministère de Rédemption, l'Église doit être fortement unie à chaque homme.

Cette union du Christ avec l'homme est en elle-même un mystère dont naît l'« homme nouveau », appelé à participer à la vie de Dieu (117), créé à nouveau dans le Christ et élevé à la plénitude de la grâce et de la vérité (118). Son union avec le Christ fait la force de l'homme et est la source de cette force, selon l'expression incisive de saint Jean dans le prologue de son Évangile : « Le Verbe a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (119). Voilà la force qui transforme intérieurement l'homme, comme principe d'une vie nouvelle qui ne disparaît ni ne passe, mais qui dure pour la vie éternelle (120). Cette vie promise et offerte à chaque homme par le Père en Jésus-Christ, Fils unique et éternel, incarné et né de la Vierge Marie « quand vint la plénitude du temps » (121), est l'accomplissement final de la vocation de l'homme. C'est en quelque sorte l'accomplissement de ce « destin » que Dieu lui a préparé de toute éternité. Ce « destin divin » suit son cours par-delà toutes les énigmes, les inconnues, les méandres, les détours du « destin humain » dans le monde temporel. Si en effet tout ceci conduit par une nécessité inévitable, malgré la richesse de la vie temporelle, jusqu'aux confins de la mort et à la destruction du corps humain, le Christ nous apparaît au-delà de cette frontière. « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi... ne mourra pas pour toujours » (122). En Jésus-Christ crucifié, déposé dans le sépulcre et ensuite ressuscité, « resplendit pour nous l'espérance de la résurrection bienheureuse..., la promesse de l'immortalité future »

(123), vers laquelle s'en va l'homme à travers la mort du corps, en partageant avec toutes les créatures visibles cette nécessité à la quelle la matière est soumise. Nous cherchons à approfondir toujours davantage le langage de cette vérité que le Rédempteur de l'homme a enfermée dans cette phrase : « C'est l'Esprit qui donne la vie, la chair ne sert de rien » (124). Ces paroles, malgré les apparences, expriment la plus haute affirmation de l'homme : l'affirmation du corps, que l'Esprit vivifie !

L'Église vit cette réalité, vit de cette vérité sur l'homme qui lui permet de franchir les frontières de la temporalité et en même temps de penser avec une sollicitude et un amour particuliers à tout ce qui, dans les dimensions de cette temporalité, a une répercussion sur la vie de l'homme, sur la vie de l'esprit humain où s'exprime l'inquiétude permanente dont parle saint Augustin : « Tu nous as faits pour Toi, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Toi » (125). Dans cette inquiétude créative palpite tout ce qui est profondément humain : la recherche de la vérité, l'insatiable nécessité du bien, la faim de la liberté, la nostalgie du beau, la voix de la conscience. L'Église, cherchant à regarder l'homme comme « avec les yeux du Christ lui-même », prend toujours davantage conscience d'être la gardienne d'un grand trésor qu'elle n'a pas le droit de gaspiller, mais qu'elle doit continuellement accroître. De fait le Seigneur Jésus a dit : « Qui n'amasse pas avec moi dissipe » (126). Ce trésor de l'humanité, enrichi de l'ineffable mystère de la filiation divine (127), de la grâce d'« adoption de fils » (128) dans le Fils Unique de Dieu par lequel nous disons à Dieu « Abba, Père » (129), est en même temps une force puissante qui unifie l'Église surtout de l'intérieur, et donne un sens à toute son activité. Par cette force, l'Église s'unit à l'Esprit du Christ, à cet Esprit Saint que le Rédempteur avait promis, qu'il communique sans cesse et dont la venue, manifestée le jour de la Pentecôte, dure toujours. Ainsi se révèlent dans les hommes les forces de l'Esprit (130), les dons de l'Esprit (131), les fruits de l'Esprit Saint (132). Et l'Église de notre temps semble répéter avec une ferveur toujours plus grande et une sainte insistance : « Viens, Esprit Saint ! ». Viens ! Viens ! « Lave ce qui est souillé ! Baigne ce qui est aride ! Guéris ce qui est blessé ! Assouplis ce qui est raide ! Réchauffe ce qui est froid ! Rends droit ce qui est faussé ! » (133).

Cette supplication à l'Esprit Saint, visant à obtenir l'Esprit, est la réponse à tous les « matérialismes » de notre époque. Ce sont eux qui font naître tant de formes d'insatiabilité du cœur humain. Cette supplication se fait sentir de divers côtés et elle semble porter des fruits de bien des manières. Peut-on dire que l'Église n'est pas seule dans cette supplication ? Oui, on peut le dire, parce que « le besoin » de ce qui est spirituel est exprimé également par des personnes qui

se trouvent hors des frontières visibles de l'Église (134).

Cela n'est-il pas confirmé par cette vérité sur l'Église, mise en évidence avec tant d'acuité par le récent Concile dans la constitution dogmatique *Lumen gentium*, là où il enseigne que l'Église est « sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (135)? Cette invocation à l'Esprit et par l'Esprit n'est autre qu'une façon constante de pénétrer dans la pleine dimension du mystère de la Rédemption, selon lequel le Christ, uni au Père et avec tout homme, nous communique continuellement cet Esprit qui met en nous les sentiments du Fils et nous tourne vers le Père (136). C'est pour cette raison que l'Église de notre époque – époque particulièrement affamée d'Esprit parce qu'affamée de justice, de paix, d'amour, de bonté, de force, de responsabilité, de dignité humaine – doit se concentrer et se réunir autour de ce Mystère, en retrouvant en lui la lumière et la force indispensable à sa propre mission. Si en effet, comme il a été dit précédemment, l'homme est la route de la vie quotidienne de l'Église, il est nécessaire que l'Église elle-même soit toujours consciente de la dignité de l'adoption divine que l'homme obtient dans le Christ par la grâce de l'Esprit Saint (137), et consciente de sa destination à la grâce et à la gloire (138). En reprenant toujours la réflexion sur tout ceci, en l'acceptant avec une foi toujours plus consciente et avec un amour toujours plus ferme, l'Église se rend dès lors plus capable de ce service de l'homme auquel le Christ Seigneur l'appelle quand il dit : « Le Fils de l'homme... n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (139). L'Église exerce ce ministère en participant à « la triple fonction » qui est proprement celle de son Maître et Rédempteur. Cette doctrine, avec son fondement biblique, a été mise en lumière par le Concile Vatican II, au grand profit de la vie de l'Église. Lorsque, en effet, nous devenons conscients de la participation à la triple mission du Christ, à sa triple fonction – sacerdotale, prophétique et royale (140) –, nous devenons également plus conscients de ce à quoi doit servir toute l'Église, en tant que société et communauté du peuple de Dieu sur la terre, et nous comprenons aussi quelle doit être la participation de chacun d'entre nous à cette mission et à ce service.

### 19. L'Église responsable de la vérité

Ainsi, à la lumière de la doctrine du Concile Vatican II, l'Église apparaît à nos yeux comme étant socialement sujet de responsabilité à l'égard de la vérité divine. C'est avec une profonde émotion que nous écoutons le Christ lui-même lorsqu'il déclare : « La parole que vous entendez n'est pas la mienne, mais elle est celle du Père qui m'a envoyé » (141). Dans cette affirmation de notre Maître, ne doit-on pas voir cette res-

ponsabilité à l'égard de la vérité révélée, qui est « propriété » de Dieu seul, puisque même Lui, le « Fils unique » qui vit « dans le sein du Père » (142) sent le besoin, lorsqu'il la transmet comme prophète et maître, de souligner qu'il agit dans une fidélité entière à la source divine de la vérité? La même fidélité doit être une qualité constitutive de la foi de l'Église, soit qu'elle enseigne, soit qu'elle professe cette foi. Celle-ci, en tant que vertu surnaturelle spécifique infusée dans l'esprit humain, nous fait participer à la connaissance de Dieu en réponse à sa Parole révélée. C'est pourquoi il est nécessaire que l'Église, lorsqu'elle professe et enseigne la foi, adhère étroitement à la vérité divine (143) et que cela se traduise par une attitude vécue de soumission conforme à la raison (144). Le Christ lui-même, pour garantir la fidélité à la vérité divine, a promis à l'Église l'assistance spéciale de l'Esprit de vérité; il a donné le don de l'infaillibilité (145) à ceux auxquels il a confié la charge de transmettre cette vérité et de l'enseigner (146) – comme le premier Concile du Vatican l'avait déjà clairement défini (147) et comme le Concile Vatican II l'a réaffirmé à sa suite (148) – et il a doté en outre le peuple de Dieu tout entier d'un sens particulier de la foi (149).

En conséquence, nous sommes devenus participants de cette mission du Christ prophète et, en vertu de la même mission, nous sommes avec lui au service de la vérité divine dans l'Église. La responsabilité envers cette vérité signifie aussi que nous devons l'aimer, en chercher la compréhension la plus exacte, de manière à la rendre plus accessible à nous-mêmes et aux autres dans toute sa force salvifique, dans sa splendeur, dans sa profondeur et en même temps dans sa simplicité. Cet amour et cette aspiration à comprendre la vérité doivent progresser ensemble, comme le montre l'histoire des saints de l'Église. Ils étaient les plus éclairés par la lumière authentique qui reflète la vérité divine et approche la réalité même de Dieu, parce qu'ils abordaient cette vérité avec vénération et amour : amour avant tout pour le Christ, Verbe vivant de la vérité divine, et en même temps amour envers son expression humaine dans l'Évangile, dans la tradition, dans la théologie. Aujourd'hui aussi, il est nécessaire d'avoir avant tout une telle compréhension et une telle interprétation de la Parole divine; il est nécessaire d'avoir une telle théologie. La théologie a toujours eu et continue d'avoir une grande importance pour que l'Église, Peuple de Dieu, puisse participer d'une manière créatrice et féconde à la mission prophétique du Christ. C'est pourquoi les théologiens qui, en tant que serviteurs de la vérité divine, consacrent leurs études et leurs travaux à une compréhension toujours plus pénétrante de celle-ci, ne peuvent jamais perdre de vue la signification de leur service ecclésial, signification contenue dans le concept de *intellectus fidei*. Ce concept a une fonction pour ainsi dire bilatérale, conformément à l'expres-

---

sion *intellege ut credas — crede ut intellegas* (150), et il est utilisé correctement lorsque les théologiens cherchent à servir le Magistère, confié dans l'Église aux évêques unis par le lien de la communion hiérarchique avec le Successeur de Pierre, et encore lorsqu'ils se mettent au service de leur souci de l'enseignement et de la pastorale, tout comme aussi lorsqu'ils se mettent au service des engagements apostoliques de tout le peuple de Dieu.

Comme aux époques précédentes, et peut-être plus encore aujourd'hui, les théologiens et tous les hommes de science de l'Église sont appelés à unir la foi à la science et à la sagesse pour contribuer à leur compénétration réciproque, comme nous le lisons dans la prière liturgique pour la fête de saint Albert, Docteur de l'Église. Cet engagement s'est énormément développé aujourd'hui en raison du progrès du savoir humain, de ses méthodes et de ses conquêtes dans la connaissance du monde et de l'homme. Ceci concerne aussi bien les sciences exactes que les sciences humaines comme aussi la philosophie, dont les liens étroits avec la théologie ont été rappelés par le Concile Vatican II (151).

Dans ce domaine de la connaissance humaine qui s'étend et se différencie continuellement, la foi doit elle aussi s'approfondir constamment, en mettant en lumière l'ampleur du mystère révélé et en tendant à la compréhension de la vérité qui a en Dieu sa source unique et suprême. S'il est permis – et il faut même le souhaiter – que le travail énorme à accomplir en ce sens prenne en considération un certain pluralisme méthodologique, un tel travail ne peut pas cependant s'éloigner de l'unité fondamentale dans l'enseignement de la foi et de la morale, qui est sa fin propre. C'est pourquoi une collaboration étroite de la théologie avec le Magistère est indispensable. Tout théologien doit être particulièrement conscient de ce que le Christ lui-même a exprimé lorsqu'il a dit : « La parole que vous entendez n'est pas de moi mais du Père qui m'a envoyé » (152). Personne ne peut donc faire de la théologie comme si elle consistait simplement à faire un exposé de ses idées personnelles ; mais chacun doit être conscient de demeurer en union étroite avec la mission d'enseigner la vérité, dont l'Église est responsable.

La participation à la fonction prophétique du Christ modèle la vie de toute l'Église selon sa dimension fondamentale. Une participation particulière à cette fonction revient aux Pasteurs de l'Église, qui enseignent et qui, continuellement et de diverses manières, annoncent et transmettent la doctrine de la foi et de la morale chrétienne. Cet enseignement, sous son aspect missionnaire ou sous son aspect ordinaire, contribue à unir le peuple de Dieu autour du Christ, prépare à la participation à l'Eucharistie, indique les voies de la vie sacramentelle. Le Synode des Évêques de 1977 a consacré une attention particulière à la catéchèse dans le monde contemporain et le fruit de ses délibé-

rations, de ses expériences et de ses suggestions trouvera d'ici peu son expression dans un document pontifical, conformément à la proposition faite par les membres du Synode. La catéchèse constituée, c'est bien certain, une forme à la fois permanente et fondamentale de l'activité de l'Église, dans laquelle se manifeste son charisme prophétique : témoignage et enseignement vont de pair. Bien qu'on parle ici en premier lieu des prêtres, il est impossible de ne pas rappeler aussi le grand nombre de religieux et de religieuses qui s'adonnent à l'activité catéchétique par amour de leur divin Maître. Il serait difficile aussi de ne pas mentionner tant de laïcs qui trouvent dans cette activité l'expression de leur foi et de leur responsabilité apostolique.

En outre, il faut viser toujours davantage à ce que les diverses formes de catéchèse, en ses différents domaines – à commencer par cette forme fondamentale qu'est la catéchèse « familiale », c'est-à-dire la catéchèse faite par les parents à leurs propres enfants –, manifestent la participation universelle de tout le peuple de Dieu à la fonction prophétique du Christ lui-même. En fonction de cela, il faut que la responsabilité de l'Église envers la vérité divine se trouve partagée par tous, toujours davantage, et de bien des manières. Et que dire ici des spécialistes des diverses disciplines, des scientifiques, des littéraires, des médecins, des juristes, des artistes et des techniciens, des enseignants de tous niveaux et de toutes spécialités ? Tous, en tant que membres du peuple de Dieu, ils ont leur rôle propre dans la mission prophétique du Christ, dans son service de la vérité divine, y compris à travers leur approche honnête de la vérité en tout domaine, dans la mesure où ils forment autrui à la vérité et lui enseignent à grandir dans l'amour et la justice. Ainsi, le sens de la responsabilité à l'égard de la vérité est un des points fondamentaux de rencontre de l'Église avec chaque homme, et il est de même l'une des exigences fondamentales qui déterminent la vocation de l'homme dans la communauté ecclésiale. L'Église de notre temps, guidée par le sens de sa responsabilité envers la vérité, doit persévérer dans la fidélité à sa propre nature, à laquelle se rapporte la mission prophétique reçue du Christ : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie... Recevez le Saint-Esprit ».

## 20. Eucharistie et pénitence

Dans le mystère de la Rédemption, c'est-à-dire dans l'œuvre de salut accomplie par le Christ, l'Église ne participe pas seulement à la bonne nouvelle de son Maître par sa fidélité à sa parole et le service de la vérité, mais elle participe également, par sa soumission pleine d'espérance et d'amour, à la force de son action rédemptrice, qu'il a exprimée et placée dans les sacrements, principalement dans l'Eucharistie (154).

Celle-ci est le centre et le sommet de toute la vie sacramentelle par laquelle chaque chrétien reçoit la force salvifique de la Rédemption, en commençant par le mystère du baptême par lequel nous sommes plongés dans la mort du Christ pour devenir participants de sa résurrection (155), comme l'enseigne l'Apôtre. A la lumière de cette doctrine, on voit encore mieux la raison pour laquelle toute la vie sacramentelle de l'Église et de chaque chrétien atteint son sommet et sa plénitude dans l'Eucharistie. Dans ce sacrement, en effet, le mystère du Christ s'offrant lui-même en sacrifice au Père sur l'autel de la croix se renouvelle continuellement de par sa volonté : sacrifice que le Père a accepté, échangeant le don total de son Fils, qui s'est fait « obéissant jusqu'à la mort » (156), avec son propre don paternel, c'est-à-dire avec le don de la vie nouvelle et immortelle dans la résurrection, car le Père est la source première de la vie et celui qui la donne depuis le commencement. Cette vie nouvelle, qui implique la glorification corporelle du Christ crucifié, est devenue signe efficace du don nouveau fait à l'humanité : ce don est l'Esprit Saint grâce auquel la vie divine que le Père a en lui et qu'il donne à son Fils (157) se trouve communiquée à tous les hommes qui sont unis au Christ.

L'Eucharistie est le sacrement le plus parfait de cette union. En célébrant l'Eucharistie et en y participant, nous sommes unis au Christ terrestre et céleste qui intercède pour nous auprès du Père (158), mais nous ne sommes unis à Lui qu'à travers l'acte rédempteur de son sacrifice par lequel il nous a rachetés de manière telle que nous avons été « achetés à grand prix » (159). Le « grand prix » de notre Rédemption montre tout à la fois la valeur que Dieu lui-même attribue à l'homme et notre dignité dans le Christ. En devenant « fils de Dieu » (160), fils adoptifs (161), nous devenons en même temps à sa ressemblance « un royaume de prêtres », nous recevons « le sacerdoce royal » (162), c'est-à-dire que nous participons à cette unique et irréversible restitution de l'homme et du monde au Père que Lui, à la fois Fils éternel (163) et homme véritable, a accomplie une fois pour toutes. L'Eucharistie est le sacrement dans lequel s'exprime le plus complètement notre être nouveau ; en lui aussi le Christ lui-même, continuellement et de façon toujours nouvelle, « rend témoignage » dans l'Esprit Saint à notre esprit (164) que chacun de nous, en tant que participant au mystère de la Rédemption, a accès aux fruits de la réconciliation filiale avec Dieu (165) qu'Il a lui-même réalisée et qu'il réalise toujours parmi nous par le ministère de l'Église.

C'est une vérité essentielle, non seulement doctrinale mais existentielle, que l'Eucharistie construit l'Église (166), et elle la construit comme communauté authentique du peuple de Dieu, comme assemblée des fidèles, marquée par ce caractère d'unité auquel participèrent les Apôtres et les premiers disciples du

Seigneur. L'Eucharistie construit toujours de nouveau cette communauté et cette unité ; elle la construit et la régénère toujours à partir du sacrifice du Christ, parce qu'elle commémore sa mort sur la croix (167), qui a été le prix dont il nous a rachetés. C'est pourquoi nous touchons pour ainsi dire dans l'Eucharistie le mystère même du Corps et du Sang du Seigneur, comme en témoignent les paroles de l'institution qui sont devenues, en vertu de celle-ci, les paroles de la célébration perpétuelle de l'Eucharistie par ceux qui sont appelés à ce ministère dans l'Église.

L'Église vit de l'Eucharistie, elle vit de la plénitude de ce sacrement dont la signification et le contenu admirables ont souvent trouvé leur expression dans le magistère de l'Église depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours (168). Et pourtant, nous pouvons dire avec certitude que cet enseignement, mis en valeur avec pénétration par les théologiens, par les hommes de foi profonde et de prière, par les ascètes et les mystiques dans leur fidélité totale au mystère eucharistique, demeure pratiquement sur le seuil, parce qu'il est incapable de saisir et de traduire en paroles ce qu'est l'Eucharistie dans sa plénitude, ce qu'elle exprime et ce qui se réalise en elle. Elle est, au sens propre, le sacrement ineffable ! L'engagement essentiel, et par-dessus tout la grâce visible et jaillissante de la force surnaturelle de l'Église comme peuple de Dieu, consiste à persévérer et à progresser constamment dans la vie eucharistique, dans la piété eucharistique, à se développer spirituellement dans le climat de l'Eucharistie. A plus forte raison, il n'est donc pas permis, dans notre manière de penser, de vivre et d'agir, d'enlever à ce Sacrement qui est vraiment très saint sa dimension totale et sa signification essentielle. Il est en même temps sacrement et sacrifice, sacrement et communion, sacrement et présence. Et bien qu'il soit vrai que l'Eucharistie fut toujours et doit être encore la révélation la plus profonde et la célébration la meilleure de la fraternité humaine des disciples du Christ et de ceux qui lui rendent témoignage, elle ne peut pas être traitée seulement comme une « occasion » de manifester cette fraternité. Dans la célébration du sacrement du Corps et du Sang du Seigneur, il faut respecter la pleine dimension du mystère divin, le sens plénier de ce signe sacramentel dans lequel le Christ réellement présent est reçu, l'âme est comblée de grâce et le gage de la gloire future nous est donné (169). De là découle le devoir d'observer rigoureusement les règles liturgiques et tout ce qui est le témoignage du culte communautaire rendu à Dieu, et ceci d'autant plus que, dans ce signe sacramentel, le Seigneur s'en remet à nous avec une confiance illimitée, comme s'il ne prenait pas en considération notre faiblesse humaine, notre indignité, l'habitude, la routine ou même la possibilité de l'outrage. Tous dans l'Église, mais surtout les évêques et les prêtres, doivent veiller à ce que ce sa-

---

crement d'amour soit au centre de la vie du peuple de Dieu pour qu'on agisse, à travers toutes les manifestations du culte qui lui est dû, de manière à rendre au Christ « amour pour amour », et qu'il devienne vraiment « la vie de nos âmes » (170). Et d'autre part, nous ne pourrions jamais oublier ces paroles de saint Paul : « Que chacun s'éprouve donc lui-même et qu'il mange de ce pain et qu'il boive de ce calice » (171).

Cette exhortation de l'Apôtre indique au moins indirectement le lien étroit qui existe entre l'Eucharistie et la Pénitence. Et de fait, si la première parole de l'enseignement du Christ, si la première phrase de la « Bonne Nouvelle » de l'Évangile était : « Convertissez-vous, et croyez à l'Évangile » (*metanoïte*) (172), le sacrement de la Passion, de la Croix et de la Résurrection semble renforcer et fortifier d'une manière toute spéciale cet appel dans nos âmes. L'Eucharistie et la Pénitence deviennent ainsi, en un certain sens, deux dimensions étroitement connexes de la vie authentique selon l'esprit de l'Évangile, de la vie vraiment chrétienne. Le Christ, qui invite au banquet eucharistique, est toujours le Christ qui exhorte à la pénitence, qui répète : « Convertissez-vous » (173). Sans cet effort constant et toujours repris pour la conversion, la participation à l'Eucharistie serait privée de sa pleine efficacité rédemptrice ; en elle ferait défaut ou du moins se trouverait affaiblie la disponibilité particulière à offrir à Dieu le sacrifice spirituel (174) dans laquelle s'exprime de manière essentielle et universelle notre participation au sacerdoce du Christ. Dans le Christ, en effet, le sacerdoce est uni à son propre sacrifice avec la donation qu'il fait de lui-même au Père ; et cette donation, précisément parce qu'elle est illimitée, fait naître en nous, hommes sujets à de multiples limitations, le besoin de nous tourner vers Dieu d'une manière toujours plus réfléchie, grâce à une conversion constante et toujours plus profonde.

On a beaucoup fait, au cours des dernières années, pour mettre en relief, conformément du reste à la tradition la plus ancienne de l'Église, l'aspect communautaire de la pénitence, et surtout du sacrement de pénitence dans la pratique ecclésiale. Ces initiatives sont utiles et serviront certainement à enrichir la pratique pénitentielle de l'Église contemporaine. Nous ne pouvons pas oublier cependant que la conversion est un acte intérieur d'une profondeur particulière dans lequel l'homme ne peut pas être suppléé par autrui, il ne peut se faire « remplacer » par la communauté. Bien que la communauté fraternelle des fidèles qui participent à la célébration pénitentielle favorise grandement la conversion personnelle, il est cependant nécessaire, en définitive, que cet acte soit une démarche de l'individu lui-même, dans toute la profondeur de sa conscience, avec le sentiment plénier de sa culpabilité et de sa confiance en Dieu, en se mettant en face de Lui comme le psalmiste pour confesser :

« J'ai péché contre toi » (175). C'est pourquoi l'Église, observant fidèlement la pratique pluriséculaire du sacrement de pénitence – la pratique de la confession individuelle unie à l'acte personnel de contrition, au propos de se corriger et de réparer –, défend le droit particulier de l'âme humaine. C'est le droit à une rencontre plus personnelle de l'homme avec le Christ crucifié qui pardonne, avec le Christ qui dit par l'intermédiaire du ministre du sacrement de la réconciliation : « Tes péchés te sont remis » (176) ; « Va, et ne pèche plus désormais » (177). Il est évident qu'il s'agit en même temps du droit du Christ lui-même à l'égard de chaque homme qu'il a racheté. C'est le droit de rencontrer chacun de nous à ce moment capital de la vie de l'âme qu'est le moment de la conversion et du pardon. En sauvegardant le sacrement de pénitence, l'Église affirme expressément sa foi dans le mystère de la Rédemption comme réalité vivante et vivifiante qui correspond à la vérité intérieure de l'homme, à sa culpabilité et aussi aux désirs de sa conscience. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés » (178). Le sacrement de pénitence est le moyen de rassasier l'homme de cette justice qui vient du Rédempteur.

L'Église, surtout en notre temps, se rassemble spécialement autour de l'Eucharistie et désire que la communauté eucharistique authentique devienne le signe de l'unité de tous les chrétiens, unité qui va en mûrissant progressivement : dans ces conditions, on doit ressentir vivement le besoin de la pénitence, aussi bien sous son aspect sacramentel (179) que sous son aspect de vertu. Ce second aspect a été exprimé par le Pape Paul VI dans la constitution apostolique *Paenitemini* (180). Un des devoirs de l'Église est de mettre en œuvre son enseignement ; il s'agit là d'un thème qu'il nous faudra, c'est certain, approfondir encore dans une réflexion commune et qui devra faire l'objet de nombreuses décisions ultérieures, en esprit de collégialité pastorale, en tenant compte des diverses traditions existant à ce sujet et des diverses circonstances de la vie des hommes de notre temps. Cependant il est certain que l'Église du nouvel Avent, l'Église qui se prépare continuellement à la nouvelle venue du Seigneur, doit être l'Église de l'Eucharistie et de la Pénitence. C'est seulement sous cet angle spirituel de sa vitalité et de son activité qu'elle est l'Église de la mission divine, l'Église *in statu missionis*, en état de mission, telle que le Concile Vatican II nous en a révélé le visage.

## 21. Vocation chrétienne : servir et régner

Le Concile Vatican II, en élaborant à partir de ses fondements l'image de l'Église comme peuple de Dieu, grâce à la mise en relief de la triple mission du Christ et du fait qu'en y participant nous devenons vraiment le peuple de Dieu, a mis aussi en relief cette

caractéristique de la vocation chrétienne que l'on peut appeler « royale ». Pour présenter toute la richesse de la doctrine conciliaire, il faudrait se référer ici à de nombreux chapitres et paragraphes de la constitution *Lumen gentium*, et aussi à bien d'autres documents conciliaires. Au milieu de toute cette richesse, un élément semble cependant ressortir : la participation à la mission royale du Christ, c'est-à-dire le fait de redécouvrir en soi et dans les autres la dignité particulière de notre vocation qui peut se définir comme « royauté ». Cette dignité s'exprime dans la disponibilité pour servir, à l'exemple du Christ qui « n'est pas venu pour être servi mais pour servir » (181). Donc, si on ne peut vraiment « régner » qu'en « servant », comme le montre l'attitude du Christ, le « service » exige en même temps une maturité spirituelle telle qu'il faut le définir à juste titre comme une « royauté ». Pour être capable de servir les autres dignement et efficacement, il faut savoir se dominer soi-même, il faut posséder les vertus qui rendent cette domination possible. Notre participation à la mission royale du Christ, et précisément à sa « fonction royale » (*munus*), est liée étroitement à toute la sphère de la morale, chrétienne et aussi humaine.

Le Concile Vatican II, en présentant une vision complète du peuple de Dieu et en rappelant quelle place y tiennent non seulement les prêtres mais aussi les laïcs, non seulement les représentants de la hiérarchie mais aussi ceux des instituts masculins et féminins de vie consacrée, n'a pas déduit cette image seulement de prémisses sociologiques. L'Église, en tant que société humaine, peut sans nul doute être examinée et définie aussi selon les critères que les sciences utilisent au sujet de toute société humaine. Mais ces catégories ne sont pas suffisantes. Pour l'ensemble de la communauté du peuple de Dieu et pour chacun de ses membres, il ne s'agit pas seulement d'une « appartenance sociale » spécifique, mais l'essentiel est bien plutôt, pour chacun et pour tous, une « vocation » particulière. L'Église, en effet, en tant que peuple de Dieu, est aussi, selon l'enseignement déjà cité de saint Paul et admirablement rappelé par Pie XII, « Corps mystique du Christ » (182). Le fait de lui appartenir dérive d'un appel particulier uni à l'action salvifique de la grâce. Si nous voulons donc considérer cette communauté du peuple de Dieu, si vaste et tellement différenciée, nous devons avant tout regarder le Christ, qui dit d'une certaine manière à chaque membre de cette communauté : « Suis-moi » (183). C'est cela la communauté des disciples dont chaque membre suit le Christ de manière diverse, parfois très consciente et cohérente, parfois peu consciente et très incohérente. En ceci se manifestent aussi l'aspect profondément « personnel » et la dimension de cette société qui, en dépit de toutes les déficiences de la vie communautaire au sens humain du terme, est communauté précisément par le fait que

tous la constituent avec le Christ lui-même, ne fût-ce que parce qu'ils portent dans leur âme le signe indélébile du chrétien.

Le Concile Vatican II a consacré une attention toute particulière à montrer de quelle manière cette communauté « ontologique » des disciples et des témoins doit devenir toujours davantage, même au plan « humain », une communauté consciente de sa vie et de ses activités propres. Les initiatives du Concile en ce domaine ont trouvé une suite dans les nombreuses initiatives ultérieures de caractère synodal, apostolique et organique. Nous devons, cependant, avoir présente à l'esprit la vérité selon laquelle une initiative sert au renouvellement authentique de l'Église et contribue à apporter la véritable lumière qu'est le Christ (184) seulement dans la mesure où elle est fondée sur la juste conscience de la vocation et de la responsabilité envers cette grâce singulière, unique et non renouvelable, par laquelle chaque chrétien de la communauté du peuple de Dieu construit le Corps du Christ. Ce principe, qui est le principe-clé de toute l'activité chrétienne – activité apostolique et pastorale, pratique de la vie intérieure et de la vie sociale – doit être appliqué, selon de justes proportions, à tous les hommes et à chacun d'eux. Même le Pape, comme d'ailleurs tout évêque, doit se l'appliquer à lui-même. A ce principe doivent être fidèles les prêtres, les religieux et les religieuses. C'est sur cette base que doivent construire leur vie les époux, les parents, les femmes et les hommes de toutes conditions ou professions, depuis ceux qui occupent dans la société les charges les plus hautes, jusqu'à ceux qui accomplissent les travaux les plus simples. Il s'agit vraiment là du principe de ce « service royal », qui impose à chacun de nous, suivant l'exemple du Christ, le devoir d'exiger de nous-mêmes exactement ce à quoi nous sommes appelés, ce à quoi, pour répondre à notre vocation, nous sommes personnellement obligés, avec la grâce de Dieu. Une telle fidélité à la vocation, obtenue de Dieu par l'intermédiaire du Christ, porte avec elle cette responsabilité collective envers l'Église à laquelle le Concile Vatican II veut éduquer tous les chrétiens. Dans l'Église, en effet comme dans la communauté du peuple de Dieu guidée par l'action du Saint-Esprit, chacun a son « propre don », comme l'enseigne saint Paul (185). Ce don, tout en étant une vocation personnelle et une manière de participer à l'œuvre salvifique de l'Église, est aussi utile aux autres, construit l'Église et les communautés fraternelles dans les différents domaines de l'existence humaine sur terre.

La fidélité à la vocation, c'est-à-dire la disponibilité persévérante pour le « service royal », a une signification particulière pour cette construction complexe, surtout en ce qui concerne les engagements majeurs qui ont une plus grande influence sur la vie de notre prochain et de toute la société. Les époux doivent se

---

distinguer par la fidélité à leur propre vocation, comme l'exige la nature indissoluble de l'institution sacramentelle du mariage. Les prêtres doivent se distinguer par une fidélité semblable à leur propre vocation, étant donné le caractère indélébile que le sacrement de l'ordre imprime dans leur âme. En recevant ce sacrement, nous nous engageons consciemment et librement, dans l'Église latine, à vivre dans le célibat, et c'est pourquoi chacun de nous doit faire tout son possible, avec la grâce de Dieu, pour être reconnaissant de ce don et fidèle à l'engagement pris pour toujours. Il n'en va pas différemment des époux, qui doivent tendre de toutes leurs forces à persévérer dans l'union matrimoniale, en construisant par ce témoignage d'amour la communauté familiale et en éduquant de nouvelles générations d'hommes capables eux aussi de consacrer toute leur vie à leur propre vocation, c'est-à-dire à ce « service royal » dont l'exemple et le plus beau modèle nous sont offerts par Jésus-Christ. Son Église, que nous formons à nous tous, est « pour les hommes » en ce sens que, en nous fondant sur l'exemple du Christ (186) et en collaborant avec la grâce qu'il nous a acquise, nous pouvons parvenir à cette « royauté », c'est-à-dire réaliser en chacun de nous une humanité parvenue à son épanouissement. Humanité épanouie signifie le plein usage du don de la liberté que nous avons obtenu du Créateur lorsqu'il a appelé à l'existence l'homme fait « à son image et à sa ressemblance ». Ce don trouve sa pleine réalisation dans la donation sans réserve de la personne humaine tout entière, dans un esprit d'amour nuptial envers le Christ et, avec le Christ, envers tous ceux auxquels il envoie les hommes et les femmes qui lui sont totalement consacrés selon les conseils évangéliques. Tel est l'idéal de la vie religieuse assumé par les Ordres et les Congrégations, aussi bien anciens que récents, et par les Instituts séculiers.

A notre époque, on estime parfois de manière erronée que la liberté est à elle-même sa propre fin, que tout homme est libre quand il s'en sert comme il veut, et qu'il est nécessaire de tendre vers ce but dans la vie des individus comme dans la vie des sociétés. La liberté, au contraire, est un grand don seulement quand nous savons en user avec sagesse pour tout ce qui est vraiment bien. Le Christ nous enseigne que le meilleur usage de la liberté est la charité, qui se réalise dans le don et le service. C'est par une telle « liberté que le Christ nous a rendus libres » (187) et qu'il nous libère toujours. L'Église trouve ici l'inspiration incessante, l'appel et l'élan pour sa mission et son service parmi tous les hommes. La pleine vérité sur la liberté humaine est inscrite en profondeur dans le mystère de la Rédemption. L'Église sert réellement l'humanité lorsqu'elle conserve cette vérité avec une attention inlassable, avec un amour fervent, avec un engagement mûri, et lorsque, dans sa com-

munauté tout entière, à travers la fidélité de chaque chrétien à sa vocation, elle la transmet et la réalise dans la vie humaine. De cette manière se trouve confirmé ce que nous avons déjà rappelé ci-dessus, à savoir que l'homme est et devient toujours le « chemin » de la vie quotidienne de l'Église.

## 22. La Mère de notre espérance

Lorsque, au commencement de ce nouveau pontificat, je tourne vers le Rédempteur du monde mes pensées et mon cœur, je désire par là entrer et pénétrer dans le rythme le plus profond de la vie de l'Église. En effet, si l'Église vit de sa propre vie, ceci vient de ce qu'elle la puise dans le Christ qui n'a toujours qu'un désir : que nous ayons la vie, et que nous l'ayons en abondance (188). Cette plénitude de vie qui est en Lui est aussi pour l'homme. C'est pourquoi l'Église, en participant à toute la richesse du mystère de la Rédemption, devient une Église d'hommes vivants, vivants parce que vivifiés intérieurement par l'action de « l'Esprit de vérité » (189), parce que visités par l'amour que l'Esprit Saint répand dans nos cœurs (190). Le but de tout service dans l'Église, qu'il s'agisse du service apostolique, pastoral, sacerdotal, épiscopal, est de maintenir ce lien dynamique du mystère de la Rédemption avec tout homme.

Si nous sommes conscients de cette tâche, alors nous pouvons mieux comprendre en quel sens l'Église est mère (191), et aussi en quel sens l'Église a toujours, et particulièrement en notre temps, besoin d'une Mère. Nous devons une gratitude spéciale aux Pères du Concile Vatican II qui ont exprimé cette vérité dans la constitution *Lumen gentium* et sa riche doctrine mariale (192). Puisque le Pape Paul VI, s'inspirant de cette doctrine, a proclamé la Mère du Christ « Mère de l'Église » (193), et que ce titre a trouvé une large résonance, qu'il soit permis aussi à son indigne successeur, au terme de ces considérations qu'il était bon de développer à l'aube de son service pontifical, de s'adresser à Marie, comme Mère de l'Église. Marie est Mère de l'Église parce que, en vertu de l'élection ineffable du Père éternel lui-même (194) et sous l'action particulière de l'Esprit d'Amour (195), elle a donné la vie humaine au Fils de Dieu, « pour qui et par qui existent toutes choses » (196), et dont le peuple de Dieu tout entier reçoit la grâce et la dignité de son élection. Son propre Fils a voulu explicitement étendre la maternité de sa Mère – et l'étendre d'une manière facilement accessible à toutes les âmes et à tous les cœurs – en lui donnant du haut de la croix son disciple bien-aimé pour fils (197). L'Esprit Saint lui suggéra de demeurer elle aussi au Cénacle après l'Ascension de Notre-Seigneur, recueillie dans la prière et dans l'attente avec les Apôtres jusqu'au jour de la Pentecôte, jour où l'Église, sortant de l'obscurité, devait naître visiblement (198). Et depuis, toutes

les générations des disciples et de tous ceux qui rendent témoignage au Christ et qui l'aiment, comme l'apôtre Jean, accueillirent spirituellement dans leurs maisons (199) cette Mère qui se trouve ainsi depuis le commencement, c'est-à-dire depuis le moment de l'Annonciation, insérée dans l'histoire du salut et dans la mission de l'Église. C'est pourquoi nous tous qui formons la génération actuelle des disciples du Christ, nous désirons nous unir à Elle d'une manière particulière. Nous le faisons avec tout notre attachement à la tradition ancienne et, en même temps, avec beaucoup de respect et d'amour pour les membres de toutes les communautés chrétiennes.

Nous le faisons poussés par la nécessité profonde de la foi, de l'espérance et de la charité. Si en effet, dans cette période difficile et capitale de l'histoire de l'Église et de l'humanité, nous ressentons un besoin particulier de nous tourner vers le Christ, qui est le Seigneur de son Église et le Seigneur de l'histoire humaine en vertu du mystère de la Rédemption, nous croyons que personne d'autre ne peut nous introduire comme le fait Marie dans la dimension divine et humaine de ce mystère. Personne n'y a été introduit comme Marie par Dieu lui-même. C'est en cela que consiste le caractère exceptionnel de la grâce de la maternité divine. Ce n'est pas seulement la dignité de cette maternité qui est unique et absolument singulière dans l'histoire du genre humain, mais ce qui est unique aussi par sa profondeur et l'amplitude de son action, c'est la participation de Marie, en raison de cette même maternité, au dessein divin du salut de l'homme, à travers le mystère de la Rédemption.

Ce mystère s'est formé pour ainsi dire, dans le cœur de la Vierge de Nazareth lorsqu'elle a prononcé son « fiat ». A partir de ce moment, ce cœur à la fois virginal et maternel, soumis à l'action particulière de l'Esprit Saint, suit continuellement l'œuvre de son Fils et va vers tous ceux que le Christ a embrassés et embrasse continuellement dans son amour inépuisable. Et c'est pourquoi ce cœur doit être lui aussi maternellement inépuisable. La caractéristique de cet amour maternel que la Mère de Dieu fait passer dans le mystère de la Rédemption et dans la vie de l'Église, s'exprime dans le fait qu'elle est singulièrement proche de l'homme et de toute sa vie. C'est en ceci que consiste le mystère de la Mère. L'Église, qui la considère avec une affection et une espérance toutes particulières, désire s'approprier ce mystère d'une manière toujours plus profonde. Là encore, l'Église reconnaît le chemin de sa vie quotidienne, que constitue tout homme.

L'amour éternel du Père, qui s'est manifesté dans l'histoire de l'humanité par le Fils que le Père a donné « afin que celui qui croit en lui ne meure pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (200), cet amour se fait

proche de chacun d'entre nous grâce à cette Mère, et il se manifeste ainsi de manière plus compréhensible et plus accessible à chaque homme. En conséquence, Marie doit se trouver sur tous les chemins de la vie quotidienne de l'Église. Grâce à sa présence maternelle, l'Église acquiert la certitude qu'elle vit vraiment de la vie de son Maître et Seigneur, qu'elle vit le mystère de la Rédemption dans toute sa profondeur et sa plénitude vivifiante. C'est également la même Église qui, enracinée dans des secteurs nombreux et variés de la vie de toute l'humanité contemporaine, acquiert aussi la certitude et on dirait même l'expérience qu'elle est proche de l'homme, de chaque homme, qu'elle est son Église, l'Église du peuple de Dieu.

En face de ces tâches qui se présentent le long des chemins de l'Église, le long de ces chemins que le Pape Paul VI nous a clairement indiqués dans la première encyclique de son pontificat, nous-mêmes, conscients de l'absolue nécessité de toutes ces voies et en même temps des difficultés qui s'y amoncellent, nous sentons d'autant plus le besoin d'un lien profond avec le Christ. Ses paroles résonnent en nous comme un écho sonore : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (201). Nous sentons non seulement le besoin mais davantage encore l'obligation impérieuse d'une prière plus large, intense et croissante de toute l'Église. La prière seule peut faire que toutes ces grandes tâches et les difficultés qui s'ensuivent ne deviennent pas des sources de crises, mais soient l'occasion et comme le point de départ de conquêtes toujours plus profondes sur le chemin du peuple de Dieu vers la Terre Promise, en cette étape de l'histoire qui nous achemine vers la fin du second millénaire. Cependant, en achevant cette méditation par un appel humble et chaleureux à la prière, je voudrais que l'on persévère dans cette prière en union avec Marie, Mère de Jésus (202), comme persévéraient autrefois les Apôtres et les disciples du Seigneur, après son Ascension, au Cénacle de Jérusalem (203). Je supplie surtout Marie, Mère céleste de l'Église, qu'elle daigne persévérer avec nous dans cette prière du nouvel Avent de l'humanité, afin que nous formions l'Église, le Corps mystique de son Fils unique. J'espère que, grâce à cette prière, nous serons capables de recevoir l'Esprit Saint qui descend sur nous (204) et de devenir ainsi témoins du Christ « jusqu'aux extrémités de la terre » (205), comme ceux qui sortirent du Cénacle de Jérusalem au jour de la Pentecôte.

Avec ma Bénédiction Apostolique.

*Donné à ROME,  
près de Saint-Pierre,  
le 4 mars 1979,  
premier dimanche du Carême,  
en la première année de mon pontificat.*

---

# L'ÉGLISE, REMPART DES DROITS DE LA PERSONNE

## *Allocution au Tribunal de la Rote*

Recevant le 17 février, les membres du tribunal de la S. Rote romaine, Jean-Paul II leur a adressé cette allocution, en réponse aux paroles de présentation de leur doyen, Mgr Ewers Heinrich (1) :

Je vous remercie de cette visite, et je remercie en particulier votre vénéré doyen qui s'est fait l'interprète de vos sentiments.

Je vous salue tous avec une affection sincère et je suis heureux de cette occasion qui me permet de rencontrer pour la première fois ceux qui incarnent par excellence la fonction judiciaire de l'Église au service de la vérité et de la charité pour l'édification du Corps du Christ. Je me plais à reconnaître en eux — comme en tous les juges et les spécialistes du droit canon — ceux qui par profession s'acquittent d'une tâche vitale de l'Église, les témoins infatigables d'une justice supérieure en un monde marqué par l'injustice et la violence, et donc des précieux collaborateurs de l'activité apostolique de l'Église.

### **L'Église, interprète de l'actuelle soif de justice**

1. Comme vous le savez bien, il est aussi dans la vocation de l'Église de s'efforcer de se faire l'interprète de cette soif de dignité et de justice si vivement ressentie par les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Et dans cette fonction d'annoncer et de défendre les droits fondamentaux de l'homme à tous les stades de son existence, l'Église est appuyée par la communauté internationale, qui a récemment célébré par des initiatives particulières le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et qui a proclamé 1979 année internationale de l'enfant.

Peut-être le xx<sup>e</sup> siècle reconnaîtra-t-il à l'Église d'avoir été le principal rempart qui a défendu la personne humaine tout au long de sa vie terrestre, depuis sa conception. Dans l'évolution de la conscience de l'Église, non seulement la personne humaine et chrétienne est reconnue, mais aussi et surtout ses droits fondamentaux sont protégés d'une façon ouverte, active, harmonieuse, comme le sont ceux de la communauté ecclésiale. C'est là aussi un devoir auquel l'Église ne saurait renoncer. Et sur le plan des relations entre personne et communauté, elle offre un modèle où le

développement bien ordonné de la société s'allie à l'épanouissement de la personnalité du chrétien dans une communauté de foi, d'espérance et de charité (cf. *Lumen gentium*, 8).

Le droit canonique a une fonction éminemment éducative, sur le plan individuel et social, pour créer une société bien ordonnée et féconde où germe et mûrit le développement intégral de la personne humaine et chrétienne. Celle-ci, en effet, ne peut se réaliser que dans la mesure où est rejetée son individualité exclusive, car sa vocation est à la fois individuelle et communautaire. Le droit canonique permet et favorise ce perfectionnement caractéristique car il conduit à surmonter l'individualisme : la négation de soi en tant qu'individualité exclusive conduit à l'affirmation de soi dans une authentique perspective sociale, dans la reconnaissance et le respect de l'autre en tant que « personne » ayant des droits universels, inviolables, inaliénables, et une dignité transcendante.

Mais la mission de proclamer et de défendre en tous lieux et en tous temps les droits fondamentaux de l'homme, qui est le mérite historique de l'Église, loin de l'exempter d'être devant le monde un modèle de justice, l'y oblige. L'Église a sur ce point une responsabilité propre et spécifique.

Cette option fondamentale dont tout le « Peuple de Dieu » doit prendre conscience, ne cesse d'interpeller et de stimuler tous les hommes d'Église — et en particulier ceux qui, comme vous, ont une tâche spéciale sur ce point — à « aimer la justice et le droit » (Ps 33, 5.) Cela vaut même surtout pour les membres des tribunaux ecclésiastiques, qui doivent « juger avec justice » (Ps 7, 9 ; 9, 8 ; 67, 5 ; 96, 10 et 13 ; 98, 9 etc.). Comme l'affirmait mon vénéré prédécesseur Paul VI, vous qui vous consacrez au service de la noble vertu de justice, vous pouvez être appelés, selon la très belle expression d'Ulpian : « prêtres de justice ». Car « il s'agit en vérité d'un ministère noble et élevé, dont la dignité porte le reflet de la lumière de Dieu, justice primordiale et absolue, source très pure de toute justice sur la terre. C'est dans cette lumière divine qu'il faut considérer votre « ministère de justice » qui doit toujours être irréprochable et fidèle. Dans cette lumière, on comprend combien ce ministère doit fuir, ne serait-ce que l'ombre d'une injustice, afin de conserver toute sa pureté cristalline

(*Insegnamenti di Paolo VI*, III [1965], 29-30). (2)

### **La procédure, garantie des droits de la personne**

2. Le grand respect qui est dû aux droits de la personne humaine, lesquels doivent être protégés avec beaucoup d'attention et de soin, requiert du juge qu'il observe avec exactitude les règles de la procédure, lesquelles constituent précisément la garantie des droits de la personne.

Le juge ecclésiastique devra non seulement avoir à l'esprit que « l'exigence première de la justice est de respecter les personnes » (L. BOUYER, « L'Église de Dieu, Corps du

---

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 18 février 1979. Traduction, sous-titres et notes de la DC.

(2) DC 1965 n° 1441, col. 198.

Christ et temple de l'Esprit », Paris 1970, 599), mais, au-delà de la justice, il devra tendre à l'équité et, au-delà de l'équité, à la charité (cf. P. ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Introduction sommaire à l'étude du droit en général et du droit canonique en particulier », Paris 1963, 22).

Dans cette ligne, historiquement confirmée et expérimentalement vécue, le II<sup>e</sup> Concile du Vatican avait déclaré que « à l'égard de tous, il faut agir avec justice et humanité » (*Dignitatis humanae*, 7). Et il avait parlé, également pour la société civile, de « statut de droit positif... qui organise une répartition convenable des fonctions et des organes du pouvoir, ainsi qu'une protection efficace des droits, indépendante de quiconque » (*Gaudium et spes*, 75). Sur ces pré-supposés à l'occasion de la réforme de la Curie, la Constitution *Regimini Ecclesiae universae* a prescrit que soit créée, au sein du Tribunal suprême de la Signature apostolique, une seconde section qui devrait « trancher les contestations nées de l'exercice du pouvoir administratif ecclésiastique, ainsi que celles qui lui sont soumises en appel contre une décision d'un dicastère compétent, lorsqu'il lui est reproché d'avoir violé la loi » (AAS 59 [1967], 921-22). (3)

Rappelons enfin le portrait que le Pape Paul VI a tracé de main de maître : « Le juge ecclésiastique personnifie essentiellement cette « justice ayant une âme » dont parle saint Thomas en citant Aristote (II-II, 60, 1). Il doit donc concevoir et exercer sa mission dans un esprit sacerdotal, en acquérant, en même temps que la science (juridique, théologique, psychologique, sociale, etc.) une grande et habituelle maîtrise de lui-même, et en s'efforçant de croître en vertu, afin de ne pas faire écran éventuellement, par une personnalité défectueuse et tortueuse, au pur rayonnement de la justice dont le Seigneur lui a fait don pour le bon exercice de son ministère. C'est ainsi que, également lorsqu'il rendra la justice, il sera un prêtre et un pasteur d'âmes n'ayant en vue que Dieu. » (*Insegnamenti di Paolo VI*, IX [1971], 65-66.) (4)

### Protection des droits et communion ecclésiale – La discipline pénale

3. Je voudrais parler d'un problème qui se présente immédiatement à celui qui observe les phénomènes de la société civile et de l'Église : le problème du rapport entre la protection des droits et la communion ecclésiale. Il ne fait pas de doute que la consolidation et la sauvegarde de la communion ecclésiale sont une tâche fondamentale qui donne consistance à la juridiction canonique tout entière et guide les activités de tous ses éléments. La vie juridique de l'Église, et donc aussi l'activité judiciaire sont en elles-mêmes pastorales par nature : « La vie juridique est l'un des moyens pastoraux dont l'Église se sert pour conduire les hommes au salut. » (*Insegnamenti di Paolo VI*, XV (1977), 124.) Elle doit donc, dans son exercice, être toujours profondément animée par l'Esprit-Saint, à la voix duquel doivent s'ouvrir les esprits et les cœurs.

D'autre part, la protection des droits, et en conséquence le contrôle des actes de l'administration publique constituent pour les pouvoirs publics eux-mêmes une garantie d'une indiscutable valeur. Dans le contexte d'une rupture possible de la communion ecclésiale et de la nécessité inéluctable de la reconstituer, la procédure — en même temps que d'autres préliminaires comme l'équité, la tolérance, l'arbitrage, la transaction, etc. — est un fait d'Église, un instrument permettant de surmonter les conflits et de les résoudre. Et même, dans la perspective d'une Église qui garantit les droits de chacun des fidèles, mais aussi promeut et protège le bien commun, condition indispensable pour le développement intégral de la personne humaine et chrétienne, la discipline pénale a elle aussi une place positive : la peine portée par l'autorité ecclésiastique (mais qui est en réalité la reconnaissance de la situation dans laquelle s'est mise celui qui l'a encourue) doit en effet être considérée comme un instrument de communion, c'est-à-dire un moyen de remédier aux carences en matière de bien individuel et de bien commun, qui se sont manifestées dans le comportement anticlérical, délictueux et scandaleux de membres du peuple de Dieu.

### Droits et obligations

Ici encore la parole du Pape Paul VI est clarifiante : « Les droits fondamentaux des baptisés ne sont efficaces et ne peuvent être exercés que si l'on reconnaît les obligations correspondantes résultant aussi du baptême, en étant en particulier persuadé que ces droits doivent être exercés dans la communion de l'Église, et que même ils s'inscrivent dans l'édification du Corps du Christ qui est l'Église. C'est pourquoi leur exercice doit servir l'ordre et la paix, et on ne doit pas permettre qu'il leur nuise. » (*Ibid.*, 125.) (5)

Et si le fidèle, sous l'impulsion de l'Esprit, reconnaît la nécessité d'une profonde conversion à l'égard de l'Église après avoir affirmé et revendiqué ses droits, il aura à cœur de s'acquitter de ses devoirs d'unité et de solidarité pour que s'affirment les valeurs supérieures du droit commun. Je l'ai rappelé explicitement dans le message que j'ai adressé au secrétaire de l'ONU pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme : « Tout en insistant, et à juste titre, sur la revendication des droits de l'homme, on ne doit jamais perdre de vue les obligations et les devoirs qui sont liés à ces droits. Tout individu a l'obligation d'exercer ses droits fondamentaux d'une manière responsable et moralement justifiée. Tout homme ou toute femme a le devoir de respecter chez les autres les droits qu'il revendique pour lui-même. De plus, nous devons tous contribuer pour notre part à l'édification d'une société où il est réellement possible de bénéficier des droits et de s'acquitter des devoirs inhérents à ces droits. » (6)

(3) DC 1967, n° 1500, col. 1468.

(4) DC 1971, n° 1580, p. 154.

(5) DC 1977, n° 1715, p. 207.

(6) DC 1979, n° 1755, p. 3.

## L'aspiration à une justice supérieure

4. Dans l'expérience existentielle de l'Église, les mots « droit », « jugement », « justice », quelles que soient les difficultés et les imperfections humaines de toute sorte, évoquent le modèle d'une justice supérieure, la justice de Dieu, qui se présente comme le but et le terme inéluctable. Cela constitue une redoutable obligation pour tous ceux qui « rendent la justice ».

Dans l'effort historique en vue d'équilibrer les valeurs, on a parfois voulu insister davantage sur l'« ordre social » aux dépens de l'autonomie de la personne, mais l'Église n'a jamais cessé de proclamer « la dignité de la personne humaine, telle que l'ont fait connaître la parole de Dieu et la raison elle-même » (*Dignitatis humanae*, 2). Elle a toujours soustrait à toutes formes d'oppression les « misérables personnes », en dénonçant les situations d'injustice, alors que les droits fondamentaux de l'homme et leur salut lui-même le requéraient, et en demandant — respectueusement mais clairement — que l'on remédie à de semblables situations contraires à la justice.

En conformité avec sa mission transcendante le « ministère de la justice » qui vous est confié vous impose la responsabilité spéciale de rendre toujours plus transparent le visage de l'Église, « modèle de justice », incarnation permanente du Prince de la justice, pour entraîner le monde vers une ère bénie de justice et de paix.

Je suis certain que tous ceux qui collaborent à l'activité judiciaire de l'Église — spécialement les prélats auditeurs, les officiaux et tout le personnel du Tribunal apostolique, ainsi que MM. les avocats et les procureurs — sont pleinement conscients de l'importance de la mission pastorale à laquelle ils participent et heureux de s'en acquitter avec diligence et dévouement, à l'exemple de tant de juristes éminents et de prêtres, généreux qui ont mis au service de ce tribunal avec une admirable fidélité leurs dons d'intelligence et de cœur.

Je tiens à rappeler, en ce moment, le souvenir du cardinal Boleslav Filipiak, rappelé à la patrie céleste l'année dernière. Je veux aussi rendre hommage à l'exemple de dévouement et d'abnégation donné par le vénéré Mgr Charles Lefebvre, de la précieuse expérience duquel le Saint-Siège continue à bénéficier après le service qu'il a assuré à la sainte Rote romaine jusqu'à ces derniers mois.

J'exprime aussi ma reconnaissance aux prélats auditeurs que des raisons de santé ont empêchés de poursuivre leur service.

À tous, je dis ma vive gratitude et ma sincère estime, avec l'assurance de ma prière : que le Seigneur vous accompagne de son aide et que vous soutiennent mes encouragements et ma bénédiction.

## ANNONCE DE L'ENCYCLIQUE « REDEMPTOR HOMINIS »

Jean-Paul II (1) a annoncé en ces termes, dans l'allocution qu'il a prononcée le dimanche 11 mars, avant la récitation de l'Angélus, la parution de sa première encyclique (2) :

Dans ma première encyclique, qui porte la date du 4 mars de cette année, premier dimanche de Carême et qui sera rendue publique jeudi prochain, je desire que le regard de l'Église et du monde se tourne vers le Christ Notre-Seigneur qui est le « Rédempteur de l'homme », « Redemptor hominis ». J'ai voulu y exprimer ce qui a animé et anime continuellement mes pensées et mon cœur depuis le début du Pontificat que, par un dessein insondable de la Providence, j'ai dû assumer le 16 octobre dernier. L'encyclique contient les pensées qui, au début de cette nouvelle voie, se pressaient alors en moi avec une force particulière, mais qui, bien sûr, avaient déjà mûri en moi auparavant, pendant les années de mon service sacerdotal, puis épiscopal. Je pense que si le Christ m'a ainsi appelé, avec de telles pensées..., de tels sentiments, c'est parce qu'il a voulu que ces appels de l'intelligence et du cœur, ces expressions de foi, d'espérance et de charité trouvent un écho dans mon nouveau ministère, dès le début de ce ministère universel. Je voudrais donc tellement unir mission de l'Église et service de l'homme, dans son impénétrable mystère, de la même façon dont je vois et sens le rapport entre le mystère de la Rédemption en Jésus-Christ et la dignité de l'homme. C'est là que je vois la tâche centrale de mon nouveau service ecclésial.

Si je vous le confie aujourd'hui, c'est parce que je voudrais demander avec vous à la Mère de l'Église, Siège de la Sagesse, d'accueillir ce premier travail pour le bien de l'Église et de l'homme d'aujourd'hui, pour qu'ensemble nous puissions nous tourner vers le Christ en cette heure particulière de l'Histoire, en élevant vers lui le regard de notre foi et de notre espérance.

(1) Dans la traduction française de l'Encyclique publiée par la Polyglotte vaticane, « Jean-Paul II » est orthographié avec un trait d'union.

(2) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* des 12-13 mars 1979. Traduction de la DC.

En se référant à ces paroles de Jean-Paul II, le P. TUCCI, S.J., directeur de Radio-Vatican, a dit en présentant l'encyclique à la presse, le 15 mars : « ... Ce document est le fruit de sa réflexion personnelle. Il est de sa main au sens le plus strict... Je pense que la première rédaction remonte au mois de novembre dernier... » (*L'Osservatore Romano*, 16 mars.)

---

# HOMÉLIE AUX OBSÈQUES DU CARDINAL VILLOT

C'est Jean-Paul II lui-même (1) qui a présidé, le 13 mars, dans la basilique Saint-Pierre, les obsèques du cardinal Villot, son secrétaire d'État, décédé le 9 mars (2). Voici l'homélie qu'il a prononcée au cours de la messe concélébrée avec 34 cardinaux, dont les cardinaux Marty et Renard (3) :

TRÈS CHERS FRÈRES ET FILS,

1. Nous sommes réunis ici autour du cercueil de notre frère, qui est parti si rapidement. Il y a seulement une semaine, il aurait été difficile de penser qu'il devait nous quitter, que son heure était si proche. C'était difficilement imaginable. Il semblait encore plein de vie et de force, dans la mesure de son âge, bien sûr. Nous avons été très attristés lorsque les médecins nous ont dit que, malgré ces apparences, son organisme était épuisé et sans défenses.

Il nous a laissés. Le maître de la vie « *Deus cui omnia vivunt...* » l'a appelé à lui.

Nous sommes ici réunis autour de l'autel, devant son cercueil, pour célébrer le Saint Sacrifice, nous qui avons vécu chaque jour si près de lui. Notre liturgie, cette concélébration, est en un certain sens une continuation de toutes les journées que nous avons passées avec lui, de toutes nos rencontres, de toutes nos conversations, de toute notre collaboration.

## Il a préparé deux fois le Conclave...

2. Les cardinaux et moi avons encore bien présent à l'esprit ce qu'il nous avait dit, en qualité de camerlingue de la

---

(1) Le Pape ne préside habituellement pas les obsèques des cardinaux.  
(2) Nous rappelons les grandes dates de la vie du cardinal Villot (cf. ses biographies dans *DC* 1954, col. 1470 et 1965, col. 508 ; cf. également les tables générales de *la DC* 1939-1959 et 1960-1970) :

Né à Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme), le 11 octobre 1905 ; ordonné prêtre le 19 avril 1930 ; secrétaire de l'Épiscopat français le 2 août 1950 (*DC* 1950, col. 1341) ; évêque auxiliaire de Paris le 8 septembre 1954 (*DC* 1954, col. 1470) ; coadjuteur de Lyon le 14 décembre 1959 (*DC* 1960, col. 189) ; sous-secrétaire du Concile le 15 octobre 1962 (*DC* 1962, col. 1408) ; archevêque de Lyon le 17 janvier 1965 (*DC* 1965, col. 217) ; cardinal le 25 février 1965 (*DC* 1965, col. 507) ; préfet de la Congrégation du Concile (devenue Congrégation du clergé le 15 août 1967) le 8 avril 1967 (*DC* 1967, col. 955) ; secrétaire d'État le 30 avril 1969 (*DC* 1969 p. 46) ; camerlingue le 16 octobre 1970 (*DC* 1970 p. 1097) ; confirmé dans ses charges successivement par Jean-Paul I<sup>er</sup> (*DC* 1978, p. 842) et par Jean-Paul II (*DC* 1978, p. 960). Il a été inhumé à Rome en l'église de la Trinité-des-Monts.

Il avait été soigné à la clinique Gemelli depuis le 5 mars pour une double broncho-pneumonie et insuffisance hépatique et rénale (*l'Osservatore Romano*, 11 mars).

(3) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 14 mars 1979. Traduction et sous-titres de la *DC*.

Sainte Église romaine, en deux circonstances solennelles, aux messes votives du Saint-Esprit pour l'élection du Souverain Pontife. La première fois, après la mort du Pape Paul VI, puis quelques semaines plus tard, après la mort du Pape Jean-Paul I<sup>er</sup>. Il avait dit, en ce même lieu, nous nous en souvenons :

« En ce moment grave et délicat, éminents Pères, la liturgie nous rassemble tous et nous fait prier pour l'élection du Pape que, avec l'aide du Seigneur, nous allons entreprendre. Nous savons que, selon son indicible promesse, Jésus est au milieu de nous... Il vient spontanément à notre pensée, éminents Pères, que Jésus s'adresse particulièrement à nous, en cette heure solennelle du Conclave — comme aux apôtres réunis au Cénacle — qu'il nous regarde dans les yeux, les uns après les autres, en nous demandant de correspondre totalement (dans les limites, certes, de notre faiblesse humaine) à sa volonté, à son amour prévenant, par une plus profonde union avec lui, une charité fraternelle plus vraie entre nous, et surtout une fidélité convaincue dans l'exercice de la tâche qui nous est demandée. »

Et le 14 octobre suivant, commentant la parole de Jésus : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime » (Jn 15, 13), il faisait remarquer : « Pensons, frères, que nous tous, bien sûr mais tout spécialement celui que nous éliions, nous devons donner notre vie pour la multitude des rachetés, « afin qu'ils deviennent amis du Christ. » Toute la mission mystique de l'Église est dans cette idée. Et, puisque Dieu se sert des hommes comme instruments ordinaires, on voit bien quel esprit doit animer ceux qu'il choisit pour exercer une charge de pasteurs, de guides, tout comme pour faire connaître le message de l'Évangile pour la première fois. Nous-mêmes, qui voulons nous considérer comme ses amis, malgré tous nos manquements, nous le sommes uniquement et exclusivement en vertu de sa mort. »

Il a préparé deux fois le Conclave, avec tout le Collège des cardinaux. Il fut secrétaire d'État du Pape Paul VI, puis de Jean-Paul I<sup>er</sup>. Après mon élection, il a fait connaître sa disponibilité à quitter cette charge. Je lui ai cependant demandé de rester au moins un certain temps ; et il est resté. Il a servi l'Église par son expérience, ses conseils, sa compétence. Je lui en suis reconnaissant. Et je ne puis qu'exprimer mon regret de voir cette coopération si brutalement interrompue.

## Au service de « la fille aînée de l'Église » puis de l'Église universelle

3. Il est difficile en ce moment de rappeler toute la vie du défunt. Nos fréquentes rencontres remontent au II<sup>e</sup> Concile du Vatican où il fut très actif en qualité de sous-secrétaire. Après la mort de son prédécesseur, il devint archevêque de Lyon et entra au Sacré-Collège des cardinaux. Après le Concile, il lui a été demandé d'entrer au service direct du Saint-Siège comme préfet de la S. Congrégation du Clergé. En mai 1969, le Pape Paul VI lui demanda d'être son secrétaire d'État.

Il apporta à ce poste clef son expérience pastorale d'évêque, et plus encore de prêtre, mûrie pendant les longues années où il a été au service de l'Église qui est en France, laquelle se vante de son titre de « fille aînée » de l'Église universelle ».

Les biographes nous présenteront plus tard la vie et l'œuvre du cardinal Jean Villot dans toute leur plénitude. Aujourd'hui, nous rappellerons seulement ces paroles de l'Évangile : « Si quelqu'un veut me servir, qu'il se mette à ma suite, et là où je suis, là aussi sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert, le Père l'honorera. » (Jn 12, 26.) Ainsi en est-il. Cela seulement est important. C'est même l'essentiel. Il a suivi le Christ. Il fut toujours là où il l'appelait. Il a servi. La mesure de toute sa vie est dans ce service.

### Si le grain ne meurt...

4. La mesure de sa vie. Oui, cette vie a déjà sa mesure. Elle est maintenant achevée, elle est arrivée à son terme. Nous nous trouvons devant cet achèvement. C'est en cela que consiste la grandeur du moment que nous vivons, la dignité de cette rencontre où se réalise pour notre frère la parole du Seigneur : « Si le grain de blé tombé en terre... meurt, il porte du fruit en abondance. » (Jn 12, 24.) Seulement, s'il meurt... L'homme doit mourir pour que sa vie porte tout son fruit. L'heure est venue où la vie du cardinal Jean Villot peut produire tout son fruit en Dieu. Aucune vie humaine, dans ses dimensions terrestres, ne peut porter semblable fruit ; et c'est un fruit qui dépasse la vie : « Je le sais, mon Rédempteur est vivant », disait Job dans son épreuve (Jb 12, 25).

5. La mort est toujours la dernière expérience de l'homme, et elle est inéluctable. C'est une expérience difficile devant laquelle l'âme humaine prend peur. Le Christ lui-même n'a-t-il pas dit : « Maintenant mon âme est troublée et que dirai-je ? Père, sauve-moi de cette heure ? » Et il a tout de suite ajouté : « Mais c'est précisément pour cette heure que je suis venu. Père, glorifie ton nom. » (Jn 12, 27.)

« Père, glorifie... » Il reste ce dernier cri de l'âme, qui contraste tellement avec l'expérience de la mort, avec l'expérience de la destruction du corps, dans lequel « la création toute entière gémit maintenant encore » (Rm 8, 22). Et pourtant, tout en gémissant et en souffrant les douleurs de la mort, elle ne cesse d'attendre « avec impatience la révélation des fils de Dieu » (Rm 8, 19). Et nous savons que « les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire qui doit être révélée en nous » (Rm 8, 18).

Nous aussi, alors, devant ce cercueil, dans l'esprit de cette communion particulière qui nous unissait, nous donnons une expression à ces désirs : Père pardonne ; Père, absous ; Père purifie ; purifie à la mesure de la sainteté de ton visage ; et enfin, Père, glorifie.

En toute humilité, mais en même temps avec tout le réalisme de notre foi et de l'espérance nous élevons cette prière près du cercueil de notre frère, le cardinal Jean Villot, secrétaire d'État.

## MESSAGE AU GROUPE MIXTE DE TRAVAIL ÉGLISE CATHOLIQUE-CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

Le groupe mixte de travail qui coordonne les relations entre l'Église catholique et le Conseil œcuménique des Églises s'est réuni à Neuchâtel (Suisse) du 25 février au 5 mars. À cette occasion, Jean-Paul II a adressé le message ci-après à Mgr Torrella Cascante (1) :

À S. Exc. MGR RAMON TORRELLA CASCANTE, VICE-PRÉSIDENT DU SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS,

Alors que le groupe mixte de travail entre le Conseil œcuménique des Églises et notre Secrétariat pour l'Unité va tenir sa première réunion depuis mon élection au siège de Rome, je tiens à lui dire, par votre intermédiaire, mon désir de voir s'intensifier l'effort en vue de hâter le rétablissement de l'unité entre tous les chrétiens. Il est urgent en effet que nous puissions témoigner en plein accord de notre foi au Christ et à son œuvre de salut. Mais, dès maintenant, avant même que cette unité de foi, de vie sacramentelle et de liens hiérarchiques soit rétablie, nous devons trouver, en toute loyauté avec notre situation réelle actuelle les voies qui permettront de témoigner de la foi que nous avons déjà en commun et de la communion incomplète mais réelle qui nous unit déjà dans le Christ et le mystère de son Église. À cette fin, je souhaite que vous puissiez trouver comment assurer une collaboration croissante dans tous les domaines où cela est maintenant possible entre l'Église catholique et le Conseil œcuménique des Églises.

Je demande à l'Esprit-Saint de vous donner la lucidité, l'imagination, la prudence et le courage nécessaires pour aller de l'avant.

Du Vatican, 23 février 1979.

IOANNES PAULUS PP. II

(1) Texte français dans *l'Osservatore Romano* du 28 février 1979. Le groupe mixte, qui compte dix-huit membres (neuf pour chacune des parties), a deux vice-présidents : le Dr Miguez Bonino (l'un des présidents du COE) et Mgr Torrella Cascante. Il a été créé en 1965 (*DC* 1965, n° 1442, col. 369 et s.).

---

# DISCOURS DES AUDIENCES GÉNÉRALES

## LA LIBÉRATION NAÎT DE LA VÉRITÉ DU CHRIST

### *Audience générale du 21 février (1)*

1. Aujourd'hui encore, je voudrais me référer au thème de la III<sup>e</sup> Conférence de l'Épiscopat latino-américain c'est-à-dire l'évangélisation. C'est un thème fondamental qui est toujours d'actualité. La Conférence de Puebla, qui a terminé ses travaux le 13 février, en témoigne. C'est aussi le thème « du futur ». L'Église doit le vivre continuellement et le prolonger dans l'avenir. Il constitue donc la perspective permanente de la mission de l'Église.

#### **Portée universelle de la théologie de la libération**

Évangéliser veut dire rendre le Christ présent dans la vie de l'homme en tant que personne et, en même temps, dans la vie de la société. Évangéliser veut dire faire tout ce qui est possible, dans la mesure de nos moyens, pour que l'homme « croie », pour qu'il se retrouve lui-même dans le Christ ; pour qu'il retrouve en lui le sens et la juste dimension de sa vie. Cette « retrouvaille » est en même temps la source la plus profonde de la libération de l'homme. C'est ce qu'exprime saint Paul lorsqu'il écrit : « C'est pour que nous soyons vraiment libres que le Christ nous a libérés. » (Ga 5, 1) C'est ainsi que la libération est alors certainement une réalité de foi, l'un des thèmes bibliques fondamentaux, profondément inscrits dans la mission salvifique du Christ, dans l'œuvre de rédemption, dans son enseignement. Ce thème n'a jamais cessé d'être au cœur de la vie spirituelle des chrétiens. La Conférence de l'Épiscopat latino-américain témoigne qu'il est maintenant étudié dans un nouveau contexte historique. Il faut donc le reprendre dans l'enseignement de l'Église, dans la théologie et dans la pastorale. Il doit être repris dans sa profondeur propre, dans son authenticité évangélique.

Beaucoup de circonstances concourent à ce qu'il soit si actuel. Il est difficile de toutes les mentionner ici. Il est

certainement appelé par cet « universel désir de dignité » de l'homme dont parle le II<sup>e</sup> Concile du Vatican. C'est souvent à propos de l'Amérique latine (parfois trop exclusivement) que l'on parle de la « théologie de la libération ». Mais il faut donner raison à l'un des grands théologiens de la libération (Hans URS VON BALTHASAR), qui exige à juste titre une théologie de la libération d'une portée universelle. Seuls les contextes sont différents, mais la réalité elle-même de la liberté « pour laquelle le Christ nous a libérés » (cf. Ga 5, 1) est universelle. La tâche de la théologie est de retrouver son vrai sens dans les différents contextes historiques et contemporains concrets.

2. Le Christ lui-même lie d'une façon particulière la libération à la connaissance de la vérité : « Vous connaîtrez la vérité et la vérité fera de vous des hommes libres. » (Jn 8, 32) Cette phrase atteste surtout le sens intime de la liberté que nous donne le Christ. Libération signifie transformation intérieure de l'homme découlant de la connaissance de la vérité. Cette transformation est donc un processus spirituel par lequel l'homme mûrit « dans la justice et la vraie sainteté » (Ep 4, 24). L'homme qui est ainsi parvenu à la maturité intérieure devient représentant et porte-parole de cette justice et de cette vraie sainteté dans les différents milieux de la vie sociale. La vérité est importante non seulement pour faire grandir la conscience de l'homme en approfondissant ainsi sa vie intérieure. La vérité a aussi un sens et une force prophétiques. Elle constitue le contenu du témoignage et elle requiert un témoignage. Nous trouvons cette force prophétique de la vérité dans l'enseignement du Christ. En tant que prophète, et témoin de la vérité, le Christ s'oppose constamment à la non-vérité. Il le fait avec beaucoup de force et de décision et, souvent, il n'hésite pas à blâmer la fausseté. En relisant attentivement l'Évangile, nous trouvons beaucoup d'expressions sévères comme « sépulcres blanchis » (Mt 23, 27), « guides aveugles » (Mt 23, 16), « hypocrites » (Mt 23, versets, 13, 15, 23, 25, 27, 29) que le Christ prononce en ayant conscience des conséquences qui l'attendent.

#### **Il faut appeler par leur nom l'injustice et l'exploitation de l'homme**

Ce service de la vérité en tant que participation au service prophétique du Christ est donc une tâche qui incombe à l'Église, et elle s'efforce de s'en acquitter dans les différents contextes historiques. Il faut appeler par leur nom l'injustice, l'exploitation de l'homme par l'homme ou par l'État, les institutions, les mécanismes des systèmes économiques et des régimes parfois dépourvus de sensibilité. Il faut appeler par leur nom toutes les injustices sociales, les discriminations, les violences infligées à l'homme sur son corps, son esprit, sa conscience et ses convictions. Le Christ nous enseigne une sensibilité particulière pour l'homme, pour la dignité de la personne humaine, la vie humaine, l'esprit et le corps humains. C'est cette sensibilité qui rend témoignage à la connaissance de « la vérité qui rend libre » (Jn 3, 32). Il n'est pas permis à l'homme de se cacher cette vérité à lui-même.

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 22 février 1979. Traduction et sous-titres de la DC.

Il n'est pas permis de la falsifier. Il n'est pas permis de la mettre aux enchères. Il faut en parler clairement et simplement. Et non pour blâmer les hommes, mais pour servir la cause de l'homme. La libération, également dans son sens social, commence par la connaissance de la vérité.

### Le « roseau pensant »

3. Arrêtons-nous ici. Il est difficile dans un bref discours d'être exhaustif sur ce grand thème qui comporte de nombreux aspects et surtout, de nombreux niveaux. Je dis bien de nombreux niveaux parce que, pour ce thème, il faut voir l'homme avec les différents éléments qui font toute la richesse de son être à la fois personnel et social, « historique » et d'une certaine manière « supratemporel » (l'histoire, notamment, témoigne de ce caractère « supratemporel » de l'homme). L'être humain qui est un « roseau pensant » (cf. B. PASCAL, *Pensées*, 347) et qui se sait fragile comme le roseau se dépasse toujours lui-même précisément parce qu'il est « pensant ». Il porte en lui le mystère transcendant et une « inquiétude créative » qui émane de lui.

Restons-en là pour aujourd'hui. La théologie de la libération doit surtout être fidèle à toute la vérité sur l'homme, pour bien montrer non seulement dans le contexte latino-américain mais dans tous les contextes contemporains, la réalité que représente cette liberté « pour laquelle le Christ nous rend libres ».

Le Christ ! Il faut parler de notre libération dans le Christ, il faut annoncer cette libération. Il faut l'insérer dans toute la réalité contemporaine de la vie humaine. Beaucoup de circonstances, beaucoup de raisons le requièrent. Aujourd'hui précisément, où l'on prétend que la condition de « la libération de l'homme » est qu'il se libère « du Christ », c'est-à-dire de la religion, la réalité de notre libération dans le Christ doit devenir, pour nous tous, toujours plus évidente, toujours plus pleine.

4. « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. » (Jn 18, 37.)

L'Église, regardant le Christ qui rend témoignage à la vérité, doit toujours et partout se demander à elle-même et en un certain sens demander aussi au « monde » contemporain : *comment faire émerger le bien qui est dans l'homme, comment libérer les forces du bien qui sont dans l'homme, afin qu'il soit plus fort que le mal quel qu'il soit, moral, social, etc. ?* La III<sup>e</sup> Conférence de l'Épiscopat latino-américain rend témoignage de sa disponibilité à assumer une telle tâche. Nous voulons donc non seulement recommander celle-ci à Dieu, mais aussi la suivre pour le bien de l'Église et de toute la famille humaine.

## PÉNITENCE ET VÉRITÉ INTÉRIEURE

### Audience générale du 28 février (1)

1. C'est aujourd'hui le premier jour de Carême, le mercredi des Cendres. Ce Jour-là, pour commencer les quarante jours qui nous préparent à Pâques, l'Église nous impose les cendres sur la tête et elle nous invite à la pénitence. On trouve le mot « pénitence » dans beaucoup de pages de l'Écriture. Il est sur les lèvres de beaucoup de prophètes et d'une façon particulièrement éloquente, sur celles de Jésus lui-même : « Convertissez-vous, parce que le Royaume des cieux est proche. » (Mt 3, 2) On peut dire que c'est le Christ qui a introduit la tradition des quarante jours de jeûne dans l'année liturgique de l'Église, parce qu'il a « jeûné quarante jours et quarante nuits » (Mt 4, 2) avant de commencer à enseigner. Par ces quarante jours de jeûne, l'Église est, en un certain sens, appelée chaque année à suivre son Maître et Seigneur si elle veut prêcher efficacement son Évangile. Le premier jour de Carême — c'est aujourd'hui — doit particulièrement témoigner que l'Église accepte cet appel du Christ et qu'elle désire y répondre.

### La dimension intérieure de la pénitence, l'ascèse

2. Pénitence, dans le sens de l'Évangile, signifie surtout « conversion ». Sous cet aspect, l'Évangile du mercredi des Cendres est très significatif. Jésus évoque les actes de pénitence connus et pratiqués par ses contemporains, par le peuple de l'Ancienne Alliance. Mais en même temps, il critique la façon purement « extérieure » d'accomplir ces actes — aumône, jeûne, prière — parce que cela est contraire à leur finalité propre, qui est de se tourner vers Dieu du plus profond de soi-même pour pouvoir le rencontrer dans l'intimité de notre humanité, dans le secret de notre cœur.

« Quand tu fais l'aumône, ne fais pas sonner de la trompette devant toi, comme ceux qui se donnent en spectacle... pour obtenir la gloire qui vient des hommes... Que ta main gauche ignore ce que donne ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret. Ton Père voit ce que tu fais en secret : il te le revaudra. »

« Et quand vous priez, ne soyez pas comme ceux qui se donnent en spectacle... Retire-toi au fond de la maison, ferme la porte et prie ton Père qui est présent dans le secret : ton Père voit ce que tu fais en secret : il te le revaudra. »

« Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air abattu, comme ceux qui se donnent en spectacle... Parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes mais seulement de ton Père qui est présent

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 1<sup>er</sup> mars 1979. Traduction et sous-titres de la DC.

dans le secret. Ton Père voit ce que tu fais en secret : il te le revaudra. » (Mt 6, 2-6)

La pénitence a donc avant tout et principalement un sens intérieur, spirituel. Le principal effort de la pénitence consiste à « faire retour sur soi-même », sur son moi le plus profond, sur cette dimension de notre humanité où, en un certain sens, Dieu nous attend. Je dirai qu'en chacun de nous l'homme « extérieur » doit céder le pas à l'homme « intérieur » et, en un certain sens, « lui laisser la place ». Dans la vie courante, l'homme ne vit pas assez « intérieurement ». Jésus-Christ indique clairement que les actes de dévotion et de pénitence (comme le jeûne, l'aumône, la prière) qui, de par leur finalité religieuse, sont principalement « intérieurs », peuvent eux aussi céder à l'extériorité courante et donc être falsifiés. La pénitence, au contraire, en tant que conversion à Dieu, requiert surtout que l'homme rejette les apparences, sache se libérer de ce qui est faux et se retrouver dans toute sa liberté intérieure. Un regard, ne serait-ce que rapide, sommaire, sur la divine splendeur de la vérité intérieure de l'homme est déjà un succès. Mais il faut habilement consolider ce succès par un travail systématique sur soi-même. Ce travail est appelé « ascèse » (comme l'avaient déjà appelé les Grecs des premiers temps du christianisme). Ascèse veut dire effort intérieur pour ne pas se laisser prendre et emporter par les différents courants « extérieurs », afin de rester toujours soi-même et de conserver la dignité de son humanité.

Mais le Seigneur Jésus nous appelle à faire encore quelque chose de plus. Lorsqu'il dit : « Retire-toi au fond de la maison et ferme la porte », il demande un effort ascétique de l'esprit humain qui ne doit pas avoir pour terme l'homme lui-même. Cette retraite est en même temps l'ouverture la plus profonde du cœur humain. Elle est indispensable pour rencontrer le Père et il nous faut donc y entrer. « Ton Père voit tout ce que tu fais dans le secret et il te le revaudra. » Il s'agit ici de retrouver la simplicité de pensée, de volonté et de cœur qui est indispensable pour rencontrer Dieu dans notre « moi » intérieur. Et Dieu attend cela pour s'approcher de l'homme intérieurement recueilli et en même temps ouvert à sa parole et à son amour. Dieu veut se communiquer à l'âme ainsi disposée. Il veut lui donner la vérité et l'amour, qui ont en lui leur vraie source.

### Une joie que d'autres sources ne peuvent pas donner

3. Alors, le courant principal du Carême doit passer par l'homme intérieur, par les cœurs et les consciences. C'est en cela que consiste l'effort essentiel de la pénitence. Dans cet effort la volonté humaine de conversion à Dieu se rencontre avec la grâce prévenante de conversion, qui est en même temps grâce de pardon et de libération spirituelle. La pénitence n'est pas seulement un effort, mais aussi une joie. Elle est parfois une grande joie de l'esprit, une joie que d'autres sources ne peuvent pas donner.

Il semble que l'homme d'aujourd'hui ait perdu, dans une certaine mesure, la saveur de cette joie. Il a aussi perdu le

sens profond de cet effort spirituel qui permet de se retrouver soi-même dans toute la vérité de son être. Cela tient à beaucoup de causes et de circonstances qu'il est difficile d'analyser dans les limites de ce discours. Notre civilisation, surtout en Occident, qui est étroitement liée au développement de la science et de la technique, entrevoit le besoin de l'effort intellectuel et physique. Mais elle a bien perdu le sens de l'effort de l'esprit, dont le fruit est l'homme considéré dans ses dimensions intérieures. En fin de compte, l'homme qui est pris dans les courants de cette civilisation perd très souvent sa propre dimension, il perd le sens intérieur de son humanité. Que cet homme devenu étranger retrouve l'effort qui conduit au fruit dont nous venons de parler; qu'il connaisse la joie qui en est le fruit, la grande joie des retrouvailles et de la rencontre, la joie de la conversion (« metanoia »), la joie de la pénitence.

La sévère liturgie du mercredi des Cendres, et ensuite tout le temps du Carême, en tant que préparation à Pâques, sont un appel systématique à cette joie, la joie qui naît de l'effort pour se retrouver soi-même dans la patience. « C'est par votre persévérance que vous gagnerez la vie. » (Lc 21, 19)

Que personne n'ait peur d'entreprendre cet effort.

## LA PRIÈRE, VOIE DU VERBE

### Audience générale du 14 mars (1)

1. Pendant le Carême, nous entendons souvent répéter les mots « prière », « jeûne », « aumône », que j'ai rappelés le mercredi des Cendres. Nous y voyons habituellement de saintes et bonnes œuvres que chaque chrétien doit accomplir, surtout en Carême. C'est juste, mais incomplet. Il nous faut donner à la prière, à l'aumône et au jeûne, un sens plus profond si nous voulons les insérer plus pleinement dans notre vie. Nous ne pouvons les considérer simplement comme des pratiques passagères qui requièrent seulement de nous quelque chose de momentané ou qui ne nous privent que momentanément de quelque chose. Mais par là nous n'arriverons encore pas au vrai sens et à la vraie force de la prière, du jeûne et de l'aumône dans le processus de la *conversion à Dieu* et de notre *maturation spirituelle*. L'une va de pair avec l'autre : nous mûrissons spirituellement en nous convertissant à Dieu, et la conversion s'opère par la prière, ainsi que par le jeûne et l'aumône bien compris.

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 15 mars 1979. Traduction et sous-titres de la DC.

Il n'y a pas eu d'audience générale le mercredi 7 mars en raison des exercices spirituels du Vatican auxquels Jean-Paul II participait, du 4 au 10 mars. Le prédicateur était cette année le P. Faustino OSSANNA, OFM conv. (OR, 2 mars.)

Peut-être convient-il de dire tout de suite qu'il ne s'agit pas seulement de « pratiques » momentanées, mais d'attitudes constantes, qui donnent à notre conversion à Dieu une forme durable. Le temps liturgique du Carême ne dure que quarante jours chaque année, mais c'est toujours que nous devons tendre à Dieu. Cela veut dire qu'il nous faut nous convertir continuellement. Le Carême doit laisser dans notre vie une marque profonde et indélébile. Il doit rénover en nous la conscience de notre union à Jésus-Christ, qui nous fait voir la nécessité de la conversion et nous indique les voies pour y parvenir. La prière, le jeûne et l'aumône sont précisément les voies que le Christ nous a indiquées.

Dans les méditations qui suivront, nous nous efforcerons d'entrevoir combien ces voies pénètrent profondément dans l'homme, ce qu'elles signifient pour lui. Le chrétien doit comprendre le vrai sens de ces voies s'il veut les suivre.

2. Il y a donc d'abord *la voie de la prière*. Je dis « d'abord » parce que je veux parler d'elle avant les autres. Mais en disant « d'abord », je veux aujourd'hui ajouter que dans l'œuvre totale de notre conversion, c'est-à-dire de notre maturation spirituelle, la prière n'est pas isolée des deux autres voies que l'Église désigne par les mots évangéliques de « jeûne et aumône ». La voie de la prière nous est peut-être plus familière. Peut-être comprenons-nous plus facilement que sans elle il n'est pas possible de nous convertir à Dieu, de lui rester unis dans cette communion qui nous fait mûrir spirituellement.

Parmi vous qui m'écoutez en ce moment, il en est certainement beaucoup qui ont une expérience de la prière, qui en connaissent les différents aspects et peuvent y faire participer les autres. C'est en effet en priant que nous apprenons à prier. Le Seigneur Jésus nous a appris à prier avant tout en priant lui-même : « Il passait la nuit en prière. » (Lc 6, 12) Un autre jour, nous dit saint Matthieu, « il partit dans la montagne pour prier à l'écart. Le soir venu, il était encore là » (Mt 14, 23). Avant sa passion et sa mort, il monta sur le mont des Oliviers et il encouragea les apôtres à prier, lui-même priait à genoux. En proie à l'angoisse, il priait plus intensément (cf. Lc 22, 39-46). Une fois, pour répondre à ses disciples qui lui demandaient : « Enseigne-nous à prier » (Lc 11, 1), il leur a donné le contenu le plus simple et le plus profond de sa prière : le *Notre Père*.

Puisqu'il est impossible de réunir en un bref discours tout ce que l'on peut dire ou tout ce qui a été écrit sur la prière, je voudrais aujourd'hui mettre en relief une seule chose. Nous tous, lorsque nous prions, nous sommes *disciples du Christ*, non pas parce que nous répétons les paroles qu'il nous a enseignées — paroles sublimes, qui donnent le contenu complet de la prière —, mais nous sommes disciples du Christ même lorsque nous ne disons pas ces paroles. Nous sommes ses disciples seulement *parce que nous prions* : « Écoute le Maître qui prie ; apprends à prier. Il a en effet prié pour nous apprendre à prier », dit saint Augustin (*Enarrationes in Ps*, 56, 5).

Et un auteur contemporain écrit : « Parce que la fin du chemin de la prière se perd en Dieu et que personne ne connaît le chemin, hormis celui qui vient de Dieu, Jésus-

Christ, il faut... fixer les yeux sur lui seul. Il est le chemin, la vérité et la vie. Lui seul a parcouru le chemin dans les deux sens. Il nous faut mettre notre main dans la sienne et partir. » (Y. RAGUIN, *Chemins de la contemplation*, Desclée De Brouwer, 1969, p. 179.)

Prier, c'est s'entretenir avec Dieu. J'oserai même dire plus : prier, c'est se retrouver dans l'unique Verbe éternel par lequel parle le Père et qui parle au Père. Ce Verbe s'est fait chair pour qu'il nous soit plus facile de nous retrouver en lui, même avec les mots humains de notre prière. Ces mots peuvent parfois être très imparfaits, ils peuvent même parfois nous manquer, mais cette déficience de notre parole humaine se complète continuellement dans le Verbe qui s'est fait chair pour parler au Père dans la plénitude de cette union mystique que chaque homme qui prie a avec lui, que tous ceux qui prient ont avec lui. C'est dans cette union particulière avec le Verbe qu'est la grandeur de la prière, sa dignité et, en quelque sorte, sa définition. Il faut surtout bien comprendre la grandeur et la dignité fondamentales de la prière. La prière de tout homme, et aussi celle de toute l'Église. L'Église, d'une certaine manière, s'étend aussi loin que la prière, elle s'étend partout où il y a un homme qui prie.

3. Il nous faut prier en nous basant sur cette notion essentielle de la prière. Lorsque les disciples demandèrent au Seigneur de leur apprendre à prier, il leur répondit par les paroles du *Notre Père*, créant ainsi un modèle à la fois concret et universel. En effet, tout ce que l'on peut et doit dire au Père est dans les sept demandes que nous connaissons tous par cœur. Il y a en elles une telle simplicité que même un enfant les apprend, et en même temps une telle profondeur qu'on peut méditer pendant une vie entière sur le sens de chacune d'elles. N'est-ce pas vrai ? Chacune d'elles, l'une après l'autre, ne nous parle-t-elle pas de ce qui est essentiel pour notre vie, tout entière tournée vers Dieu, vers le Père ? Ne nous parlent-elles pas du pain quotidien, du pardon de nos offenses « comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés », de la préservation de la tentation, de la libération du mal ?

Lorsque le Christ, pour répondre à ses disciples qui lui demandent de leur apprendre à prier, prononce les paroles de sa prière, il ne leur apprend pas seulement des paroles, mais il nous apprend que lorsque nous nous entretenons avec le Père nous devons être totalement sincères et pleinement ouverts. La prière doit embrasser tout ce qui fait partie de notre vie. Elle ne peut pas être quelque chose de supplémentaire ou marginal. Tout doit s'exprimer en elle, y compris tout ce qui nous accable, ce dont nous avons honte, y compris, précisément et surtout, ce qui par nature nous sépare de Dieu. C'est la prière qui — toujours, avant tout et essentiellement — abat la barrière que le péché et le mal peuvent avoir dressée entre Dieu et nous.

Par la prière, le monde tout entier doit trouver sa juste référence, c'est-à-dire la référence à Dieu, notre monde intérieur et aussi le monde objectif, celui dans lequel nous vivons, tel que nous le connaissons. Si nous nous convertissons à Dieu, tout en nous s'oriente vers lui. La

rière est l'expression de cette orientation vers Dieu, laquelle est en même temps notre continuelle conversion, notre voie.

L'Écriture dit : « Comme descend la pluie ou la neige du haut des cieux, et comme elle ne retourne pas là-haut sans avoir saturé la terre, sans l'avoir fait enfanter et bourgeonner, sans avoir donné semence au semeur et nourriture à celui qui mange, ainsi se comporte ma parole, du moment qu'elle sort de ma bouche ; elle ne retourne pas vers moi sans résultat, sans avoir exécuté ce qui me plaît et fait aboutir ce pour quoi je l'avais envoyée. » (Is 55, 10-11)

La prière est la voie du Verbe qui embrasse tout, la voie du Verbe éternel qui traverse la profondeur de tant de cœurs, qui reconduit vers le Père tout ce qui vient de lui.

La prière est le sacrifice de nos lèvres (cf. He 13, 15). Comme l'a écrit saint Ignace d'Antioche, elle est « l'eau vive qui murmure en nous et dit : viens au Père » (cf. *Lettre aux Romains*, VII, 2).

Avec ma bénédiction apostolique.

---

## ALLOCUTION AUX DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS JUIVES

Jean-Paul II a reçu, le 12 mars, 24 présidents et représentants des organisations juives mondiales qui étaient réunis à Rome pour une rencontre avec la Commission (du Saint-Siège) pour les relations religieuses avec le judaïsme. Répondant aux paroles de présentation de M. Philip Klutznick, président du Congrès juif mondial, il leur a adressé cette allocution (1) :

CHERS AMIS,

C'est avec grand plaisir que je vous salue, présidents et représentants des organisations juives mondiales qui constituez à ce titre, avec les représentants de l'Église catholique, le Comité international de liaison. Je salue aussi les autres représentants des différents comités juifs nationaux qui sont ici avec vous.

Il y a quatre ans, mon prédécesseur Paul VI avait reçu en audience ce même Comité international et il lui avait dit combien il se réjouissait qu'il ait décidé de se réunir à Rome, la ville qui est au centre de l'Église catholique (cf. allocution du 10 janvier 1975) (2).

Vous avez maintenant décidé de revenir à Rome pour saluer le nouveau Pape, rencontrer les membres de la

(1) Texte anglais dans *l'Osservatore Romano* des 12-13 mars 1979. Traduction, sous-titres et notes de la DC.

(2) DC 1975, n° 1669, p. 110.

Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme, et ainsi donner une nouvelle impulsion au dialogue que vous avez poursuivi au cours de ces dernières années avec les représentants autorisés de l'Église catholique. C'est donc là un moment important dans l'histoire de nos relations et je suis heureux d'avoir l'occasion de dire moi-même un mot à ce sujet.

### Le dialogue

Comme vos représentants l'ont rappelé, c'est le II<sup>e</sup> Concile du Vatican qui, avec sa déclaration *Nostra aetate* (n° 4) a marqué le point de départ de cette phase nouvelle et prometteuse des relations entre l'Église catholique et la communauté religieuse juive. Il est en effet dit clairement que « scrutant le mystère de l'Église, le Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham » (*Nostra aetate*, 4) (3). Il signifiait ainsi que nos deux communautés religieuses sont étroitement liées au niveau même de leur identité religieuse respective. « L'Église du Christ, en effet, reconnaît que les prémisses de sa foi et de son élection se trouvent... dans les patriarches, Moïse et les prophètes... C'est pourquoi l'Église ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'Ancienne Alliance. » (*Ibid.*) Sur la base de tout cela, nous reconnaissons en toute clarté qu'avec la communauté religieuse juive, nous devons suivre le chemin du dialogue fraternel et de la collaboration fructueuse.

Conformément à ce mandat solennel, le Saint-Siège a voulu créer les instruments de ce dialogue et de cette collaboration dont il a promu la réalisation ici, au centre, et ailleurs, dans toute l'Église. C'est ainsi qu'en 1974 fut créée la Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme (4). En même temps, le dialogue a commencé à se développer à différents niveaux dans les Églises locales du monde entier et avec le Saint-Siège lui-même. Je tiens à reconnaître ici la réponse amicale, la bonne volonté et même les initiatives cordiales que l'Église a trouvées et continue de trouver dans vos organisations et d'autres larges secteurs de la communauté juive.

### Ce qui est recommandé aux catholiques

Je crois que, de part et d'autre, les efforts doivent être énergiquement poursuivis pour surmonter les difficultés du passé afin d'accomplir le commandement d'amour donné par Dieu et de poursuivre un dialogue vraiment fructueux et fraternel qui puisse contribuer au bien de chacun des partenaires et nous permettre de mieux servir l'humanité. Les *Orientations* que vous avez mentionnées — et dont je veux souligner et réaffirmer la valeur — indiquent des voies et

(3) DC 1965, n° 1458, col. 1828.

(4) DC 1974 n° 1664, p. 959-

---

des moyens pour réaliser ces objectifs. Vous avez, à juste titre, voulu souligner un point particulièrement important : « ... Il importe donc... que les chrétiens cherchent à mieux connaître les composantes fondamentales de la tradition religieuse du judaïsme et qu'ils apprennent par quels traits essentiels les juifs se définissent eux-mêmes dans leur réalité religieuse vécue » (*Orientations*, prologue) (5).

Autre réflexion importante : « En vertu de sa mission divine, l'Église par nature doit annoncer Jésus-Christ au monde (*Ad gentes*, 2). Pour éviter que ce témoignage rendu à Jésus-Christ n'apparaisse aux juifs comme une agression, les catholiques auront le souci de vivre et d'annoncer leur foi dans le plus rigoureux respect de la liberté religieuse telle qu'elle a été enseignée par le II<sup>e</sup> Concile du Vatican (déclaration *Dignitatis humanae*). Ils s'efforceront également de comprendre les difficultés que l'âme juive, justement imprégnée d'une très haute et très pure notion de la transcendance divine, éprouve devant le mystère du Verbe incarné. » (*Orientations*, 1.)

### Surmonter préjugés et antisémitisme

Ces recommandations s'adressent bien sûr aux fidèles catholiques, mais je ne pense pas qu'il soit superflu de les rappeler ici. Elles nous aident à avoir une claire notion du judaïsme et du christianisme, ainsi que de leurs vraies relations réciproques. Vous êtes ici, je crois pour nous aider dans nos réflexions sur le judaïsme. Et je suis sûr que nous trouvons en vous et dans les communautés que vous représentez une réelle et profonde disposition à comprendre le christianisme et l'Église catholique dans leur identité propre aujourd'hui, de sorte que, de part et d'autre, nous puissions travailler à ce qui est notre objectif commun : surmonter tous les préjugés et les discriminations quels qu'ils soient. À ce propos, il est utile de se référer encore une fois à la déclaration du Concile *Nostra aetate* et de rappeler ce que disent les *Orientations* au sujet du rejet de « toute forme d'antisémitisme et de discrimination que la dignité de la personne humaine, à elle seule, suffit d'ailleurs à condamner » (*Orientations*, prologue). L'Église catholique rejette donc clairement, en théorie et en pratique, toutes semblables violations des droits de l'homme, dans quelque partie du monde qu'elles puissent se produire. J'ajouterai que je suis heureux d'évoquer aujourd'hui, en votre présence, l'action généreuse et efficace de mon prédécesseur Pie XII pour le peuple juif. Et pour ma part, avec l'aide de Dieu, je continuerai dans mon ministère pastoral à Rome — comme je me suis efforcé de le faire sur le siège de Cracovie — à aider tous ceux qui souffrent ou sont opprimés de quelque manière que ce soit.

### La paix en Terre Sainte. Jérusalem

En particulier aussi, marchant sur les traces de Paul VI, j'ai l'intention d'encourager le dialogue spirituel et de faire

tout ce qui est en mon pouvoir pour la paix de cette terre qui est sainte pour vous comme pour nous, avec l'espoir que la ville de Jérusalem sera efficacement garantie comme un centre d'harmonie pour les disciples des trois grandes religions monothéistes du judaïsme, de l'Islam et du christianisme pour lesquelles elle est un lieu vénéré de dévotion.

### Nos prières communes

Je suis sûr que le seul fait de cette rencontre d'aujourd'hui, que vous avez si aimablement demandée, est en lui-même une expression de dialogue et un nouveau pas vers cette compréhension mutuelle plus complète à laquelle nous sommes appelés. En poursuivant cet objectif, nous sommes tous sûrs d'être fidèles et obéissants à la volonté de Dieu, le Dieu des patriarches et des prophètes. Et c'est vers Dieu que je voudrais me tourner maintenant au terme de ces réflexions. Juifs et chrétiens, nous lui adressons souvent les mêmes prières tirées du Livre que, les uns et les autres, nous considérons comme la parole de Dieu. Qu'il donne à nos deux communautés religieuses, si proches l'une de l'autre, cette réconciliation et cet amour effectifs qui sont à la fois son commandement et son don (cf. Lv 19, 18 ; Mc 12, 30).

En ce sens, je crois, chaque fois que les juifs récitent le *Shema Israel* (écoute, Israël) et chaque fois que les chrétiens rappellent les grands premier et second commandements, par la grâce de Dieu, nous nous rapprochons les uns des autres.

En signe de la compréhension et de l'amour fraternel déjà effectifs, permettez-moi encore une fois de vous souhaiter cordialement la bienvenue et de vous saluer tous avec ce mot si riche de sens, emprunté à l'hébreu, que nous chrétiens, nous utilisons aussi dans notre liturgie : la paix soit avec vous. Shalom, Shalom !

(5) DC 1975, n° 1668, P. 59.

---

# ALLOCUTION À LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

Recevant, le 24 février, les membres du Conseil de la Fédération internationale des universités catholiques et les recteurs des universités catholiques d'Europe, Jean-Paul II leur a adressé cette allocution en réponse aux paroles de présentation du P. Hervé Carrier, président de la FIUC (1) :

Monsieur le Cardinal,  
Chers Frères et Fils,

Est-il besoin de dire combien je suis heureux de me retrouver quelques instants avec vous, membres du Conseil de la Fédération internationale des universités catholiques ou recteurs des universités catholiques d'Europe ? L'Annuaire pontifical de 1978 me nommait encore parmi les membres de la Congrégation pour l'Éducation catholique, où je me suis familiarisé avec vos problèmes. J'ai gardé aussi un excellent souvenir de ma participation à cette rencontre de Lublin que vous venez d'évoquer si aimablement. Quant au travail de professeur d'université je mesure tout naturellement son intérêt et son importance, après les années que j'ai passées à enseigner moi-même à l'Université de Lublin.

## Pastorale de l'intelligence

1. Vous en êtes certes bien convaincus, mais je tiens à souligner de nouveau que les Universités catholiques ont une place de choix dans le cœur du Pape, comme elles doivent en avoir une dans toute l'Église et dans les préoccupations de ses Pasteurs, au milieu des multiples activités de leur ministère. Vouées à un travail de recherche et d'enseignement, elles ont aussi par là un rôle de témoignage et un apostolat, sans lesquels l'Église ne saurait évangéliser pleinement et durablement le vaste monde de la culture, ni tout simplement les générations qui montent, de plus en plus instruites, et qui seront aussi de plus en plus exigeantes pour faire face, dans la foi, aux multiples questions posées par les sciences et les divers systèmes de pensée. Dès les

premiers siècles l'Église a senti l'importance d'une pastorale de l'intelligence — qu'il suffise d'évoquer saint Justin, saint Augustin — et innombrables ont été ses initiatives en ce domaine. Je n'ai pas besoin de citer les textes du récent Concile que vous savez par cœur. Depuis quelque temps, l'attention des responsables d'Église a été, à juste titre, attirée par les besoins spirituels de milieux sociaux assez déchristianisés ou peu christianisés : ouvriers, ruraux, migrants de toute sorte. C'est bien nécessaire et l'Évangile nous en fait un devoir. Mais le monde universitaire lui aussi a plus que jamais besoin d'une présence d'Église, et, dans le cadre spécifique qui est le vôtre, vous contribuez à l'assurer.

## Trois objectifs

2. M'adressant récemment aux professeurs et étudiants du Mexique (2), j'indiquais trois objectifs pour les Instituts universitaires catholiques : apporter une contribution spécifique à l'Église et à la société, grâce à une étude vraiment complète des différents problèmes, avec le souci de dégager la pleine signification de l'homme régénéré dans le Christ et de permettre ainsi son développement intégral ; former pédagogiquement des hommes qui, ayant réalisé une synthèse personnelle entre foi et culture, soient capables à la fois de tenir leur place dans la société et d'y témoigner de leur foi ; constituer, entre professeurs et étudiants, une véritable communauté qui témoigne déjà visiblement d'un christianisme vivant.

## Une anthropologie éclairée par la foi

3. J'insiste ici sur quelques points fondamentaux. La recherche au niveau universitaire suppose toute la loyauté, le sérieux et, par là-même, la liberté de l'investigation scientifique. C'est à ce prix que vous rendez témoignage à la vérité, que vous servez et l'Église et la société, que vous méritez l'estime du monde universitaire, et ceci dans toutes les branches du savoir.

Mais il faut ajouter ceci lorsqu'il s'agit de l'homme, du domaine des sciences humaines : s'il est juste de tirer profit de l'apport des diverses méthodologies, il ne suffit point d'en choisir une, ni même de faire la synthèse de plusieurs, pour déterminer ce qu'est l'homme en profondeur. Le chrétien ne saurait s'y laisser enfermer, d'autant plus qu'il n'est pas dupe, éventuellement, de leurs présupposés. Il sait qu'il doit dépasser la perspective purement naturelle ; sa foi lui fait aborder l'anthropologie dans la perspective de la vocation et du salut pléniers de l'homme ; elle est la lumière sous laquelle il travaille, l'axe qui guide sa recherche. Autrement dit, une Université catholique n'est pas seulement un champ de recherches religieuses ouvert à tous les sens. Elle suppose, chez ses professeurs, une anthropologie éclairée par la foi, cohérente avec la foi, en particulier avec la Création et avec la Rédemption du Christ. Au milieu du foisonnement

---

(1) Texte français dans *l'Osservatore Romano* du 25 février 1979. Sous-titres de *la DC*.

(2) *DC* 1979, n° 1758, p. 187. (NDLR.)

des approches actuelles, qui aboutissent d'ailleurs trop souvent à une réduction de l'homme, les chrétiens ont un rôle original à jouer, au sein même de la recherche et de l'enseignement, précisément parce qu'ils refusent toute vision partielle de l'homme.

Quant à la recherche théologique proprement dite, par définition, elle ne peut exister sans chercher sa source et sa régulation dans l'Écriture et la Tradition, dans l'expérience et les décisions de l'Église consignées par le Magistère au cours des siècles. Ces brefs rappels marquent les exigences spécifiques de la responsabilité du corps enseignant dans les Facultés catholiques. C'est dans ce sens que les Universités catholiques doivent sauvegarder leur caractère propre. C'est dans ce cadre qu'elles témoignent non seulement auprès de leurs étudiants, mais aussi auprès des autres Universités, du sérieux avec lequel l'Église aborde le monde de la pensée, et en même temps d'une véritable intelligence de la foi.

4. Face à cette grande et difficile mission, la collaboration entre Universités catholiques du monde entier est hautement souhaitable, pour elles-mêmes et pour développer de façon opportune leurs rapports avec le monde de la culture. C'est dire toute l'importance de votre Fédération. J'encourage de grand cœur ses initiatives, et notamment l'étude du thème de la prochaine Assemblée sur les problèmes éthiques de la société technologique moderne. Thème capital, auquel je suis moi-même très sensible, et sur lequel j'espère avoir l'occasion de revenir. Que l'Esprit Saint vous guide de sa lumière et vous donne la force nécessaire ! Que l'intercession de Marie vous maintienne disponibles à son action, à la volonté de Dieu ! Vous savez que je demeure très proche de vos préoccupations et de votre travail. De tout cœur, je vous donne ma Bénédiction Apostolique.

---

## DÉCRET D'ÉRECTION DE « NOTRE DAME OF JERUSALEM CENTER »

L'hôtellerie Notre-Dame de France à Jérusalem, construite en 1887 par les Pères assomptionnistes en face la Porte-Neuve pour l'hébergement des pèlerins, a reçu son statut juridique par le « décret d'érection » ci-après, signé par Jean-Paul II le 13 décembre 1978. Le bâtiment, dont le nom officiel est Notre Dame of Jerusalem Center sera désormais un Institut pontifical dépendant directement du Saint-Siège, et ses buts sont décrits comme étant de « nature religieuse, culturelle et éducative ». Le décret d'érec-

tion souligne également la vocation œcuménique du Centre (\*).

Considérant que les Papes ont toujours porté un intérêt particulier à la Terre sainte ;

Ayant devant les yeux les initiatives de notre prédécesseur le Pape Paul VI ;

Guidé par l'esprit de son Exhortation apostolique sur la Terre sainte *Nobis in animo* du 25 mars 1974 ;

Nous érigeons par les présentes

NOTRE DAME OF JERUSALEM CENTER

comme Institut pontifical en accord avec le Droit canon latin ;

Nous le créons comme une entité légale ayant pleine capacité pour traiter, procéder et agir en tant que personne légale.

1. Les buts de l'Institut pontifical *Notre Dame of Jerusalem Center* sont de nature religieuse, culturelle et éducative. Le Centre, qui sera divisé en différentes sections (tels que maison d'accueil pour religieux et pèlerins, centre de promotion artistique et professionnelle, centre d'animation religieuse et culturelle, etc.), est situé sur notre propriété à Jérusalem, désignée sous le nom de Notre-Dame, face à la Porte-Neuve.

2. *Notre Dame of Jerusalem Center* dépend directement du Saint-Siège et sera donc dirigé et représenté en tant qu'institution, à tous égards et exclusivement, par un chargé d'affaires spécial du Saint-Siège.

*Notre Dame of Jerusalem Center* étant un organisme à buts religieux et culturels, le chargé d'affaires du Saint-Siège doit être considéré comme un attaché culturel de la Délégation apostolique.

Le chargé d'affaires peut pour un temps déléguer des pouvoirs à des tierces parties et révoquer une telle délégation.

3. Le chargé d'affaires du Saint-Siège sera conseillé par un comité local, dont les membres seront choisis parmi les communautés chrétiennes de Jérusalem et nommés par le délégué apostolique à Jérusalem.

4. *Notre Dame of Jerusalem Center* doit être considéré comme un Lieu saint œcuménique ; il est en conséquence exempt comme une « praelatura nullius ». La juridiction spirituelle sera exercée par le délégué apostolique en tant que « praelatus » ayant le chargé d'affaires du Saint-Siège comme vicaire général.

Nous consacrons ce Centre à Notre-Dame de Jérusalem, *Regina pacis*, et nous l'offrons au monde comme un lieu de fécond développement spirituel.

Fait au Vatican, le 13 décembre 1978.

JEAN-PAUL II.

---

(\*) Texte original anglais. Traduction et note de la DC. Sur l'affaire de Notre-Dame de France cf. DC 1972, n° 1604, p. 243 ; 1972, n° 1607 p. 398 ; 1974, n° 1652, p. 393. À la suite du vaste mouvement de pèlerinage vers les Lieux saints qu'ils avaient lancé en 1882, les Assomptionnistes élevèrent en 1887 à Jérusalem « la vaste hostellerie de Notre-Dame de France où les nombreuses caravanes peuvent s'installer à l'aise et sans préjudice pour les pèlerins isolés qui y sont accueillis toute l'année ». (*Guide historique et pratique des professeurs de Notre-Dame de France à Jérusalem*, 5<sup>e</sup> éd., 1932.)

---

# DIRECTIVES À DES SUPÉRIEURS DE SÉMINAIRES

Jean-Paul II a reçu, le 3 mars un groupe de supérieurs de grands séminaires anglais, écossais, maltais et des Collèges pontificaux romains de langue anglaise, auxquels il a adressé cette allocution (1) :

La présence ici, ce matin, d'un groupe de supérieurs de séminaires, y compris d'importants Collèges pontificaux de Rome, me suggère un certain nombre de considérations. Il y a beaucoup de réflexions qu'en tant qu'évêque de Rome et pasteur de l'Église universelle, j'aimerais partager avec vous, chers frères et fils dans le sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais j'espère aussi que ce que je vous dirai aujourd'hui sera connu des autres supérieurs de séminaires dans le monde entier, et que par eux l'expression de mon amour parviendra à tous leurs étudiants.

Aujourd'hui, ma première pensée sera donc pour tous les séminaristes. Je vous demande de leur transmettre mes vœux, en leur disant, en mon nom, combien leur fidélité est importante pour l'Église, combien l'avenir de l'évangélisation dépend de leur générosité, combien grand est le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'authentique renouveau du Peuple de Dieu voulu par le II<sup>e</sup> Concile du Vatican. Oui, mon message aux séminaristes, c'est que je m'intéresse vivement à leur bien et que j'ai pour eux une profonde affection en tant que futurs associés dans l'Évangile du Christ.

C'est précisément à cause du grand espoir que je mets dans les séminaristes de cette génération que je suis particulièrement heureux de réfléchir avec vous, leurs supérieurs, sur les tâches qui sont les vôtres. Vous avez été appelés par vos évêques à exercer un rôle spirituel primordial dans l'Église du Christ. Et aujourd'hui, je voudrais vous parler de certains problèmes fondamentaux afin de vous confirmer dans votre mission.

En méditant vous-mêmes sur ces problèmes, vous verrez toujours plus clairement la raison d'être de votre ministère spécifique de service pour la formation des futurs prêtres. Vous aurez ainsi de clairs critères pour savoir ce que l'Église souhaite voir avant tout à la base de la vie des séminaires ; de claires directives pour fixer les priorités de vos institutions, et des moyens vraiment aptes à mettre ces priorités en pratique.

## Première priorité : l'enseignement de la parole de Dieu

En un mot, la première priorité pour les séminaires aujourd'hui, c'est l'enseignement de la parole de Dieu dans toute sa pureté et son intégrité, avec toutes ses exigences et toute sa force. La parole de Dieu et elle seule, est la base de tout ministère, de toute activité pastorale et sacerdotale. C'est la puissance de la parole de Dieu qui a fait le dynamisme du II<sup>e</sup> Concile du Vatican, et Jean XXIII a dit clairement le jour de son ouverture : « Ce qui est très important pour le Concile œcuménique c'est que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé et présenté d'une façon plus efficace. » (Discours du 11 octobre 1962) (2) Et si l'on veut que les séminaristes de cette génération soient bien préparés à assumer l'héritage et le défi de ce Concile, il faut leur enseigner d'abord la parole de Dieu, « le dépôt sacré de la doctrine chrétienne ». Nous savons tous quel amour saint Paul avait pour la parole de Dieu, et avec quelle urgence ses paroles s'adressent à tous les prêtres de l'Église : « Garde le bon dépôt par l'Esprit Saint qui habite en nous. » (2 Tm 1, 14.) En s'acquittant de cette responsabilité sacrée, les séminaires doivent jouer un rôle primordial et donner un magnifique témoignage.

## La grande discipline de l'Église

Un second problème, d'une grande importance pour les séminaires aujourd'hui : la discipline de l'Église. Avec simplicité et sans détours, Jean-Paul I<sup>er</sup> a parlé à son clergé de la « grande discipline » (discours du 7 septembre 1978) : « La grande discipline requiert un climat adapté et, avant tout, le recueillement. » (3) Je suis convaincu que dans ce « climat adapté », et avec la grâce de Dieu, la grande discipline requise pour les séminaires sera maintenue et joyeusement observée. Et la raison de tout cela doit être cherchée dans l'amour du Christ et de nos frères qui nous presse. Le sacrifice, l'effort et la générosité, qui font partie de la préparation au sacerdoce, n'ont de sens que s'ils sont acceptés « pour le Royaume de Dieu ». Ils ne sont possibles qu'avec la prière.

Si l'on voit dans la parole de Dieu la base de toute la vie et de la formation du séminaire, et si la grande discipline de l'Église est assumée par les séminaristes comme un service de la charité, alors, comme le disait Paul VI, les séminaires deviennent « des maisons d'une foi profonde et d'un ascétisme chrétien authentique, et en même temps de joyeuses communautés soutenues par la piété eucharistique » (discours du 16 avril 1975).

Dans les années à venir, nous devons tous travailler à ce que l'Église devienne plus pure conformément à l'Évangile, et en suivant les directives du II<sup>e</sup> Concile du Vatican. Nous espérons par là pouvoir présenter au Sauveur une Église sainte et digne de son amour, une Église où de nombreux jeunes sont imprégnés du mystère du Christ et, construisant

---

(1) Texte anglais dans *l'Osservatore Romano* du 4 mars 1979. Traduction et sous-titres de la DC.

(2) DC 1962, n° 1387, col. 1381. (NDLR.)

(3) DC 1978, n° 1749, p. 835. (NDLR.)

---

leur vie sur sa parole, font le don d'eux-mêmes en se préparant généreusement à le servir.

Cette préparation et cette formation dépendent en grande partie de vous. Je le répète : vous avez été appelés à exercer un rôle spirituel primordial dans l'Église. Le Christ compte sur vous et est avec vous. Le Pape aussi est avec vous et il vous bénit.

---

## ALLOCUTION AU MOUVEMENT POUR LA VIE

Le 26 février, Jean-Paul II a reçu les participants au Congrès européen organisé par « Le mouvement pour la vie », qui s'étaient réunis à Milan. Répondant aux paroles de présentation de leur président, le Dr Piero Pirocano, il leur adressé cette allocution (1) :

Chers messieurs,

Soyez les bienvenus dans la maison du Pape. J'ai accueilli volontiers le désir que vous avez exprimé d'avoir une audience spéciale à l'occasion de votre second congrès européen. Cette rencontre me donne en effet l'occasion de vous adresser, à vous et à tous les membres du Mouvement pour la vie, mes félicitations et mes encouragements à persévérer dans la noble tâche que vous vous êtes fixée : défendre l'homme et ses droits fondamentaux. Vous luttez pour que soit reconnu à tout homme le droit de naître, de grandir, de développer harmonieusement ses capacités, de construire librement et dignement sa propre destinée transcendante.

Ce sont là de très nobles objectifs, et je me réjouis de voir que se sont unis pour le poursuivre non seulement des fils de l'Église catholique, mais aussi des personnes appartenant à d'autres confessions religieuses ou ayant différentes orientations idéologiques. Je vois en effet là une expression de l'accord pour « s'appuyer sur quelques principes élémentaires mais fermes », ces « principes d'humanité que chaque homme de bonne volonté peut retrouver dans sa propre conscience », comme je le disais dans mon récent message pour la Journée mondiale de la paix.

Fidèle à la mission reçue de son divin Fondateur, l'Église a toujours affirmé, mais avec une vigueur particulière au II<sup>e</sup> Concile œcuménique du Vatican, le caractère sacré de la vie

humaine. Qui ne se rappelle ces paroles solennelles : « Dieu, maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception » (Constitution pastorale *Gaudium et spes*, 51). Forts de cette conviction, les Pères du Concile n'ont pas hésité à condamner sans moyens termes « tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique et morale, les contraintes psychologiques, tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable » (Ibid., 27).

C'est dans ce contexte que se situe votre mission. Elle consiste en premier lieu en une action intelligente et assidue pour **sensibiliser les consciences** à l'inviolabilité de la vie humaine à tous ses stades, de sorte que le droit à la vie soit efficacement reconnu dans les mœurs et dans les lois comme une valeur fondamentale dans toute société qui se veut civilisée. Votre mission s'exprime aussi dans une  **courageuse prise de position** contre toute atteinte à la vie, quelles que soient sa forme et son auteur. Elle se traduit enfin dans des **secours concrets** offerts d'une façon désintéressée et respectueuse aux personnes qui rencontrent des difficultés pour conformer leur comportement aux exigences de leur conscience.

Il s'agit d'une action grandement humanitaire et généreusement charitable qui ne peut que recueillir l'approbation de toute personne consciente des possibilités et des risques de notre société.

Que ne vous découragent pas les difficultés, les oppositions, les insuccès que vous pourrez rencontrer sur votre chemin. Il s'agit de l'homme, et devant un pareil enjeu, personne ne peut se renfermer dans une attitude de passivité résignée, sans faire par là abdication de lui-même. En tant que vicaire du Christ, Verbe de Dieu incarné, je vous dis : ayez foi en Dieu, créateur et Père de tout être humain ; ayez confiance en l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à être son fils, dans le Fils. Dans le Christ, mort et ressuscité, la cause de l'homme a déjà eu son verdict définitif : la vie vaincra la mort.

C'est avec cette espérance que je donne volontiers ma bénédiction apostolique à vous tous, en gage de l'assistance de Dieu.

---

(1) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* des 26-27 février 1979. Traduction de *la DC*.

---

# 15.000 BOURSES D'ÉTUDES POUR LES CATÉCHISTES DISTRIBUÉES PAR « MISSIO »

L'initiative allemande « Action pour les catéchistes » de l'œuvre « Missio », pour former des catéchistes en pays de mission, a permis de distribuer jusqu'à présent 15 000 bourses d'études à des catéchistes d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Elle a organisé pour cette circonstance du 13 au 15 janvier 1979, des rencontres de prière et d'action de grâce. Invité en Allemagne à présider ces cérémonies, Mgr Lourdusamy, secrétaire de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples, a apporté le message ci-après de Jean-Paul II, qui a été lu au cours des messes d'action de grâce célébrées à Mayence, Honnef et Aix-la-Chapelle (1) :

À MON VÉNÉRÉ FRÈRE,

D. SIMON LOURDUSAMY, président de la Commission pour la catéchèse et pour les catéchistes,

C'est avec une joie toute particulière que j'apprends cette nouvelle que l'action pour la formation des catéchistes dans les pays de mission, sous le patronage de « Missio », a distribué jusqu'à ce jour plus de 15000 bourses d'études. C'est pour moi une occasion agréable d'adresser une parole de remerciement et de reconnaissance à ceux qui ont fondé cette belle œuvre « Action catéchétique », et à ceux qui actuellement veillent à son développement par leurs sacrifices personnels.

## La collaboration des laïcs allemands à la mission de l'Église

Cette grande œuvre, qui fut fondée à l'initiative courageuse d'un missionnaire retourné dans sa patrie après de nombreuses années d'activité missionnaire, a rendu possible, grâce à l'aide apportée par de nombreuses familles allemandes, la fondation de plus de cent centres de formation pour catéchistes dans les pays de mission, et a aidé à financer la formation adéquate de milliers de catéchistes autochtones depuis de nombreuses années. Ceci est le signe d'une collaboration active et actuelle à la réalisation de la grande

(1) *Fides*, 20 janvier 1979. Sous-titres de la DC.

mission de l'Église, qui est de porter la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités de la terre et de l'annoncer à tous les hommes. Rempli d'espérance et de confiance, je lance un appel aux fidèles pour qu'ils collaborent encore à l'avenir en vue d'assurer la continuation de « l'action catéchétique » ; et je me réjouis tout particulièrement de ce que maintenant les laïcs, eux aussi, au service de l'Église en Allemagne, mettent une partie de leur salaire à la disposition des catéchistes dans les territoires de mission. Le Christ, maître de la semence et de la récolte, les récompensera largement.

## Hommage aux catéchistes

Ma gratitude, joyeuse et pleine de reconnaissance, s'adresse aussi aux nombreux catéchistes, hommes et femmes, qui, au service de l'Église, annoncent la parole de Dieu et enseignent aux hommes la foi en Jésus-Christ. Animés d'un grand amour et d'un grand esprit de sacrifice, ils apportent une réponse aux hommes qui n'ont pas encore rencontré Jésus mais qui cherchent Dieu avec une intention droite. Ils remplissent fidèlement leur service dans le silence et dans l'humilité, souvent gratuitement, ou en ne recevant qu'une modeste rémunération. Je pense aussi surtout à ceux qui, dans les territoires où l'on a expulsé les missionnaires et les prêtres, sont devenus le centre de la vie religieuse des fidèles qu'ils rassemblent pour la prière et la lecture de la Sainte Écriture, en les confirmant dans la foi. À eux tous et à chacun en particulier, s'adresse mon souhait cordial « Gott vergelt's ! » (Que Dieu vous en récompense !).

Dans l'action catéchétique, l'action personnelle des messagers de la foi dans des pays éloignés du leur et le sacrifice généreux, envers les missions, des fidèles qui sont restés dans leur patrie s'unissent en vue d'un service missionnaire direct. On constate avec une satisfaction particulière que cette œuvre pontificale « Missio » s'est renforcée de l'intérieur par les prières et les sacrifices et a accompli des choses magnifiques par ses nombreuses réalisations extérieures. « Missio » est actuellement une des plus grandes œuvres d'assistance pastorale de l'Église, grâce également à la contribution des évêques allemands qui, chaque année, mettent à sa disposition des moyens financiers considérables. La consigne donnée pour la dernière Journée missionnaire mondiale a été : Courage pour le futur - Mission ! Aujourd'hui, j'y ajoute : grâce à l'aide des nombreux, des innombrables fidèles ! À tous, j'adresse mon fraternel salut et j'envoie une spéciale bénédiction apostolique.

Cité du Vatican, 11 janvier 1979.

JEAN-PAUL II.